1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
20 décembre 1980
No 51

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
A.R. TRADING COMPANY LTD. 1109-9306	COMMERCE A.R. INC. *A.R. TRADING INC.*	65 12 09
ACME SALES CO. LTD. 1281-2327	VENTES ACMÉ INC. *ACME SALES INC.*	55 01 19
LES ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. 1364-0578	CENTRE DE TRAVAIL LARO INC.	75 06 11
ATLAS ENTERPRISES INC. 1146-5564	LES ENTREPRISES ATLAS INC. *ATLAS ENTERPRISES INC.*	59 03 03
BLUE HAVEN PASTRY & DELICATESSEN INC. 1143-6086	PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE BLUE HAVEN INC. *BLUE HAVEN PASTRY AND DELICATESSEN INC.*	68 01 12
BOUTIQUE DE MEUBLES LE BALDAQUIN INC. 1368-7496	LES ARTISANS DE L'AN 3000 INC.	74 06 18
BUMBLE BEE INC. 1115-7641	MODES BUMBLE BEE INC. *BUMBLE BEE INC.*	69 03 25
C.E.R. AUTOMOTIVE INC. 1201-7984	LES PIÈCES D'AUTO C.E.R. INC.	70 12 16
CENTURY SALES INCORPORATED 1229-8097	LES INDUSTRIES CENTURY INC. *CENTURY INDUSTRIES INC.*	45 02 20
CÔTE DES NEIGES RADIOLOGICAL CENTRE INC. 1249-5776	CENTRE DE RADIOLOGIE CÔTE DES NEIGES INC. *CÔTE DES NEIGES RADIOLOGICAL CENTRE INC.*	65 09 09
G.M. DAIGLE INC. 1250-8396	LES VENTES G.M.D. INC. *G.M.D. SALES INC.*	64 09 14
DÉCARIE MOTORS LTD. 1154-4111	LES MOTEURS DÉCARIE INC. *DÉCARIE MOTORS INC.*	49 10 05
DELTA FURNITURE CO. LTD. 1116-3607	MEUBLES DELTA INC. *DELTA FURNITURE INC.*	64 02 11
ÉCOLE DE CONDUITE TRANS-BEC INC. 1636-9274	ÉCOLE DE CONDUITE DE CARTIERVILLE INC.	79 06 11
FERSTEN ORIGINALS INC. 1353-1603	CRÉATIONS FERSTEN INC. *FERSTEN ORIGINALS INC.*	69 02 28
GORDON TEXTILE DYERS LTD. 1128-2936	TEINTURERIE GORDON INC. *GORDON TEXTILE DYERS INC.*	58 12 19

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
JAYBALT CORPORATION 1268-0724	JAYBALT INC.	55 10 11
LUCIEN LARIVÉE ET FILS LTÉE 1330-4001	YVAN LARIVÉE INC.	73 05 24
LUXOR INDUSTRIES INC. 1117-0065	INDUSTRIES LUXOR INC.	65 10 28
MILO JEWELRY INC. 1116-9133	JOAILLERIE MILO INC. *MILO JEWELRY INC.*	60 06 23
MONT TREMBLANT LODGE (1965) INC. 1151-7000	STATION TOURISTIQUE DU MONT TREMBLANT INC. *MONT TREMBLANT LODGE INC.*	65 10 19
PAN AMERICAN CONSTRUCTION CO. LTD. 1278-7644	CONSTRUCTIONS PAN AMERICAN INC. *PAN AMERICAN CONSTRUCTION INC.*	54 09 16
PAUL-MER INVESTMENTS LTD. 1206-1669	SOCIÉTÉ DE GESTION PAUL-MER INC. *PAUL-MER INVESTMENTS INC.*	71 02 11
LES PRODUITS DU BOIS BISHOPNAD INC. *BISHOPNAD WOOD PRODUCTS INC.* 1503-7351	LES PRODUITS DE BOIS BISHOP INC. *BISHOP WOOD PRODUCTS INC.*	76 06 04
RASSENTI CONSTRUCTION COMPANY 1117-7078	LES CONSTRUCTIONS RASSENTI INC.	55 05 05
REALVIEW HOLDINGS LTD. 1281-7508	LES GESTIONS REALVIEW INC. *REALVIEW HOLDINGS INC.*	70 03 13
RIX STORES LTD. 1108-4019	MAGASINS RIX INC.	65 06 17
ROS-ANN MFG. COMPANY INC. 1114-8970	ROSANN INC.	45 09 05
RUDAN IMPORT, CO. LTD. 1111-2505	IMPORTATIONS RUDAN INC. *RUDAN IMPORT CO. INC.*	59 08 07
SCAPA CANADA LTÉE *SCAPA CANADA LTD.* 1480-5303	SCAPA-FAB INC.	75 10 23
SOCIÉTÉ GAZIFÈRE DE HULL INCORPORÉE 1133-3903	GAZIFÈRE INC.	56 12 27
SPACE HOLDINGS LTD. 1284-8628	GESTION SPACE INC. *SPACE HOLDINGS INC.*	62 03 30
SUCRERIES BONNE ENTENTE INC. 1626-2610	J. ET N. VLACHOS INC.	78 05 08
SUPER CONSTRUCTION INC. 1285-4402	CONSTRUCTION SUPER INC. *SUPER CONSTRUCTION INC.*	54 09 24
THE UNITED CHURCH MONTREAL HOMES FOR ELDERLY PEOPLE 1256-0710	LES RÉSIDENCES MONTRÉALAISES DE L'ÉGLISE UNIE POUR PERSONNES ÂGÉES *THE UNITED CHURCH MONTREAL HOMES FOR ELDERLY PEOPLE*	65 08 09
WINDSOR DEVELOPMENT CORP. 1287-8922	AMÉNAGEMENT WINDSOR INC. *WINDSOR DEVELOPMENT INC.*	71 04 14

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
WINDSOR HOSIERY MILLS INC. 1112-5572	MANUFACTURE DE BAS WINDSOR INC. ..... *WINDSOR HOSIERY MILLS INC.*	47 09 22

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
JEAN ADDY CONSTRUCTION LTEE 1125-0602	63 11 25	3755, montée Masson, Laval
L'ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DU KERALA .. 1505-0875	76 09 23	2450, chemin Athlone, bureau 307, Mont-Royal
BELLEMARE ET MORIN AUTO LTEE 1237-7263	66 03 21	770, rue St-Charles ouest, Longueuil
BOUCHERIE IDEALE (SEPT-ILES) INC. 1330-3862	73 05 07	660, boulevard Laure, Sept-Îles
CENTRE DE LA TRANSMISSION ET DU DIFFERENTIEL MONTREAL INC. 1630-4750	78 10 12	1, place Ville-Marie, bureau 3235, Montréal
CHEPTEL INTERNATIONAL MONTREAL INC. 1272-0843	71 10 15	37, rue Campbell sud, Mont-Saint-Hilaire
CONSTRUCTIONS P.P. GAGNON INC. 1466-1417	76 04 06	4, rue Demers, Rivière-du-Loup
G.M. DAIGLE INC. 1250-8396	64 09 14	325, rue Joliette, bureau 501, Longueuil
EBENISTERIE A.A.A. INC. 1371-9893	75 04 07	2285, avenue Ekers, Mont-Royal
EUBIOS INC. 1258-0106	68 12 20	5840, avenue McShane, Montréal
LA FEDERATION DES C.L.S.C. DU QUEBEC 1370-6551	74 12 10	284-294, carré St-Louis, Montréal
GESTION MICHEL GUIMOND INC. 1840-1117	80 10 23	750, rue Montpellier, app. 1302, Saint-Laurent
JACQUES GUAY INC. 1264-5412	71 02 16	315, rue St-Joseph est, Lauzon
LES INDUSTRIES AERONAUTIQUES V.E.C.T.O. INC. 1361-2007	75 01 15	35, rue Beauchemin, Varennes
LEBER & FILS INC. 1118-0981	61 02 16	6997, chemin Côte-des-Neiges, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
PELLETIER ACOUSTIQUE INC. 1118-4181	68 02 16	4617, boulevard des Grandes-Prairies, Saint-Léonard
SUPER CONSTRUCTION INC. 1285-4402	54 09 24	310-6333, boulevard Décarie, Montréal
TALBER INC. 1478-9515	77 06 27	2120, rue Sherbrooke est, bureau 200, Montréal
TRANSMISSIONS A.A.A. INC. 1630-4768	78 10 12	9436, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard
TRANSMISSIONS A.A.A.B. INC. 1630-4743	78 10 12	3364, boulevard St-Martin ouest, Laval

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION CHASSE ET PECHE PETIT SAGUENAY ST-SIMEON INC. 1628-5090	78 07 28	14
ASSOCIATION DES ECONOMISTES QUEBECOIS 1363-8051	75 05 28	14
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE COTE-DES-NEIGES 1366-3117	75 07 23	6
L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE LA VILLE DE DELSON INC. 1644-6312	80 05 16	5
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE GLEN ALMOND 1626-7312	78 06 12	4
ASSOCIATION TOURISTIQUE BEAUCE-APPALACHES INC. 1474-0120	77 02 08	18
LES ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. 1364-0578	75 06 11	9
AUTOMOBILES CHICOUTIMI INC. 1360-0226	74 10 31	3
LES BALANCES B.G.L. LTEE 1366-8249	75 09 04	4
BELANGER, COUET ET ASSOCIES INC. 1364-7003	75 07 16	4
CABRO LTEE 1502-3161	76 02 26	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CENTRE DE LA TRANSMISSION ET DU DIFFERENTIEL MONTREAL INC. 1630-4750	78 10 12	4
CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE 1478-1660	77 05 31	12
CENTRE D'INFORMATION ET DE THEATRE LE GYROSCOPE INC. ... 1479-4770	77 08 05	7
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JOSAPHAT DE VILLE LEMOYNE..... 1509-3404	78 01 26	7
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR, STE THÉRÈSE D'AMOS 1229-9772	72 04 28	9
CLUB DE MOTO-NEIGE DES SULTANS MONT-LAURIER, ST-JEAN, VAL-LIMOGES INC. 1504-5842	76 08 12	15
CLUB DE MOTOS-NEIGE ST-PAMPHILE 1333-4230	72 11 24	15
LES COMPAGNONS DU NORD INC..... 1627-2908	78 06 08	4
CONSTRUCTION ROGER DAOUST INC..... 1632-2109	78 12 12	3
LES CONSTRUCTIONS DE QUALITE TITAN INC..... 1339-4986	73 05 03	3
CORPORATION DES MINERAIS UNIVERSELS ..... (Libre de responsabilité personnelle) 1275-8264	68 11 25	4
F.C. & M. COTTE INC. 1465-3505	76 03 05	4
DIFFÉRENTIELS ET TRANSMISSIONS A.A.A. INC..... 1630-4776	78 10 12	4
DISTRIBUTEUR D'AUTOBUS A & B INC..... 1361-8681	75 02 18	3
DROUIN AUTOMOBILES LTEE 1174-6856	61 07 18	6
LES ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC..... 1333-2242	72 09 25	6
FRATERNITE LA BUTTE 1635-9036	79 05 01	9
GESTION FERGUSON LTEE 1244-3792	45 11 30	4
GESTION MICHEL GUIMOND INC..... 1840-1117	80 10 23	3
GRENIER, RUEL & CIE INC..... 1289-7559	46 08 09	7
GROUPE PRENOR LTÉE 1253-6165	61 10 12	14

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
GUATAMA INC. 1369-9343	74 10 04	6
LES IMMEUBLES ROC-AMADOUR INC. 1231-7905	63 02 08	4
IMPRIMERIE GARCEAU LIMITEE 1161-6315	47 04 11	4
INDUSTECH INC. 1195-1498	68 11 08	5
LES INDUSTRIES AERONAUTIQUES V.E.C.T.O. INC. 1361-2007	75 01 15	3
LOISIRS ST-CASIMIR INC. 1243-7075	62 06 29	7
LES MARAUDEURS DE PIERREFONDS-LAKESHORE 1640-2356	79 12 05	7
LE MARQUIS DE RICHEMONT INC. 1199-2971	70 03 11	5
MEDIAREP INC. 1365-9412	75 06 25	3
MEUBLES L'ANNONCIATION LIMITEE 1148-0050	56 02 07	4
L'O.T.J. DE N.D. D'HÉBERTVILLE INC. 1308-6665	61 09 06	7
LES PLACEMENTS SIXO INC. 1362-7856	75 04 10	3
J.C. ROY INC. 1121-6827	65 04 02	4
LILY SIMON INC. 1103-2687	63 02 18	3
LES SPECIALITES KENNEBEC INC. 1464-2995	76 01 26	3
SPORT ET HOBBY C.B.L. INC. 1464-6517	76 02 06	3
THÉÂTRE L'ARRIÈRE SCÈNE INC. 1507-4610	77 10 05	5
TRANSMISSIONS A.A.A. INC. 1630-4768	78 10 12	4
TRANSMISSIONS A.A.A.B. INC. 1630-4743	78 10 12	4
VACANCES VOYAGEUR INC. 1241-9925	51 01 22	5
WILMONT REALTIES LIMITED 1287-8690	50 01 23	4

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AGENCE DE VOYAGES A.F. LTÉE 1333-0956	72 11 24	80 12 20
LES ATELIERS LAREAU INC. 1131-7799	68 12 30	80 12 20
AUTOMOBILE RENAULT (ST-LAURENT) LTÉE 1332-8802	72 12 22	80 12 20
LES BISCUITS J.P.M. LAURIN LTÉE 1132-5958	65 07 30	80 12 20
BRIQUE AMERICAN BRICK INC. 1299-7722	59 03 31	80 12 27
BRIQUE BEAUPORT BRICK INC. 1157-3383	59 03 31	80 12 20
BRIQUE BOISCHATEL BRICK INC. 1177-5863	59 03 31	80 12 20
CENTRAL DEVELOPMENT OF MONTRÉAL INC. 1210-2414	69 08 12	80 12 27
CENTRE D'ÉVEIL LAFOREST INC. 1504-3490	76 07 22	80 12 27
CENTRES CITADELLE LIMITÉE 1246-6835	64 06 26	80 12 30
LA CIE DE GESTION LÉO TREMBLAY LIMITÉE 1293-2703	64 06 19	81 01 07
CLEBEL INC. 1247-1892	69 11 27	80 12 27
COLVAN INVESTMENT CORPORATION 1247-9994	49 01 12	80 12 20
COMPAGNIE DE MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION QUÉBEC-LABRADOR LTÉE 1248-9258	69 07 07	80 12 20
LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE WALKER LTÉE 1115-2626	60 01 12	80 12 30
COREY HOLDINGS LTD. 1249-3052	46 02 01	80 12 20
CORPORATION DE GESTION ADICO 1368-3321	74 05 21	80 12 20
DÉVELOPPEMENTS MARCELEO INC. 1273-9413	64 02 17	80 12 30
DUMOULIN & CHOQUETTE INC. 1330-2682	73 04 09	80 12 27

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ÉQUIPEMENTS R. D. INC. 1476-1811	77 04 01	80 12 30
FOREST INDUSTRIES LIMITED 1260-5168	28 01 19	80 12 27
IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC. 1363-1270	75 04 30	80 12 27
LES IMMEUBLES SAVIM LTÉE 1474-3066	77 03 27	80 12 27
LES IMPORTATIONS JOLLY INC. 1331-6062	73 05 14	80 12 27
JACKDAW HOLDINGS INC. 1267-7696	59 07 30	80 12 27
LES JARDINS FABREVILLE, INC. 1338-5034	72 06 12	80 12 30
JOHNSON, ROSE & CO. INC. 1111-6332	46 11 12	80 12 30
LUSOL CORPORATION 1310-0490	57 08 28	80 12 13
M & V SPORTSWEAR LTD. 1224-9926	65 09 24	80 12 30
MARGIS INC. 1289-3988	63 03 01	80 12 20
FRANK MARIANO & COMPANY INC. 1128-1391	69 02 19	80 12 20
MONT CATHERINE INC. 1243-8693	61 07 13	80 12 27
MOORCROFT AGENCY LTD. 1276-6275	64 06 08	80 12 27
NAMRON REALTY CORP. 1324-1492	60 06 02	80 12 20
NATIONAL LOAN & ACCEPTANCE CO. LIMITED 1125-5601	35 04 12	80 12 20
NATIONAL POULTRY & EGG CO. 1125-0900	71 03 19	80 12 27
OPTRONIC INC. 1278-3114	70 07 14	80 12 20
PANIC BUTTON PRODUCTIONS INC. 1307-8894	71 02 18	80 12 27
PIONEER MERCHANDISE CO. OF CANADA LTD. 1344-9160	39 10 05	80 12 27
PLACEMENTS ROWELL LTÉE 1481-1285	75 11 27	80 12 20
PLANNED SITES INC. 1280-1932	44 05 22	80 12 30

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
GÉRARD POIRIER, LIMITÉE 1262-6636	61 11 24	80 12 30
QUILLO-BO INC. 1143-1590	60 11 11	80 12 20
REPRODATA INC. 1333-4909	72 09 29	80 12 20
ROSS CONVERTERS (1973) LTD. 1274-4827	70 12 10	80 12 30
SABB INC. 1205-6016	68 02 14	80 12 30
SERVICES INDUSTRIELS PORTLAND INC. 1344-4591	73 10 29	80 12 27
ARMAND SIMONEAU INC. 1288-3351	54 02 17	80 12 20
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-HYACINTHE 1236-0343	46 04 30	80 12 20
TRADEXCEL LTÉE 1339-1453	73 08 22	80 12 27
TRANSPORT DIRECT LTÉE 1239-7154	63 04 22	80 12 20
TRU-ENTERPRISES INC. 1298-7962	54 12 29	80 12 27
UNION ALLOY STEELS LTD. 1231-4282	68 12 17	80 12 20
UNION PETROLEUM CORPORATION 1262-1967	40 03 12	80 12 27
J. JACQUES VALOIS INC. 1268-5855	69 19 06	80 12 20
B. & M. YARN SALES LIMITED 1239-4839	59 03 11	80 12 30

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ACCUEIL-PARRAINAGE OUTAOUAIS 1640-6498	80 01 03	121, rue Carillon, Hull
LES ACIERS FERMONT LTÉE. 1505-3242	76 10 14	1100, montée Ste-Julie, Ste-Julie

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AGENCE ASSURANCES MARCEL PRUD'HOMME INC. ... 1266-1518	61 07 12	2025, boul. Henri-Bourassa est, app. 612, Montréal
LES AÎNÉS DU MARIGOT INC. ... 1646-4083	80 08 20	1351, boulevard des Laurentides, Laval
ALIGNEMENT MARCIL INC. ... 1502-6115	76 03 18	3090, rue des Ormeaux, Montréal
ASSOCIATION DES FUTURS RETRAITÉS ET RETRAITÉS DE LA MAURICIE RESSAC 1636-9555	79 06 11	1452, rue Gigaire, app. 20, Shawinigan
ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (APAPUL) 1318-1375	70 01 27	1371, pavillon Pollack, Université Laval, Sainte-Foy
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN 1273-7623	71 04 01	872, rue de Puyjalon, Hauterive
ATELIER DU MEUBLE CENTRE-SUD INC. ... 1345-9565	73 09 21	1710, rue Beaudry, Montréal
AUTOBUS ALLARD INC. ... 1338-8830	73 07 27	231, Notre-Dame, Saint-Alexis
AUTOMATION INDUSTRIELLE JEAN & GUY INC. ... 1332-5139	72 09 22	6000, boulevard Industrielle, Montréal-Nord
MICHEL BÉLIVEAU INC. ... 1463-0578	75 11 14	415, rue Denison ouest, Granby
LES BIJOUTIERS VENDÔME LTÉE ... 1116-9372	67 05 16	2101 A, avenue Bennett, Montréal
BOUTIQUE MAUDE CHEZ ELLE INC. ... 1331-4877	73 06 18	110, rue St-Sylvestre, Longueuil
JEAN-MARC BRISSETTE INC. ... 1358-1699	74 07 29	1204, boulevard Manseau, Joliette
BROOKWOOD ATHLETIC ASSOCIATION ... 1234-7209	72 03 13	13777, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
CARREFOUR TIERS-MONDE INC. ... 1332-5196	72 11 09	155, boulevard Charest est, Québec
CASCO REALTY CORPORATION ... 1243-6903	58 05 22	1260, avenue Docteur-Penfield, Montréal
CLINIQUE D'URGENCE ST-DENIS INC. ... 1629-5818	78 09 07	8415, rue St-Denis, Montréal
CLUB DE HOCKEY LES FAUCONS DU LAC-AUX-SABLES INC. 1364-3242	75 06 23	812, rue Principale, Saint-Rémi
CLUB SPORTIF D'ARGENTEUIL INC. ... 1355-0751	74 02 14	Route rurale numéro 2, Wentworth-Nord
COMMISSION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LATERRIÈRE 1640-8320	80 01 11	6166, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-Laterrière

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
COMPAGNIE SIMARD LIMITÉE 1157-2989	64 04 13	2695, avenue Maufils, app. 6, Québec
CONVENCO OF CANADA LIMITED 1249-1064	70 04 07	50, boulevard Crémazie ouest, bureau 1100, Montréal
CORPORATION DU MOULIN LÉGARÉ INC. 1468-1720	76 07 02	232, rue St-Eustache, Saint-Eustache
COSTUMES LE BOURGET INC. 1334-4247	73 03 19	9820, rue Meilleur, bureau 201, Montréal
CRÉATIONS AMERICANA INC. 1115-3681	63 02 28	9320, boulevard St-Laurent, Montréal
DÉCOR M. LEMIEUX INC. 1633-9913	79 02 21	4728, rue Laval, Lac-Mégantic
C. & C. DEMERS INC. 1468-5838	76 07 19	211, rue St-Paul, Cap-de-la-Madeleine
DERY AUTOMOBILE LTÉE 1203-2595	71 07 27	114, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
LES DÉVELOPPEMENTS SAINT-JEAN INC. 1288-9150	56 04 23	26, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
DOREL CO. LTD. 1124-8143	62 03 05	4610, rue Forest, Montréal-Nord
DUVERNAY ASPHALTE ET TRANSPORT INC. 1140-9836	64 10 06	1305, rue Montpellier, Laval
ÉCURIE G.L. INC. 1207-1874	69 03 31	5360, du rang St-Joachim, Mirabel
LES ENTREPRISES COMMERCIALES PYRRALIS LTÉE 1370-0315	74 10 15	2236, rue Pitt, Montréal
LES ENTREPRISES RAVENELLE, LTÉE 1133-7789	67 09 01	1430, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
ENTRETIEN CHAUVIN & YANNICK INC. 1503-6007	76 05 25	3390, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal-Nord
EXCAVATIONS T.M. INC. 1142-6632	68 09 19	1522, boulevard des Laurentides, Laval
FERRONNERIE GUY LAROCQUE LTÉE 1176-1210	67 01 24	2070, boulevard Lemire, Drummondville
FINANCEMENT ARNAUD INC. 1228-4782	63 05 07	402, boulevard Laure, Sept-Îles
C. FORTIER INC. 1221-4086	66 02 16	3360, boulevard de la Concorde, Laval
LES GALERIES MONTMAGNY INC. 1336-9145	72 12 20	101, boulevard Taché ouest, Montmagny
GARDE ST-CLÉMENT DE TOURVILLE INC. 1340-3498	73 09 26	45, rue St-Clément, Tourville
GODARD GULF SERVICE INC. 1263-5009	70 09 10	330, rue de Martigny ouest, Saint-Jérôme

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LE GROUPE GER-INTER INC. 1638-0107	79 08 03	800, carré Victoria, Montréal
JOURNÉES DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC INC. 1469-7569	76 09 02	65, rue Ste-Anne, bureau 200, Québec
KUGAR INDUSTRIES INC. 1309-7852	71 04 15	500, place d'Armes, bureau 1700, Montréal
CLAUDE LARAMÉE INC. 1217-6533	71 10 14	1241, avenue Victoria, Longueuil
LECLERC & POITRAS INC. 1280-3821	72 01 17	699, 3e Avenue, Québec
LIGUE DES PROPRIÉTAIRES QUARTIER ST-FRANCOIS VILLE LAVAL 1261-0762	67 02 17	8490, rue St-Germain, Laval
MÉTAL CHOMEDEY INC. 1220-9094	71 09 14	2915, boulevard Industriel, Laval
MONT SUTTON HEIGHTS INC. 1265-3978	61 04 06	Route rurale no 1, Sutton
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE TROIS-RIVIÈRES 1634-8278	79 03 21	1800, rue St-Paul, Trois-Rivières
NADON & FRÈRE INC. 1204-9045	70 09 10	712, rue Luc, Laval
O. P. G. LTÉE 1263-7203	67 12 14	1460, avenue du Docteur-Penfield, bureau 202, Montréal
J.C. PAPILLON & FILS LIMITÉE 1166-5965	71 07 28	1383, rue Laviolette, Trois-Rivières
NEIL PEARSON INC. 1351-3239	73 12 07	273, Bord-du-Lac, Pointe-Claire
LES PLACEMENTS FORTIN & MORISSETTE LTÉE 1260-7248	67 04 03	995, avenue Bombardier, Alma
PLOMBERIE GÉRARD MARTIN INC. 1465-5476	76 03 15	2560, rue Ledoux, Sainte-Rosalie
POLYCLINIQUE ST-EUSTACHE INC. 1365-7937	75 06 12	75, rue Grignon, Saint-Eustache
POSEUR ACTON INC 1350-5722	73 11 27	1439, boulevard Acton, Acton-Vale
LES PRODUCTIONS STANKÉ INC. 1362-2949	75 03 10	2100, rue Guy, bureau 406, Montréal
CYRILLE PROULX INC. 1250-7422	67 12 19	155, Haut-de-la-Rivière, R.R. 1, Pierreville
QUÉBEC-TÉLÉPHONE 1277-7678	27 06 07	6, rue St-Jean, Rimouski
RAYPELCO INC. 1370-0687	74 10 17	1100, boulevard d'Auteuil, Laval

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ROTISSERIE ST-CONSTANT INC. 1505-1030	76 09 23	11, rue St-Pierre, Saint-Constant
PAUL-E. ROUSSEL INC. 1461-3939	75 08 11	171, rue St-Jean-Baptiste, Bic
ST-AMOUR & SANTERRE INC. 1475-3511	77 03 17	1845, rue Nicolet, Laval
ST. GEORGE ENTERPRISES LTD. 1256-8135	60 01 07	4715, avenue Dorval, Montréal
JEAN LOUIS SEYER INC. 1478-8822	77 06 21	2618, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe
SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DIXIE LTÉE 1477-5837	77 06 22	165, 45e Avenue, app. 3, Lachine
LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES EN TÉLÉSYSTÈMES 1256-7392	70 07 28	1070, rue de la Tour, Québec
SYSTÈME D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DRUMMOND INC. 1636-4838	79 05 25	114, 22e Avenue, Drummondville
TALISMAN CLUB INC. 1121-9805	62 11 09	696, rue Ste-Catherint ouest, Montréal
JACQUES THÉOLIS INC. 1635-5885	79 04 19	41, rue Ferdinand, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
TRANSPORT DUPRÉ INC. 1467-9484	76 06 21	222, boulevard Lotbinière, Vaudreuil
UNION DES CONSOMMATEURS DE LA COTE DE BEAUPRÉ 1625-3452	78 04 12	77, avenue Ruel, Beauport
UNITÉ DOMREMY DE TÉMISCAMINGUE-SUD 1628-9837	78 08 11	46, rue Thorne, Témiscamingue

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Siège social
GIAMBERARDINO (QUÉBEC) INC. 1840-1174	80 10 27	405, boulevard Maloney est, Gatineau
CLAUDE MALTAIS DISTRIBUTION INC. 1648-1020	80 10 28	Chicoutimi
LA SOCIÉTÉ DE GESTION TOHTEM ABENAKIS INC. 1840-0838	80 10 22	Sainte-Claire

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
WEST ISLAND AUTO-NETTE INC. 1840-7809	80 11 18	Pierrefonds

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DES ÎLES DE LA MADELEINE INC. 1358-3141	74 08 05	80 11 07	1) De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DES ÎLES INC.; 2) du siège social
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC LACROIX INC. 1642-5720	80 03 06	80 11 25	De la dénomination sociale: ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE LA MONTAGNE
LES ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. 1364-0578	75 06 11	80 08 22	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers.
BOSSÉ, CHARBONNEAU INC. 1637-5172	79 07 03	80 11 13	Du capital-actions
CAMPING LA BELLE ÉTOILE INC. 1340-9958	73 09 10	80 09 22	Du capital-actions
CENTRE DE RÉNOVATION DE COATICOOK INC. 1161-5317	56 12 31	80 10 14	Du capital-actions
CENTROPNEUS INC. 1316-2003	57 04 01	80 11 18	Du capital-actions
LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITÉE 1289-7757	53 05 20	80 11 12	Du capital-actions
DELSTAR ÉLECTRIQUE INC. ..... *DELSTAR ELECTRIC INC.* 1124-6527	65 04 23	80 11 20	De la dénomination sociale: ENTREPRISE D'ÉLECTROMÉCANIQUE DELSTAR INC.
J.M. & G. DORION INC. 1347-9035	72 07 28	80 11 14	De la dénomination sociale: J.M. DORION INC.
LES ÉDIFICES ACME INC. 1228-9179	57 05 07	80 11 19	1) Des objets; 2) des dispositions.
J. ELIOSOFF & SONS CO. 1109-0313	39 08 21	80 11 21	De la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS ÉLI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LA FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU INC. 1642-3212	80 02 28	80 10 29	Des objets
GUEST INC. 1264-5651	65 08 10	80 11 04	Du capital-actions
LES ISOLATIONS SELECT INC. 1215-9000	70 10 22	80 10 29	Du capital-actions
MAILLOUX & FRÈRES LTÉE 1171-0803	65 11 03	80 12 02	Du capital-actions
LA MAISON BLANCHE LTÉE 1174-0321	66 10 04	80 11 21	Du capital-actions
MICHAUD & SIMARD, INC. 1156-2485	46 06 22	80 11 12	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
MILLER BROS. SCRAP & AUTO SALVAGE INC. 1124-3409	64 07 07	80 11 18	De la dénomination sociale: RECYCLAGE MILLER INC.
PARENTS-SECOURS LES ÉCORES INC. 1507-9015	77 10 24	80 11 12	De la dénomination sociale: COMITÉ CENTRAL (PARENTS-SECOURS) DE LAVAL INC.
LES PÉTROLES ROBERT LTÉE 1362-2022	75 03 05	80 11 25	Des objets
PLACEMENTS ANDRÉ GRAVEL INC. 1461-2295	75 08 04	80 11 21	Du capital-actions
PLACEMENTS M.B.R.G. INC. 1632-3784	78 12 15	80 11 21	Du capital-actions
PLACEMENTS M.B.R.G. INC. 1632-3784	78 12 15	80 11 28	Du capital-actions
RICDO INC. 1631-7596	78 11 30	80 10 28	Des objets
BERNARDIN ROBITAILLE INC. 1177-1078	68 12 31	80 10 07	Du capital-actions
STATION-SERVICE E. GIROUX INC. 1360-0481	74 11 01	80 11 17	De la dénomination sociale: GARAGE RODEX INC.
DENIS THÉRIAULT INC. 1465-9130	76 03 30	80 11 21	De la dénomination sociale: ACCOMMODATION A PLUS 1 INC.
TROCHAINES INC. 1362-4424	75 03 17	80 11 12	Du capital-actions
TURCOTTE, LABERGE, DESROCHERS & ASSOCIÉS INC. 1631-8412	78 11 30	80 11 21	De la dénomination sociale: LABERGE, DESROCHERS & ASSOCIÉS INC.
VAN REALTIES LTD. 1287-1323	68 03 27	80 10 15	Des dispositions

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGENCE DE PUBLICITÉ ANDRÉ STE-MARIE INC. 1840-8120	80 11 18	Montréal
AGENCE DE VOYAGES LOUISBOURG INC. 1840-4889	80 11 17	Québec
AGRI-GROUPE INC. 1840-9250	80 11 26	Joliette
LES ASSURANCES MARCEL LIZÉ INC. 1840-9235	80 11 25	Québec
LES ATELIERS ST-PIERRE INC. 1840-5290	80 11 14	Terrebonne
AVIONAIR INC. 1840-4426	80 11 05	Abitibi
GERMAIN BARABÉ INC. 1840-8880	80 11 24	Bedford
BAR-SALON LA MARÉE HAUTE INC. 1840-8823	80 11 24	Gaspé
BEIGNES LA MAISONNÉE INC. 1840-8526	80 11 21	Bedford
BIJOUTERIE DAVID ALEXANDRE INC. 1840-8534	80 11 21	Québec
BIJOUTERIE L'OR-LOGE INC. 1840-6025	80 11 14	Roberval
CAMPING DU DÔME VERT INC. 1840-9334	80 11 26	Québec
CASSE-CROÛTE DU DRUGSTORE INC. 1840-9052	80 11 24	Québec
LE CENTRE D'AFFAIRES DE VANIER INC. 1840-8443	80 11 20	Québec
CENTRE DE L'AUTO ROGER GOYETTE INC. 1840-8922	80 11 24	Saint-François
CLUB NAUTIQUE DE CHICOUTIMI-NORD INC. 1840-8658	80 11 21	Chicoutimi
COMPTOIR DU BRICOLEUR Y.B. INC. 1840-8377	80 11 19	Québec
CONFECTIONS CÉLESTES INC. 1840-8948	80 11 24	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CONSTRUCTION HÉROUX & ALLARD (1980) INC. 1840-8765	80 11 21	Arthabaska
LES CONSTRUCTIONS LODGE INC. 1647-7341	80 11 21	Saint-François
CONSTRUCTIONS TALBON INC. 1840-8971	80 11 24	Rouyn-Noranda
COPIES JET INC. *JET COPIES INC.* 1840-8591	80 11 21	Québec
COULEURS GIRO INC. 1840-8435	80 11 20	Québec
COUSSICO INC. 1840-8211	80 11 19	Québec
DACHEL INC. 1840-8963	80 11 24	Québec
DÉBOISEMENT B. C. INC. 1840-8260	80 11 19	Drummondville
DÉBOSSELAGE LASALLE (1980) INC. 1840-6132	80 11 17	Hauterive
DISTRIBUTEUR LE BARON (1980) INC. 1840-9136	80 11 25	Montréal
DISTRIBUTION JANIRO INC. 1840-6215	80 11 17	Québec
LES DISTRIBUTIONS GEORGES MARANDA INC. 1840-8328	80 11 19	Québec
DOMAINE LA SAVOYENNE INC. 1840-6439	80 11 17	Joliette
ÉCOLE DE CÉRAMIQUE ALAIN GUIBEAULT INC. 1647-0411	80 08 08	Montréal
ENTREPRISES D.T. CHICOUTIMI INC. 1840-6140	80 11 17	Chicoutimi
ENTREPRISES DE FRUITS ET LÉGUMES DOMINIC INC. 1840-9128	80 11 25	Montréal
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES MONTELEGES INC. 1840-8799	80 11 21	Montréal
ÉPIGRO INC. 1840-8005	80 11 18	Chicoutimi
LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES F.L. INC. 1840-8781	80 11 21	Roberval
LA FERME CARLE ET FRÈRES INC. 1840-8641	80 11 21	Hull
FERME COMPAGNONS INC. 1840-9342	80 11 26	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME DE GRAND-CHEMIN INC. 1840-8666	80 11 21	Labelle
FERME DES GROSBOIS INC. 1840-8567	80 11 21	Terrebonne
FERME FLANDRIA INC. 1840-8831	80 11 24	Saint-Hyacinthe
FERME KLOSTERHOS INC. 1840-8153	80 11 19	Trois-Rivières
FERME SNILNER INC. 1840-6629	80 11 18	Saint-Maurice
FERRONNEX INC. 1840-8625	80 11 21	Chicoutimi
RÉJANE FORTIN INC. 1840-6611	80 11 18	Montréal
GARAGE GASTON CHARTIER & FILS INC. 1840-6579	80 11 18	Saint-Hyacinthe
GENTILHOMME REMBOURREUR INC. 1840-8492	80 11 20	Québec
GESTION BRUNELLE & SIMARD INC. 1840-6637	80 11 18	Drummond
GESTION GERAM INC. 1840-9425	80 11 26	Trois-Rivières
GESTION J.J.M. INC. 1840-9417	80 11 26	Trois-Rivières
GESTION LERIGER INC. 1840-9433	80 11 26	Trois-Rivières
GESTION MARCEL C. HOULE INC. 1840-9409	80 11 26	Trois-Rivières
LE GRAND PRÉ BOISÉ INC. 1840-6199	80 11 17	Drummond
WILLIAM GUIMOND & FILS INC. 1840-4665	80 11 06	Rimouski
HÔTEL CHARTRAND & FILS INC. 1840-8757	80 11 21	Beauharnois
HÔTEL S.D.G. INC. 1840-8872	80 11 24	Bedford
IMMEUBLES ANDRÉ PELLERIN INC. 1840-9292	80 11 25	Montréal
IMMEUBLES M.B. Le MAY INC. 1840-9144	80 11 25	Québec
IMPORTATIONS ROBERT BLAIS INC. 1840-9102	80 11 25	Montréal
INDUSTRIES RAYGI INC. 1840-9474	80 11 26	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES INDUSTRIES T.P.S. INC. 1840-6447	80 11 17	Richelieu
LES INSERTIONS MASKA INC. 1840-8724	80 11 21	Montréal
INVESTISSEMENTS GARNEAU-ROBERT INC. 1840-4038	80 11 21	Terrebonne
JARDINS DE CAMPAGNE HOPPS INC. *HOPPS COUNTRY GARDENS INC.* 1840-9011	80 11 24	Saint-François
JEAN-JACQUES ÉRECTION INC. 1840-8674	80 11 21	Montréal
KIOSQUE DE LA MÉNAGÈRE G.T. INC. 1648-5252	80 10 24	Montréal
JEAN-D. LEGAULT & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. 1840-8245	80 11 19	Québec
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE B. HÉNAULT INC. 1840-9193	80 11 25	Montréal
MACHINERIE R.C. INC. 1840-8906	80 11 24	Trois-Rivières
MACHINES À COUDRE SUPÉRIEURES INC. *SUPERIOR SEWING MACHINES INC.* 1840-8542	80 11 21	Montréal
MAÇONNERIE RÉAL SAVARD INC. 1840-8401	80 11 20	Chicoutimi
MAISONS MOBILES ROBERVAL SAGUENAY (1980) INC. 1840-9540	80 11 27	Roberval
S. MALIN INC. 1840-9391	80 11 26	Montréal
MANUFACTURE LE ROI DES HABITS (POINTE-AUX-TREMBLES) INC. 1840-6595	80 11 18	Terrebonne
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CLAUDE HALLÉE 1840-4384	80 11 04	Montréal
MENCO AMEUBLEMENTS DE BUREAU ET SERVICES PROFESSIONNELS INC. 1840-5886	80 11 13	Montréal
1641-9640 QUÉBEC INC. 1641-9640	80 11 19	Labelle
1641-9657 QUÉBEC INC. 1641-9657	80 11 24	Montréal
1641-9665 QUÉBEC INC. 1641-9665	80 11 25	Montréal
1840-8237 QUÉBEC INC. 1840-8237	80 11 19	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1840-8310 QUÉBEC INC. 1840-8310	80 11 19	Bedford
1840-8468 QUÉBEC INC. 1840-8468	80 11 20	Bedford
1840-8476 QUÉBEC INC. 1840-8476	80 11 20	Rimouski
1840-8690 QUÉBEC INC. 1840-8690	80 11 21	Montréal
1840-8930 QUÉBEC INC. 1840-8930	80 11 24	Montréal
1840-8989 QUÉBEC INC. 1840-8989	80 11 24	Bedford
1840-9078 QUÉBEC INC. 1840-9078	80 11 25	Joliette
1840-9094 QUÉBEC INC. 1840-9094	80 11 25	Arthabaska
MODE N.L. INC. *N.L. FASHION INC.* 1840-6603	80 11 18	Montréal
L'OISEAU RARE INC. *THE RARE BIRD INC.* 1840-9060	80 11 24	Montréal
PIZZARIA JACQUES AUCOIN INC. 1840-5134	80 11 10	Gaspé
PLACE DES BOCAGES INC. 1840-8609	80 11 21	Québec
PLACEMENTS ANDRÉ PELLERIN INC. 1840-9300	80 11 25	Montréal
PLACEMENTS MINIERS NOVY INC. 1840-9441	80 11 26	Montréal
LES PRODUCTIONS NEVERS INC. 1840-8229	80 11 19	Témiscamingue
PRODUCTIONS RANGER SPORT INC. 1840-5969	80 11 14	Bedford
LES QUATRES FEUILLES IMPORTATION ET FABRICATION INC. *FOUR LEAVES IMPORTING AND MANUFACTURING INC.* 1840-8252	80 11 19	Montréal
QUEBE-COM FM INC. 1648-4495	80 10 21	Montréal
REMBOURRAGE J.A. DUBOIS INC. 1840-9516	80 11 27	Terrebonne
RÉNOVATION BOURG ET ROY INC. 1840-8369	80 11 19	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RÉPERTOTEC INC. 1840-8450	80 11 20	Québec
REPOUSSAGE DE MÉTAUX R. S. INC. *R. S. METAL SPINNING INC.* 1840-9151	80 11 25	Terrebonne
RESTAURANT CHEZ PHIDIMUS INC. 1840-8500	80 11 21	Terrebonne
RESTAURANT LE KESSAB INC. 1840-8278	80 11 19	Montréal
SCIERIE LE GRAND INC. 1840-9086	80 11 25	Rimouski
SCIERIES RAYMOND HARVEY INC. 1840-9383	80 11 26	Roberval
SERMER INC. 1840-9177	80 11 25	Bonaventure
SERVICE DU PNEU PORT-CARTIER INC. 1840-5977	80 11 14	Mingan
LA SOCIÉTÉ DE GESTION JCP INC. 1840-4970	80 11 19	Longueuil
SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE ASBESTOS INC. 1840-9110	80 11 25	Montréal
SOMIQ INC. 1840-8104	80 11 19	Québec
SPORT SIFRANC INC. 1840-8203	80 11 19	Québec
SPORTS TONY ADAMS INC. 1840-9243	80 11 25	Joliette
STATION J.P. & R. CHAMBERLAND INC. 1840-5787	80 11 13	Joliette
STUDIO PRO-GRAPH INC. 1840-8955	80 11 24	Montréal
LES SYSTÈMES ARCHIMÈDE INC. 1648-2028	80 10 07	Montréal
TRANSPORT E. ALARIE INC. 1840-8849	80 11 24	Trois-Rivières
A. TURMEL & FILS INC. 1840-9508	80 11 26	Beauce
RAYNALD VAUDRY INC. 1840-9284	80 11 25	Terrebonne
LES VERGERS MISSISQUOI INC. 1840-4947	80 11 07	Beauharnois
VISONNERIE BOULAY INC. 1840-8708	80 11 21	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES VIVACES QUÉBÉCOISES INC. 1840-8856	80 11 20	Terrebonne
VOYAGES LONGCOURT INC. 1840-5811	80 11 12	Montréal
JEAN JACQUES WAGNER INC. 1840-9227	80 11 25	Rimouski

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
BENOIT APRIL INC. 1333-6797	73 06 26	80 11 21
L'ATELIER D'AJUSTAGE MÉCANIQUE HENRI LAUZON INC. 1467-2109	76 05 18	80 11 24
BATIST AUTO SUPPLY COMPANY 1109-4885	57 03 19	80 11 25
HERVÉ BERNIER INC. 1349-0990	72 10 17	80 11 24
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC. 1245-2041	64 12 31	80 11 21
CAMPING VERT & BLANC INC. 1140-4068	66 10 07	80 11 24
PATRICK CARPENTER INC. 1470-3839	76 09 24	80 11 25
CENTRE BELGO-HOLLANDAIS INC. 1237-6489	60 12 14	80 11 25
CENTRE DE DIFFUSION DES MÉTIERS D'ART ARTEQ DU QUÉBEC INC. 1332-9040	73 07 03	80 11 21
CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS INC. 1261-0648	66 08 04	80 11 24
PIERRE CHOUINARD INC. 1246-3659	68 05 31	80 11 19
CINÉMA MÉGANTIC LTÉE 1167-1898	68 06 17	80 11 26
COLLERET & YOUNG INC. 1366-3950	75 07 30	80 11 25

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES CONSTRUCTIONS PARADIS ET GRENIER INC. 1627-2890	78 06 07	80 11 21
CONSTRUCTIONS STRUCTURA INC. 1511-1636	78 02 15	80 11 20
LE CONSULTANT P.J.F. INC. 1510-8848	78 03 03	80 11 25
LA CORPORATION DES SUPERMARCHÉS SPOT 1123-1982	38 11 14	80 11 20
COURTIERS EN ALIMENTATION BEL-GO INC. 1241-2003	71 11 03	80 11 21
GEORGES DANSEREAU & FILS LTÉE 1251-0616	34 02 13	80 11 25
DECORON COATINGS LTD. 1145-4816	62 09 12	80 11 20
DÉPANNEUR ROBIN INC. 1503-4929	76 05 17	80 11 21
L.P. & M. DESBIENS & FRÈRES LTÉE 1462-0264	75 09 17	80 11 21
LES DIFFUSIONS ROBERT GAGNON INC. 1477-2685	77 05 05	80 11 25
LES ÉDITIONS DU 24 JUILLET INC. 1255-7682	71 05 10	80 11 24
LES ENTREPRISES C.M.L. INC. 1628-5330	78 08 04	80 11 21
LES ENTREPRISES CHALAUTO LTÉE 1475-9476	77 03 25	80 11 06
LES ENTREPRISES DES JOACHIMS LTÉE 1187-8329	61 12 12	80 11 21
LES ENTREPRISES LAC FRONTIÈRE LTÉE 1261-3436	62 02 14	80 11 21
LES ENTREPRISES ST-JUST LTÉE 1187-8311	62 02 14	80 11 21
ÉQUIPEMENT DE BUREAU ILLIG INC. 1142-1823	68 11 26	80 11 19
LES ÉQUIPEMENTS DE CAMPING MONIN LTÉE 1508-8644	77 11 21	80 11 21
FABER ET CIE INC. 1356-7805	74 05 23	80 11 20
FERMO-DÉCORATIONS INC. 1468-3692	76 07 09	80 11 20
FIBRE DE VERRE E.J.M. INC. 1638-4323	79 08 24	80 11 21

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES FOYERS JOLI FEU INC. 1469-7619	76 09 02	80 11 25
GAGNON FRÈRES «EXÉCUTIF» LTÉE 1258-2680	59 04 24	80 11 24
GARAGE ALCIDE DUPUIS & FILS LTÉE 1227-4239	71 11 22	80 10 24
GARAGE MARCEL SIMARD INC. 1361-5778	75 01 31	80 11 21
HARGITA LTD. 1265-0388	60 06 09	80 11 21
HÔTEL MOTEL BRITANIA INC. 1159-4850	65 05 14	80 11 21
HÔTEL STANDISH HALL, INC. 1133-2632	29 08 12	80 11 20
LES IMMEUBLES GUEYMARD INC. 1264-5719	67 12 12	80 11 25
IMPRIMERIE GUY FRENETTE INC. 1478-2908	77 06 02	80 11 21
IMPRIMERIE SOLEIL INC. 1368-6829	74 06 14	80 11 24
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MARINO INC. 1505-5239	76 11 03	80 11 20
LES INVESTISSEMENTS HNATIUK INC. 1474-9071	77 03 07	80 10 22
JOUETS MAJORETTE (CANADA) INC. 1503-8425	76 06 11	80 11 21
JUDY'S LINGERIE INC. 1114-7279	44 06 05	80 11 25
JULMAR INC. 1357-1963	74 06 12	80 11 25
THÉO. LANGLOIS, LIMITÉE 1161-7453	56 07 12	80 11 20
JEAN PAUL LAPALME INC. 1369-4997	74 08 29	80 11 21
LOCATION D'AUTOMOBILES BÉLISLE INC. 1505-3838	76 10 20	80 11 21
M.D. ÉLECTRIQUE INC. 1137-6811	60 04 27	80 11 26
M-D-E ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES LTÉE 1273-4976	64 06 19	80 11 26
MANUFACTURE VALLÉE INC. 1628-4168	78 07 19	80 11 25

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
J.A. MARTIN & FILS LTÉE 1230-7294	60 07 19	80 11 05
LES MOTEURS P.M. INC. 1468-5267	76 09 21	80 11 21
MOUNT REALTIES LIMITED 1264-9257	48 04 01	80 11 21
PATATE SERGE INC. 1355-7970	74 04 11	80 11 19
PÂTISSERIE SPLENDIDE INC. 1114-4680	69 06 18	80 11 19
PIÈCES D'AUTOS GUY (1977) INC. 1476-7206	77 04 19	80 11 19
PLACE DES SOEURS INC. 1280-1213	72 01 11	80 11 21
LES PLACEMENTS LE MASSIF INC. 1274-6392	70 11 09	80 11 25
POLIMPORT CORPORATION 1280-4092	62 08 22	80 11 20
PONT-VIAU COLOR BAR INC. 1140-9877	56 07 27	80 11 19
FLEURETTE QUINN INC. 1634-7676	79 03 20	80 11 21
F.J. RASKIN INCORPORÉE 1136-8354	33 07 07	80 11 21
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION T.R.-L.M. INC. 1644-1867	80 05 01	80 11 24
RESTAURANT T.J. INC. 1359-9238	74 10 25	80 11 25
LES RESTAURANTS K. ET P. INC. 1461-8177	75 09 08	80 11 19
J.C. RICARD INC. 1246-8484	72 02 03	80 11 25
RODRIGUE & FRÈRE (ST-JUST) INC. 1106-8590	59 11 26	80 11 21
LÉODIAS RODRIGUE (LAC-FRONTIÈRE) INC. 1363-5206	59 11 26	80 11 21
RODRIGUE LUMBER INC. 1187-8337	62 02 14	80 11 21
ARTHUR SANSOUCY & FILS INC. 1283-4537	69 01 10	80 11 24
SERVICE D'ENTRETIEN SAGUENAY INC. 1641-1670	80 01 28	80 11 24
SERVICE D'USINAGE JASMICO INC. 1370-7203	74 12 16	80 11 21

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
SERVICES DE ROULEMENT HARVEY INC. 1465-7449	76 03 24	80 11 21
STARNOPAK INC. 1632-4881	79 01 02	80 11 21
STATE FINANCE CORPORATION 1259-5930	71 08 19	80 10 18
STUDIO DE PHOTO QUÉBÉCOIS INC. 1279-8054	72 03 16	80 11 18
TECHMONT INC. 1285-7991	65 08 11	80 11 21
THIBEAULT FLOOR COVERING INC. 1123-3178	64 06 08	80 11 19
TRANSPORT ETCHEMIN INC. 1332-1344	72 10 11	80 11 14
TRÉPANIER & BLAIS INC. 1638-0446	79 08 06	80 11 26

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
COINAMATIC INC. 1840-9581	COIN-A-MATIC INC. ..... COIN-A-MATIC SERVICES INC. RIDGEWOOD SERVICE CORPORATION COINAMATIC LEASEHOLDS LTD.	80 12 01	Montréal
IMMEUBLE SOCIAL INC. 1840-8336	IMMEUBLE SOCIAL INC. ..... GESTION BIDROSARD INC.	80 12 01	Frontenac
LINGERIE R. BOISVERT INC. 1646-8464	INDUSTRIES DE COUTURE BOISVERT ET DUBÉ INC. AIR RAY INC. LINGERIE R. BOISVERT INC.	80 07 31	Beauce
LES RÔTISSERIES LE COQ RÔTI 1840-4244	LE COQ RÔTI, RÔTISSERIE, INC. .... RÔTISSERIE LORETTE INC. LES IMMEUBLES BENNY INC. LES RÔTISSERIES RESTO INC.	80 11 04	Québec
VÊTEMENTS SPORTS LISETTE INC. 1646-8456	COUTURE B.J.L. INC. ..... VÊTEMENTS SPORTS COUETTE LTÉE VÊTEMENTS SPORTS LIZETTE LTÉE VÊTEMENTS SPORTS HENRI LTÉE	80 07 31	Beauce

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ALIMENTS COMEAU (QUÉBEC) INC. *COMEAU SEA FOODS (QUÉBEC) INC.* 1646-7151	80 07 16	80 11 19	De la dénomination sociale: LES PÊCHERIES ACADIENNES INC. *ACADIAN FISHERIES INC.*
LES BEIGNES ARTHA-VICTO INC. 1647-1450	80 08 18	80 11 19	Du capital-actions
BERGERON BARIBAULT & BERGERON INC. 1360-5878	74 12 18	80 11 20	De la dénomination sociale: LÉONARD BERGERON ASSURANCE INC.
COMMUNICATIONS DE BEAUCE INC. .. 1634-0234	79 02 22	80 11 24	Du capital-actions
CREVETTES DU GOLF INC. 1644-9332	80 05 29	80 11 25	De la dénomination sociale: CREVETTES DU GOLFE INC.
DENISE SPORTS INC. 1840-4996	80 11 10	80 11 24	Des dispositions
LES ENTREPRISES LINDA GOULET INC. 1628-7625	78 08 01	80 11 14	De la dénomination sociale: CHAUSSURES PANDA (ANJOU) INC.
FERME ANDRÉ LABBÉ & FILS INC. 1648-4404	80 10 20	80 11 26	Du capital-actions
LE FESTIN DES SEIGNEURS INC. 1648-5351	80 10 27	80 11 19	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GESTION MACLE INC. 1643-3120	80 04 02	80 11 25	Du capital-actions
J.A. MARTIN & FILS LTÉE 1230-7294	60 07 19	80 11 05	Du capital-actions
MARTIN RENTALS LTD. 1122-9598	59 10 28	80 11 20	De la dénomination sociale: LOCATION MARTIN INC. *MARTIN RENTALS INC.*
MARTIN SERVICE STATION LTD. 1105-7890	54 10 27	80 11 21	De la dénomination sociale: STATION-SERVICE MARTIN INC. *MARTIN SERVICE STATION INC.*
1641-4112 QUÉBEC INC. 1641-4112	80 02 06	80 07 10	De la dénomination sociale: BAR M.E.L.S. INC.
1641-9434 QUÉBEC INC. 1641-9434	80 09 23	80 11 17	1) De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA PÉNINSULE ET DES ÎLES INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
1645-8838 QUÉBEC INC. 1645-8838	80 07 07	80 11 18	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES G-NOR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1647-2458 QUÉBEC INC. 1647-2458	80 08 22	80 11 25	1) De la dénomination sociale: CARRIÈRE RIVE-NORD INC. 2) du district judiciaire: Saint-Raymond; 3) du capital-actions; 4) du nombre des administrateurs: 6.
1647-7499 QUÉBEC INC. 1647-7499	80 09 25	80 11 26	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES NICOL HOULE INC.
1648-2887 QUÉBEC INC. 1648-2887	80 10 08	80 11 19	De la dénomination sociale: A. ET M. DE BOER INC.
1648-4669 QUÉBEC INC. 1648-4669	80 10 22	80 11 14	De la dénomination sociale: RIFO QUÉBEC INC.
LES MOTEURS P.M. INC. 1468-5267	76 09 21	80 11 21	1) Du capital-actions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
PONT-VIAU COLOR BAR INC. 1140-9877	56 07 27	80 11 26	De la dénomination sociale: COLOBAR DE PONT-VIAU INC.
SERVICE DE SÉCURITÉ C.P.D. INC. 1332-0619	72 09 29	80 11 24	Du capital-actions
SERVICE D'USINAGE JASMICO INC. 1370-7203	74 12 16	80 11 21	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ERNEST BEAULIEU INC.
SERVICES DE ROULEMENT HARVEY INC. 1465-7449	76 03 24	80 11 21	Du capital-actions
THIBEAULT FLOOR COVERING INC. ... 1123-3178	64 06 08	80 11 19	De la dénomination sociale: TAPIS THIBEAULT INC. *THIBEAULT CARPETS INC.*
LES VÊTEMENTS VATEL LTÉE 1156-8193	50 04 14	80 11 26	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'AGENCE LA RIBAMBELLE INC. 1840-0150	80 10 16	Rivière-Bleue
LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON DU QUÉBEC INC. 1840-7080	80 11 11	Lévis

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES AS DU JUDO DE ST-FABIEN (AJSF) INC. 1646-6070	80 09 10	43, 7e Avenue, Saint-Fabien
ASSOCIATION AVELLINESE DE MONTRÉAL 1841-0001	80 11 19	3260, Jean-Rivard, Montréal
ASSOCIATION DES BONS CITOYENS DE SHAWINIGAN-SUD INC. 1840-6868	80 11 10	Shawinigan-Sud
ASSOCIATION DES MAISONS MODULES DU PARC DES QUATRE-SAISONS INC. 1646-4646	80 08 26	43, Blizzard, canton Tremblay
ASSOCIATION DES MÉDIAS RÉGIONAUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC *ASSOCIATION OF QUÉBEC REGIONAL ENGLISH MEDIA* 1640-8700	80 11 05	Sainte-Anne-de-Bellevue
ASSOCIATION DES USAGERS DU C.L.S.C. LES MONTAGNAIS 1648-1277	80 10 14	1313, avenue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides
L'ASSOCIATION DU PSORIASIS DU QUÉBEC INC. 1841-1389	80 12 01	1225, de Luxembourg, Sillery
ASSOCIATION MONOPARENTALE DE VAL D'OR INC. 1840-3287	80 11 03	100, rue Dollar, Val-d'Or
ASSOCIATION RÉGIONALE DE BADMINTON DE LAVAL 1648-1269	80 10 14	177, boul. Roseval, Laval
L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS 1840-1331	80 10 27	Hull
LE CAFÉ 1100 1648-0162	80 10 06	1100, boulevard Omer-Deslauriers, Granby
CENTRALE DE COMPILATION UFOLOGIQUE DU QUÉBEC INC. 1840-3279	80 11 03	101, rue St-Alphonse, Drummondville
CENTRE D'AIDE ET DE FORMATION PRÉ-EMPLOI C.A.F.P.E. 1840-3295	80 11 03	409-111, rue King ouest, Sherbrooke
CLUB DE COUREURS SUR ROUTE LA CAVALE INC. 1841-0506	80 11 24	31, 13e Rue ouest, Rimouski
CLUB DE HOCKEY FLEUR DE LYS DE GRANBY (1980) INC. 1841-0563	80 11 25	Granby
CLUB DE PATIN À ROULETTES ARTISTIQUE DE VAUDREUIL-SOULANGES 1841-0381	80 11 24	430, boulevard Harwood, Dorion
CLUB DE SKI DE FOND NORBEC 1840-3618	80 11 04	89, St-Jean-Baptiste est, Mercier
CLUB DES LOISIRS DE LAFERTÉ 1840-3444	80 11 04	Laferté

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB OPTIMISTE CHAMPFLEURY LAVAL 1840-2883	80 10 30	Laval
CLUB OPTIMISTE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME INC. 1841-0092	80 11 20	Saint-Jean-Chrysostome
CLUB OPTIMISTE LA PÊCHE 1841-0969	80 11 27	Sainte-Cécile-de-Masham
CLUB SOCIAL DES JEUNES DE CHAPAIS 1840-3303	80 11 03	Chapais
LE CLUB SPORTIF DE L'ÉPIPHANIE INC. 1840-0903	80 10 22	65, rue Notre-Dame, L'Épiphanie
LE COMITÉ CULTUREL DE BARRAUTE 1840-2891	80 10 30	Barraute
LE COMITÉ D'ÉCOLE DE LA POLYVALENTE DE L'ÎLE 1840-6660	80 11 07	255, rue St-Rédempteur, Hull
LE COMITÉ DES CITOYENS DE LASALLE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME INC. *THE LASALLE CITIZEN'S CRIME PREVENTION AND SAFETY COUNCIL INC.* 1840-3089	80 11 12	LaSalle
COMITÉ DES FÊTES DE LA PLEINE LUNE INC. 1645-0843	80 10 14	86, rue St-André, Terrebonne
COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE NOMININGUE . 1648-0980	80 10 09	127, Ste-Anne, Nominingue
COMITÉ DES LOISIRS DU CORROSSOL 1841-0068	80 11 19	74, place Mingan, Sept-Îles
COMITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE DOLBEAU 1840-3931	80 11 24	Dolbeau
COMPOSTS FERTOX INC. 1841-1108	80 11 28	455, rue Court, Lachute
CORPORATION DES LOISIRS DE LAUNAY 1648-0360	80 11 14	Launay
DOMAINE MORENCY 1647-9156	80 09 22	359, rue St-Paul, La Tuque
L'ÉCLAIRCIE DE POINTE SAINT-CHARLES 1648-0881	80 10 09	Pointe-Saint-Charles
ÉCOLE DE BALLET JAZZ DE MATANE INC. 1841-0472	80 11 24	209, St-Georges, Matane
LE FONDS ROSAIRE-TREMBLAY INC. 1840-7262	80 11 12	Montréal
GROUPEMENT DE HOCKEY DU ROND-POINT DE LÉVIS . 1841-0886	80 11 27	96, rue Caron, Lauzon
LIGUE DE HOCKEY INDÉPENDANTE DE MACAMIC INC. 1840-6678	80 11 07	Macamic

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES LOGEMENTS AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC INC. 1647-9289	80 09 23	821, rue Laval, Laval
LA LOGERI INC. 1841-0316	80 11 21	Rimouski
LOISIRS DE ROUTHIERVILLE INC. 1841-0605	80 11 25	Routhierville
LE MAI THÉÂTRAL INC. 1643-2973	80 04 02	Shawinigan
LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE BERNIÈRES-ST-NICOLAS 1841-0860	80 11 27	900, parc Belvédère, Saint-Nicolas-Est
SKI-MONT ST-DAMIEN INC. 1840-0721	80 10 21	Saint-Damien
SOCIÉTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE ARRIEROS COLOMBIA *SOCIEDAD CULTURAL Y DEPORTIVA ARRIEROS COLOMBIA* 1840-3162	80 11 26	Montréal
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET SOCIAL DE SAINTE-JEANNE-D'ARC INC. 1841-0258	80 11 21	Sainte-Jeanne-d'Arc
SOCIÉTÉ POPULAIRE D'INFORMATION DU QUÉBEC..... 1841-1462	80 12 02	Montréal
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC ROUVILLE INC. 1840-6694	80 11 07	250 A, Haute-Rivière nord, Saint-Césaire
SOUS-POSTE DE COURTAGE DE TÉMISCOUATA INC..... 1840-7957	80 11 18	Notre-Dame-du-Lac
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC. 1841-0282	80 11 21	Cap-aux-Meules
LES VIGIES INC. 1840-7114	80 11 11	1337, rue Maguire, app. 1, Sillery
VILLAGE PLEIN AIR LAC ÉDOUARD INC. 1840-1091	80 10 24	Lac-Édouard
LES ZOULOUS BLANCS 1840-0895	80 10 22	3-1820, Langevin, Saint-Hubert

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10375-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
ACADIAN DISTILLERS LIMITED 1228-3941	80 08 27	Du bureau principal à 4, carré Westmount, Westmount

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
LEVANT IMMOBILIÈRE S.A. 1645-9604	80 11 26	289, boulevard Kirkland, Kirkland	289, boulevard Kirkland, Kirkland
MANOR CARE I, INC. 1840-7072	80 11 27	C T Corporation System (Canada) Ltd., 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
SEAWALL ENTERPRISES LIMITED 1646-6120	80 12 01	Me Derek A. Hanson 630, boulevard Dorchester ouest, 22e étage, Montréal	630, boulevard Dorchester Dorchester ouest, 22e étage, Montréal
URBANOR S.A. 1840-0986	80 11 25	15, rue Notre-Dame ouest, suite 202, Montréal	15, rue Notre-Dame ouest, suite 202, Montréal

10375-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1476-5267	AGENCE A.R.E.A. INC.	Sherbrooke	77 04 13	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1478-2494	AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ST-BENOÎT INC.	Jonquière	77 02 23	Initial, 1977-1978-1979
1475-9872	LES AMIS DE L'ARTISAN DE LOTBINIÈRE INC.	Ste-Foy	77 03 28	Initial, 1978-1979
1479-2410	LES AMIS DE L'AVENUE GREENE	Westmount	77 07 04	Initial, 1978-1979
1479-3129	ANIMOBYC INC.	Hauterive	77 07 08	1978-1979
1477-1455	LES ARTISANS DE LA MARGUERITE INC.	Bellefeuille (Terrebonne)	77 05 02	Initial, 1977-1978-1979
1474-9402	ASHRAM YOGA KRIPALU SHANTI INC.	4824, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal	77 03 07	Initial, 1977-1978-1979
1478-7865	ASSOCIATION ACTION CHANSON DU QUÉBEC	Montréal	77 06 20	Initial, 1977-1978-1979
1474-9998	ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON INC.	Lebel-sur-Quévillon (Territoire-du-Nouveau-Québec)	77 03 08	Initial, 1977-1978-1979
1476-8923	ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE PANHELLÉNIQUE DU QUÉBEC *THE PANHELLENIC COMMUNITY ORGANIZATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC*	Montréal	77 04 25	Initial, 1977-1978-1979
1479-5660	ASSOCIATION DE LA JEUNESSE PÉRUVIENNE	4169, rue Amos, app. 5, Montréal-Nord	77 07 14	Initial, 1979
1478-2478	ASSOCIATION DE POCHES SAGUENAY LAC ST-JEAN	200, rue Racine est, Chicoutimi	77 04 13	Initial, 1977-1978-1979
1477-3691	ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL SUD	Laval	77 05 06	Initial, 1978-1979
1478-1694	ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS DE GRANADA	Granada (Témiscamingue)	77 09 08	1978-1979
1478-8228	ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Cité universitaire, boul. Université, Sherbrooke	77 06 20	Initial, 1977-1978-1979
1477-7478	ASSOCIATION DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE DU BAS-ST-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE	Rimouski	77 05 17	Initial, 1977-1978-1979
1476-0409	ASSOCIATION DES CINÉASTES AMATEURS DE LA RIVE-SUD	Longueuil	77 03 29	Initial, 1977-1978-1979
1475-2083	L'ASSOCIATION DES CITOYENS POUR L'ACTION DÉMOCRATIQUE LAVAL INC.	58, boul. Cartier, Laval-des-Rapides	77 03 14	Initial, 1977-1978-1979
1479-4606	L'ASSOCIATION DES FAMILLES UNIPARENTALES DU CANADA, SECTION VERSALLE *ONE PARENT FAMILIES ASSOCIATION OF CANADA, VERSALLE CHAPTER*	400, terrasse Newman, bur. 118, LaSalle	77 11 15	Initial, 1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1477-7106	ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PIÈCES D'AUTOMOBILES DES CANTONS DE L'EST INC.	Sherbrooke	77 05 19	Initial, 1977-1978-1979
1478-0506	ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA DEUX INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	77 05 26	Initial, 1977-1978-1979
1478-4326	ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DE PIÈCES D'ACCESSOIRES ET DE PNEUS D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC INC.	20, boul. Wilfrid-Hamel, Vanier	77 06 06	Initial, 1977 à 1979 incl.
1475-7942	ASSOCIATION DES PARACHUTISTES DE MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN	821, rang Le Brûlé, St-Antoine-sur-Richelieu (Verchères)	77 09 27	1978-1979
1474-9667	ASSOCIATION DES PÊCHEURS À LA MOUCHE DE MONTRÉAL INC. *MONTREAL CASTING CLUB INC.*	1238, rue Blainville, Longueuil	77 03 08	Initial, 1977-1978-1979
1476-2553	ASSOCIATION DES PÊCHEURS CÔTIERS DE PABOS-MILLS ET NEWPORT INC.	Newport (Gaspé-Est)	77 04 04	1978-1979
1477-4590	L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POISSON DE LA GASPÉSIE INC.	Grande-Rivière (Gaspé-Est)	77 05 10	Initial, 1977-1978-1979
1477-5555	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE	1, ch. du Chalumeau, St-Dunstan-du-Lac-Beauport	77 05 12	1978-1979
1476-6935	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'OASIS DE LAVAL INC.	Laval	77 04 18	Initial, 1977-1978-1979
1476-6901	L'ASSOCIATION PANNESE DE MONTRÉAL INC.	6300, rue Val-Marie, St-Léonard	77 04 18	Initial, 1977-1978-1979
1476-3445	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC, L'APPUI	Montréal	77 06 15	Initial, 1977-1978-1979
1474-8073	L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE TENNIS DE LA CÔTE-NORD	109, avenue Évangeline, Sept-Îles	77 03 03	Initial, 1977-1978-1979
1478-3369	ASSOCIATION SPORTIVE DE STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ INC.	Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency 1)	77 06 03	Initial, 1977-1978-1979
1478-2635	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLE-ÉMARD	4, place Ville-Marie, bur. 512, Montréal	77 05 31	Initial, 1977-1978-1979
1477-2347	ASSOCIATION SPORTIVE LES RENARDS DU NORD INC.	St-Louis-de-Terrebonne	77 05 02	Initial, 1978-1979
1476-8717	ASSOCIATION XM13 4X4 ET VICTIME DU 13 INC.	662, avenue Grande-Allée est, bur. 300, Québec	77 04 22	Initial, 1978-1979
1478-8913	ATELIER DE RÉPARATION DE BIJOUX C.R. INC.	4353 A, rue Brébeuf, Montréal	77 06 23	Initial, 1977-1978-
1479-5595	L'ATELIER THÉÂTRAL DU CHEPA	1206, boul. Henri-Bourassa est, Montréal	77 07 12	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1479-2402	LES ATELIERS DU THÉÂTRE SANS NOM	1850, rue Ontario est, Montréal	77 08 08	1978-1979
1475-7009	LES ATELIERS MARCEL CÔTÉ INC.	2139, boul. Laflèche, Hauterive	77 09 26	1978-1979
1479-4556	AUBUT ET ROYER LTÉE	Montréal	77 07 12	Initial, 1978-1979
1475-2893	AUDIO-DISTRIBUTION RÉJEAN INC. ...	108, boul. de La Visitation, Champlain	77 03 16	1978-1979
1478-5026	AUTODROME DE GAGNON ..... *GAGNON SPEEDWAY*	Gagnon (Saguenay)	77 06 08	Initial, 1977-1978-1979
1476-8337	LE BAR DEN INC.	8149, rue Juliette, LaSalle ..	77 04 21	1977-1978-1979
1477-9052	BÉDARD, MAINGUY, THERRIEN & ASSOCIÉS INC.	2700, boul. Laurier nord, bureau 3960, Ste-Foy	77 05 20	1977-1978-1979
1477-8732	LES BIJOUTERIES A. M. INC.	900, 9e Avenue, Charny (Lévis)	77 05 20	1977-1978-1979
1477-1653	LA BOÎTE CULTURELLE LE VENT DU NORD INC.	Port-Cartier (Saguenay)	77 05 02	Initial, 1977-1978-1979
1475-3776	BOUTIQUE DE L'ÉBÉNISTE QUÉBÉCOIS INC.	145 R. boul. Benoît-XV, Québec	77 03 18	1977-1978-1979
1479-1057	BUREAU D'ÉTUDES VALENT INC.	3901, rue Jean-Talon ouest, bureau 314, Montréal	77 06 30	Initial, 1978-1979
1477-8708	CAFÉ PROVISOIRE INC.	2192, rue du Rucher, Auteuil (Laval)	77 05 20	1977-1978-1979
1474-9295	CAFÉ SYNTHÈSE INC.	1585, avenue Rousseau, Plessisville (Mégantic)	77 03 07	Initial, 1977-1978-1979
1478-9820	CARREFOUR 540	540, rue Montmagny, Québec	77 06 27	Initial, 1977-1978-1979
1475-8270	CARREFOUR UNITÉ INC.	Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)	77 09 28	1978-1979
1476-1696	LE CENTRE COMMUNAUTAIRE CANADIEN-SERBE DE QUÉBEC	351, avenue Melville, Westmount	77 03 31	Initial, 1977-1978-1979
1477-8906	CENTRE D'ÉCHANGE CULTUREL AFRICAIN	1557, boul. de Maisonneuve est, Montréal	77 05 20	1977-1978-1979
1475-5193	CENTRE D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION EN LANGUES SECONDES C.E.R.E.L.	349, rue Jeanne-d'Arc, Québec	77 03 22	Initial, 1977-1978-1979
1477-0507	CENTRE DU JARDIN DROUIN & FILS INC.	224, rue Seigneuriale, Beauport	77 04 27	1977-1978-1979
1476-9319	LE CENTRE RÉCRÉATIF DE POINTE-FLEURANT INC. *THE FLEURANT POINT RECREATIONAL CENTER INC.*	Escuminac (Bonaventure) ..	77 04 25	Initial, 1977-1979
1478-0266	CENTRE RÉCRÉATIF DE STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON INC.	598, boul. des Pins, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Terrebonne)	77 05 31	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1476-2843	LE CERCLE DES AFFAIRES DE ST-ANSELME INC.	St-Anselme (Dorchester) ...	77 04 05	1977-1978-1979
1474-7950	LE CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC.	Montréal	77 03 02	1977-1978-1979
1477-3261	CLUB AÉRONAUTIQUE DE LA SARRE INC.	La Sarre (Abitibi).....	77 05 06	Initial, 1977-1978-1979
1477-0739	CLUB AUTOMOBILE CAMPI INC.	345, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	77 04 28	Initial, 1977-1978-1979
1475-3446	CLUB DE BALLE MOLLE LES OBÉLIX DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC.	10, rue des Oblats, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	77 03 17	Initial, 1977-1978-1979
1476-4245	LE CLUB DE CANOTAGE ET DE CANOT-CAMPING CAPITACHOUANE INC.	Trois-Rivières	77 04 12	Initial, 1977-1978-1979
1477-6876	CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DE L'ÎLE LONGUE INC.	Québec	77 05 17	Initial, 1977-1978-1979
1475-3727	CLUB DE GYMNASTIQUE ST-GEORGES INC.	St-Georges (Beauce)	77 06 22	1977-1978-1979
1477-2289	LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR B HOCHELAGA	3675, rue Adam, Montréal .	77 05 02	Initial, 1977-1978-1979
1475-7876	CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-MARGUERITE-DE-CORTONE (TROIS-RIVIÈRES)	2068, rue Chamberland, Trois-Rivières	77 11 11	1978-1979
1478-8103	CLUB DE L'ÂGE D'OR STE-THÉRÈSE-DE-COLOMBIER	Colombier (Saguenay)	77 06 20	1977-1978-1979
1477-3584	CLUB DE MOTO DE SENTIERS M.L.B. INC.	Montmagny	77 05 06	Initial, 1977-1978-1979
1478-8731	CLUB DE MOTOS LES ANGES D'ACIER INC. *STEEL ANGELS MOTOS CLUB INC.*	Matane	77 06 21	Initial, 1977-1978-1979
1478-5182	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CHAMBLY INC.	Chambly	77 06 09	Initial, 1977-1978-1979
1478-8376	CLUB DE PHOTO CLIN D'OEIL	St-Jérôme (Terrebonne)	77 06 21	Initial, 1977-1978-1979
1476-5481	CLUB DE PLEIN AIR DE ST-PATRICE INC.	St-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)	77 02 25	1977-1978-1979
1479-2634	CLUB DE PLEIN AIR DEUX-MONTAGNES	Mirabel (Deux-Montagnes) .	77 07 07	1978-1979
1477-3741	LE CLUB DE RADIO LES MORDUS DES ONDES INC.	105, avenue Dupuis, St-Grégoire (Iberville)	77 05 12	Initial, 1978-1979
1478-6594	CLUB DE RADIO LES PERROQUETS DE CHANDLER LTÉE	Chandler (Gaspé-Est).....	77 06 13	Initial, 1977-1978-1979
1477-3857	CLUB DE SKI DE FOND DE CHANDLER INC.	Chandler (Gaspé-Est).....	77 05 09	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1478-3278	CLUB DE SKI DE FOND MONT-VALIN INC.	St-Fulgence (Chicoutimi) ...	77 06 03	Initial, 1977-1978-1979
1478-4656	CLUB DE SKI DE FONDS SAPINIER INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	77 06 07	1977-1978-1979
1477-2784	CLUB DE SKI NAUTIQUE DE VAL D'OR INC.	Val-d'Or	77 05 05	1977-1978-1979
1474-8065	LE CLUB DE TENNIS DE HAUTERIVE ..	650, rue Henri, Hauterive ..	77 05 26	1977-1978-1979
1479-0349	CLUB DE TIR DE ST-SÉBASTIEN INC. ..	St-Sébastien (Frontenac) ...	77 06 29	1977-1978-1979
1477-4657	CLUB DE VÉLO DRUMMOND INC.	St-Cyrille (Drummond)	77 05 10	Initial, 1977-1978-1979
1479-3160	CLUB DES LIONS D'ALMA INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	77 07 08	Initial, 1978-1979
1476-0698	LE CLUB DES LOISIRS FLEUR DE LYS DES CARAÏBES *THE CARABBEAN FLEUR DE LYS RECREATIONAL CLUB*	Montréal	77 03 29	1977-1978-1979
1476-0524	CLUB L'ÂGE D'OR DE POULARIES INC.	Poularies (Abitibi)	77 05 20	1977-1978-1979
1475-0822	CLUB L'AMI DU CHEVAL K.R.T.	St-Antonin (Rivière-du-Loup)	78 01 31	1978-1979
1478-1199	CLUB 4X4 COMMANDO LÉVIS INC.	644, rue Trans-Canada, Lauzon	77 05 29	1977-1978-1979
1474-6622	CLUB RADIO FAUCON INC.	Senneterre (Abitibi)	77 03 01	Initial, 1977-1978-1979
1475-4865	CLUB SOCIAL DES QUILLEURS PIERRE MONTPETIT	440, rue Beaubien est, Montréal	77 05 10	Initial, 1977-1978-1979
1476-0268	CLUB SOCIAL DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	905, avenue de Lorimier, Montréal	78 03 29	Initial, 1978-1979
1476-3833	CLUB SOCIAL LES OCTOPODES INC....	2700, rue Francis-Hugues, Vimont	77 04 07	Initial, 1978-1979
1475-9088	CLUB SOCIAL LES 45 CHARPENTIERS MENUISIERS	3151, rue Jean-Talon, bur. 3, Montréal	77 03 24	Initial, 1977-1978-1979
1478-5257	CLUB SOCIAL REMOUS DE LA CHAUDIÈRE	Route 171, St-Étienne (Lévis)	77 06 07	1977-1978-1979
1475-9542	CLUB SPORTIF JEAN-JACQUES ROUSSEAU *SPORTS CLUB JEAN-JACQUES ROUSSEAU*	2078, rue Jeanne-Mance, Montréal	77 03 25	Initial, 1977-1978-1979
1477-7296	CLUB SPORTIF LE VACANCIER INC. ...	St-Laurent, I.O. (Montmorency 2)	77 05 17	Initial, 1977-1978-1979
1477-7304	CLUB SPORTIF ST-JEAN, I.O.	St-Jean, I.O. (Montmorency 2)	77 05 17	1977-1978-1979
1474-6820	COMITÉ CULTUREL DE VENISE-EN-QUÉBEC	Venise-en-Québec (Missisquoi)	77 03 01	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1479-2394	COMITÉ D'ACTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE À SAUMONS LES ESCOUMINS (C.A.A.R.S.E.)	Escoumins (Saguenay)	77 07 06	Initial, 1978-1979
1477-9904	COMITÉ DE CITOYENS ET D'ACTION MUNICIPALE DE ST-CÉSAIRE INC.	St-Césaire (Rouville)	77 05 24	Initial, 1977-1978-1979
1476-6117	COMITÉ DE LOISIRS DU RANG 10	310, R.R. 1, St-Gédéon (Lac-St-Jean-Est)	77 04 15	Initial, 1977-1978-1979
1477-5092	COMITÉ DES CITOYENS DE VILLE ET PAROISSE DE BEAUCEVILLE, BEAUCE, INC.	Beauceville (Beauce)	77 05 11	Initial, 1977 à 1979 incl.
1477-3030	COMITÉ DES FÊTES DES HAUTES-LAURENTIDES	Plage Emons, St-Jovite (Terrebonne)	77 05 05	1978-1979
1478-4391	LE COMITÉ DES LOCATAIRES DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE DE SAINT-HYACINTHE *COMITE LOCATAIRES HABITATIONS LOYER MODIQUE ST-HYACINTHE*	754, rue Girouard, bur. 1, St-Hyacinthe	77 06 07	1977-1978-1979
1476-2090	COMITÉ DES LOISIRS DE ST-RENÉ GOUPIL INC.	Gatineau	77 04 04	1978-1979
1477-9003	LE COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DE LA ST-JEAN DANS ST-LOUIS DE FRANCE	Montréal	77 05 20	Initial, 1977-1978-1979
1475-2786	LE COMITÉ POPULAIRE DE BOILEAU ..	Territoire non organisé, Chicoutimi (Chicoutimi)	77 03 16	1978-1979
1478-8186	COMITÉ SOCIO-CULTUREL ST-JACQUES INC.	Montréal	77 06 20	Initial, 1977-1978-1979
1479-3079	COMPAGNIE DE CANTINES D'INDUSTRIES NATIONALES LTÉE	210, rue St-Jacques, bur. 500, Montréal	77 08 29	Initial, 1978-1979
1479-3830	LA COMPAGNIE DE DANSE EXPRESSION INC.	4376, rue de la Roche, Montréal	77 07 11	1978-1979
1476-7941	LES COMPAGNONS DU 12	1753, rue Robillard, St-Hubert (Chambly)	77 01 17	1978-1979
1477-6603	COMPTOIR DES TRAVAILLEURS DE SHERBROOKE INC.	Sherbrooke	77 06 30	Initial, 1977-1978-1979
1479-4812	CONSTRUCTION G. & J. LEGAULT INC. *G. & J. LEGAULT CONSTRUCTIONS INC.*	710, 12e Avenue, Lachine ..	76 07 14	1978-1979
1478-8467	CONSTRUCTION GAMMA DELTA PHI LIMITÉE	335, rue de la Montagne, Montréal	77 11 23	Initial, 1978-1979
1474-7935	CONSTRUCTION M.R.B. INC. ..... *M.R.B. CONSTRUCTION INC.*	44, rang du Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée	77 03 02	Initial, 1977-1978-1979
1478-9325	LES CONSTRUCTIONS R.R.B. INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	77 06 27	Initial, 1977-1978-1979
1475-4477	LA CORPORATION DES FÊTES NATIONALES, RÉGION DES LAURENTIDES	236, avenue du Palais, St-Jérôme (Terrebonne)	77 03 21	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1478-1629	LA CORPORATION DU VINGT-DEUXIÈME CHAMPIONNAT DU MONDE DE PATINAGE À ROULETTES	6955, boul. Taschereau, bureau 106, Brossard (Laprairie)	77 06 28	Initial, 1977-1978-1979
1474-7380	COUP DE POUCE TROISIÈME ÂGE DE MERCIER INC.	5279, avenue des Érables, Montréal	77 06 01	Initial, 1977-1978-1979
1475-1069	LES COUVRE-PLANCHERS BOIVIN & PAQUET INC.	23, place Laurentienne, Ste-Catherine (Portneuf)	77 03 11	1978-1979
1476-5853	CRÉATIONS CLAUDE-AIMÉ LTÉE	1600, rue Notre-Dame ouest, Montréal	77 04 14	Initial, 1977-1978-1979
1476-2348	DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR	St-Joachim-de-Tourelle (Gaspé-Ouest)	77 03 15	1977-1978-1979
1477-0556	DISTRIBUTIONS COSMÉTIQUES B.E.C. LIMITÉE	970, boul. des Chutes, Beauport	77 04 28	1977-1978-1979
1477-0473	R. DUROSS & ASSOCIÉS INC. ..... *R. DUROSS & ASSOCIATES INC.*	675, avenue London, Dorval	77 04 28	Initial, 1977-1978-1979
1477-6421	ENTREPRISE D.J. BOUCHER INC.	17, rue Dieppe, Chicoutimi .	77 50 16	1977-1979
1475-8486	LES ENTREPRISES G.A.M.T. INC.....	12286, boul. Langelier, Montréal-Nord	77 09 28	1978-1979
1479-4655	LES ENTREPRISES MASSY & FILS INC. .	3325, boul. de L'Assomption, bur. 400, Montréal	77 07 13	1978-1979
1475-9104	LES ENTREPRISES MONTAWAK LTÉE .. *MONTAWAK ENTERPRISES LTD.*	1010, rue Ste-Catherine ouest, bur. 1020, Montréal	77 03 25	Initial, 1978-1979
1476-5200	LES ENTREPRISES RÉMI CLOUTIER INC.	1055, avenue du Pont sud, Alma (Lac-St-Jean-Est)	77 04 13	1978-1979
1474-8552	LES ENTREPRISES TOM WHEELER INC. *TOM WHEELER ENTERPRISES INC.*	392, rue Victoria, Magog (Stanstead)	77 03 04	Initial, 1977-1978-1979
1479-6015	ÉPICERIE ODILE ÉMOND INC.....	Montcerf (Gatineau).....	77 07 15	1978-1979
1475-3693	EXCAVATION MOLISE LTÉE ..... *MOLISE EXCAVATION LTD*	9615, avenue Papineau, bur. 385, Montréal	77 03 18	1978-1979
1479-3384	LES EXPERTISES AGRICOLES M.B. INC.	10550, rue Hogue, Montréal	77 07 12	1978-1979
1475-4386	LA FÉDÉRATION DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE DU QUÉBEC INC. *QUÉBEC FEDERATION OF INDEPENDENT BUSINESS INC.*	1255, carré Phillips, bur. 210, Montréal	77 03 18	Initial, 1977-1978-1979
1477-3717	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES EN RÉSIDENCE DU QUÉBEC, INC.	Montréal-Nord	77 05 06	Initial, 1977-1978-1979
1479-5017	FESTIVAL CIDRE & POMME DE ST-ANTOINE ABBÉ ET FRANKLIN-CENTRE	Franklin (Huntingdon)	77 07 14	Initial, 1978-1979
1477-1935	LE FESTIVAL DES SUCRES DE NOTRE-DAME-DU-LAC INC.	775, rue St-Viateur, Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata)	77 05 03	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1474-6572	FESTIVAL JACQUES CARTIER INC.	Gaspé (Gaspé-Est)	77 03 01	Initial, 1977-1978-1979
1476-0599	FESTIVAL PROVINCIAL QUATRE PAR QUATRE DE QUÉBEC INC.	7266, rue des Louvres, Charlesbourg	77 03 29	1977-1978-1979
1476-8022	FONDATION DES AMIS DE TENNIS	126, rue St-Pierre, Québec .	77 04 21	Initial, 1977-1978-1979
1475-4675	FONDATION DU CLUB ROTARY DE QUÉBEC	Québec	77 03 21	Initial, 1977-1978-1979
1476-9392	LA FONDATION MICHEL DUPUY.....	Jonquière	77 04 25	Initial, 1977-1978-1979
1477-0879	FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA SURDITE NEURO-SENSORIELLE	Québec	77 04 28	Initial, 1977 à 1979
1476-6562	FONDATION SPORT JEUNESSE INC. .... *YOUTH SPORT FOUNDATION INC.*	622, rue des Lilas, Mont-St-Hilaire (Rouville)	77 04 18	1977-1978-1979
1479-3277	GARAGE JEAN-GUY LANCTOT INC.....	180, route 132, Ste-Catherine (Laprairie)	77 07 08	Initial, 1978-1979
1476-2363	GESTION LUSER INC.	5345, rue Ferrier, Montréal .	77 04 04	Initial, 1977-1978-1979
1479-4259	LES GRANDS DE LA MOTO DU SAGUENAY INC.	Chicoutimi	77 07 12	1978-1979
1475-9583	LE GROUPE DES FEMMES	199, boul. Davignon, Cowansville (Missisquoi)	77 07 06	Initial, 1978-1979
1474-8123	LES HABITATIONS V.L. INC.	655, rue Jutras, Drummondville	77 03 03	Initial, 1978-1979
1476-2264	IMMEUBLES CITREM INC.	5345, rue Ferrier, Montréal .	77 04 04	Initial, 1977-1978-1979
1477-9011	LES IMMEUBLES LARENO INC.	1425, rue Préfontaine, Ste-Foy	77 05 20	1977-1978-1979
1479-5181	INFORMATION-DIVORCE QUÉBEC INC.	Québec	77 07 18	Initial, 1978-1979
1477-6207	LIGUE DE BALLE LENTE DE CHIBOUGAMAU INC.	624, 3e Rue, Chibougamau Terriroire-du-Nouveau-Québec)	77 05 16	1977-1978-1979
1477-0655	LIGUE DE BALLE MOLLE LES BONS COPAINS DU SUD-OUEST INC.	Verdun	77 04 28	1977-1978-1979
1476-7784	LIGUE DE FLÉCHETTES LAC ST-JEAN NORD	2056, rue Provencher, Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	77 04 20	Initial, 1977-1978-1979
1479-6064	LIGUE DES COPAINS DE L'ESTRIE INC.	Granby (Shefford)	77 08 26	Initial, 1978-1979
1475-7181	LIGUE POUR LA SAUVEGARDE DES EXPROPRIÉS DE LA PAROISSE DU CHRIST-ROI	St-Hyacinthe	77 10 26	Initial, 1978-1979
1476-9491	LOCATION D'ÉQUIPEMENT MAHER INC.	Pointe-aux-Trembles	77 04 26	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1479-1644	LOGE RÉSERVOIR DE SILOE NO. 1	7642, rue Montbrun, St-Léonard (Montréal)	77 07 05	1978-1979
1477-9813	MAÇONNERIE GEAI BLEU INC. ..... *BLUE JAY MASONRY INC.*	6290, rue Louis-Sicard, St-Léonard (Montréal)	77 05 24	Initial, 1977-1978-1979
1477-4574	LA MAISON DES JEUNES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN	594, rue Bagot, Québec	77 05 11	Initial, 1977-1978-1979
1476-1985	MÉTAL CONCEPT LTÉE	Montréal	77 03 31	Initial, 1977-1978-1979
1475-0533	MONTAGNE DU REPOS	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	77 02 03	Initial, 1977-1978-1979
1475-2331	MOUVEMENT JEUNESSE MONTRÉAL-NORD	4935, rue Ardennes, Montréal-Nord	77 08 01	Initial, 1978-1979
1478-9838	ORGANISATION ANTI-PAUVRETÉ DE QUÉBEC	Québec	77 06 27	1977-1978-1979
1477-1760	THOMAS OUELLET LTÉE	Route 169, St-Bruno (Lac-St-Jean-Est)	77 05 03	Initial, 1977-1978-1979
1475-2729	PAVAGE & ASPHALTE GIACOMO TRIASSI INC. *GIACOMO TRIASSI PAVING & ASPHALT INC.*	8390, rue Lévrard, St-Léonard (Montréal)	77 03 16	1978-1979
1476-0730	LE PETIT OPÉRA POPULAIRE P.O.P. ...	1017, rue St-Hubert, Montréal	77 03 30	1977-1978-1979
1477-3626	LE POT AU FEU ST-JEAN INC.	St-Jean.....	77 05 06	1977-1978-1979
1478-3922	LES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DES LAURENTIDES INC.	Montréal	77 06 07	1978-1979
1476-6026	LES PROJETS COMMUNAUTAIRES DE MONTMARTRE	1855, 59e Avenue, Pointe-aux-Trembles	77 04 15	1977-1978-1979
1476-8170	LE RALLIEMENT DES CITOYENS DU GRAND MISTASSINI	39, rue Dequen, Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	77 04 21	Initial, 1977 à 1979 incl.
1476-7479	LES RALLYES BELL-FLEUR ET BELL-FEUILLE	1060, rue University, bur. 901, Montréal	77 04 20	1977-1978-1979
1476-3890	LES RANDONNEURS CYCLISTES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	260, rue Bayard, Québec ...	77 04 07	Initial, 1977-1978-1979
1476-8162	RÉFRIGÉRATION WILFRID BOULET INC.	4332, rue Letellier, Lac-Mégantic (Frontenac)	77 04 21	Initial, 1977-1978-1979
1477-3022	RÉSIDENCE SAINT-PAUL-APÔTRE.....	2150, 8e Avenue, Québec ..	77 07 13	Initial, 1978-1979
1475-3602	RESTAURANT RIVIÈRE-VERTE INC.....	St-Antonin (Rivière-du-Loup)	77 03 18	1978-1979
1477-1943	ROMENA INC.	Montréal	77 05 03	Initial, 1978-1979
1474-7422	SAJEMA INC.	806, rue des Chênes, Beloeil	77 02 28	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1475-8775	LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	4362, rue St-André, Montréal	77 09 30	1978-1979
1478-4672	SERVICE DE PARRAINAGE CIVIQUE LE FILLEUL INC.	Trois-Rivières	77 06 08	1977-1978-1979
1478-6818	SERVICE DE TÉLÉVISION CLAUDE LANDRY INC.	83, rue St-Jacques, St-Jean	77 06 15	1977-1978-1979
1477-8617	SERVICES FINANCIERS BEAUDRY-BEAUCHESNE INC.	Laval (Île-Jésus)	77 05 17	1977-1978-1979
1477-7189	SIFCI INC.	5175, ch. de la Côte-St-Luc, bureau 4, Montréal	77 10 31	Initial, 1978-1979
1476-6216	LA SOCIÉTÉ CULTURELLE ET HISTORIQUE DE ST-LAMBERT	St-Lambert (Chambly)	77 03 28	Initial, 1977-1978-1979
1478-6024	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE ST-CHARLES-GARNIER INC.	St-Charles-Garnier (Rimouski)	77 06 13	Initial, 1977-1978-1979
1479-3319	SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES DU CANADA	10329, avenue Hébert, Montréal-Nord	77 07 11	1978-1979
1479-4622	LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE LOUIS JOSEPH PAPINEAU INC.	Montebello (Papineau)	77 07 13	Initial, 1978-1979
1475-5490	SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LANAUDIÈRE	Joliette	77 03 23	1977-1978-1979
1478-3518	SORPAI INC.	1000, rue de Serigny, bur. 625, Longueuil	77 06 03	1977-1978-1979
1477-8005	SPORTS HUOT INC.	Jonquière	77 05 25	Initial, 1977-1978 1979
1477-5688	TEL-AIDE GRANBY INC.	Granby (Shefford)	77 05 12	Initial, 1977-1978-1979
1476-7354	LE THÉÂTRE DU BONHOMME SEPT-HEURE INC.	Montréal	77 04 19	Initial, 1977-1978-1979
1479-2840	TRANSPORT CLAUDIA INC.	Montréal	77 07 07	Initial, 1978-1979
1478-7147	UNISEUL INC.	8800, avenue Chaumont, Anjou	77 06 16	Initial, 1977-1978-1979
1475-2620	LES VÊTEMENTS SPORTS DEBBIE INC. *DEBBIE'S SPORTSWEAR INC.*	341, rue François, Fabreville	77 03 15	1978-1979
1478-9622	VILLAGE QUATRE PAR QUATRE DU QUÉBEC INC.	7286, rue des Loutres, Charlesbourg	77 06 29	Initial, 1977-1978-1979

10375-o

Le ministre,
GUY JORON.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation Mtl	Numérotation Qué	Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M?	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-51748
M-500221-105-D

DRAPEAU, YVON
76, Eastmain
Matagami, Abitibi
QC, J0Y 2A0
Requérant

M-501860

SAYEUR, ANDRÉ
70, rue Dumas
Matagami, Abitibi
QC, J0Y 2A0

M-500675

LEVASSEUR, RODOLPHE
752, 4e Rue est
Amos, Abitibi
QC, J9T 1Z4

M-509404

FRAPPIER, DAME MARIE-CLAIRE
631, avenue des Pins
Amos, Abitibi
QC, J9T 3K8
Mis en cause

Cette publication remplace celle parue à la *Gazette officielle du Québec* en date du 5 juillet 1980, numéro 27 à la page 7465.

Requête en révision de décisions et en réunion de dossiers

À l'un des honorables juges et à messieurs les commissaires de la Commission des transports du Québec, le requérant expose ce qui suit:

1. Il est titulaire de trois (3) permis de camionnage en vrac pour la région 08, portant les numéros de dossier: M-500221 D-001 à D-003 inclusivement, tel qu'il appert aux décisions MCV-287, MCV-6337 et MCV-14541, lesquelles sont produites en liasse sous la cote R-1;

2. Il a aussi obtenu des permis de transport par remorquage émis dans le cadre de l'article 41 *a*) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'en font foi les décisions QCS-271 et MCS-1984 produites en liasse sous la cote R-2;

3. Il a été appelé à exercer un choix en vertu du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, tout spécialement en vertu de l'article 12.77, paragraphe 1, sous paragraphe *b*), tel qu'il appert à la décision MCV-13072 rendue le 15 décembre 1977 et produite sous la cote R-3;

4. La décision MCV-13072 a été revisée le 10 avril 1978 par la décision MCV-14541, laquelle est venue corriger la décision MCV-13072, le tout tel qu'il appert à la copie de ladite décision MCV-14541 produite en liasse sous la cote R-1;

5. Le requérant n'avait pas à exercer de choix en vertu du Règlement 12, tout spécialement, en vertu de l'article 12.77, puisqu'il ne détenait pas de permis émis dans le cadre de l'Ordonnance générale sur le camionnage, avant le 27 juillet 1973, ses permis de remorquage ayant été émis en 1974 et en 1976;

6. Le requérant, au surplus, a renoncé à son permis de remorquage, tel qu'en fait foi le dispositif réécrit à la page 3 de la décision MCV-14541;

7. La Commission des transports du Québec a maintenu en vigueur les décisions MCV-287 du 14 juin 1974 et MCV-6337 du 15 janvier 1976 qui autorisaient au requérant l'émission de deux (2) permis de camionnage en vrac, portant les numéros M-500221 D-001 et D-002, pour la région 08, et ce, pour toutes les matières en vrac;

8. Dans sa décision MCV-14541, la Commission des transports du Québec en maintenant en vigueur ces deux (2) permis a, par erreur, restreint ces deux (2) permis à certaines matières en vrac;

9. La restriction à certaines marchandises en vrac ne devrait s'appliquer qu'à l'émission du permis M-500221 D-003, puisque preuve avait été faite lors de l'audition tenue le 29 août 1977 sur lesdites marchandises en vrac pour ce permis spécifique;

10. La Commission des transports du Québec en corrigeant la décision MCV-13072 a omis d'enlever les restrictions prévues au paragraphe 2 de l'article 12.77, puisque à la page 2 de la décision MCV-14541, il est clairement établi que le requérant n'avait pas à exercer de choix en vertu dudit article 12.77;

11. Le requérant demande donc à la Commission des transports du Québec de réviser les décisions MCV-13072 et MCV-14541;

12. Au surplus, le ou vers le 11 février 1980, le requérant s'est adressé à la Commission des transports du Québec pour transférer ses trois (3) permis de camionnage en vrac aux mis en cause, messieurs André Sayeur, Rodolphe Levasseur et dame Marie-Claire Frappier, lesquels dossiers portent les numéros de rôles: M-48451, M-48452 et M-48453;

13. Les dossiers de messieurs André Sayeur et Rodolphe Levasseur, portant les numéros de rôles: M-48451 et M-48452, sont encore pendants devant la Commission des transports du Québec et le requérant demande de réunir lesdits dossiers avec la présente requête;

14. La décision MCV-16923 a été rendue par un membre seul de la Commission des transports du Québec dans le dossier M-48453, lequel a rejeté la demande de transfert du permis du requérant à dame Marie-Claire Frappier pour le motif que le permis est sujet aux restrictions prévues au paragraphe 2, de l'article 12.77, le tout tel qu'il appert à la copie de ladite décision produite sous la cote R-4;

15. Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de reviser ladite décision MCV-16923;

16. Le requérant soumet à la Commission des transports du Québec qu'il est un camionneur en vrac et qu'il n'a jamais détenu de permis de camionnage général, sauf des permis de remorquage;

17. La présente requête est signifiée aux parties mises en cause;

18. La présente requête est bien fondée en fait et en droit;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir la présente requête;

Ordonner la révision des décisions MCV-13072, MCV-14541 et MCV-16923;

Réunir les dossiers portant les numéros de rôles: M-48451 et M-48452;

Corriger les décisions MCV-13072 et MCV-14541 afin d'enlever la restriction attachée aux trois (3) permis de camionnage en vrac du requérant, à l'effet qu'ils sont sujets au paragraphe 2 de l'article 12.77;

Déclarer que les permis de camionnage en vrac M-500221 D-001 et D-002 autorisent le transport de toutes les matières en vrac, tel qu'émis en 1974 et en 1976 par les décisions MCV-287 et MCV-6337;

Déclarer que le permis M-500221 D-003 seulement est restreint aux matières en vrac mentionnées à la décision MCV-14541;

Accorder les transferts des trois (3) permis du requérant aux trois (3) parties mises en cause;

Le tout à toutes autres conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle M-80-55271-9
M-30005-129-DT

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

P.O. Box 397
Riverdale (MD)
20840

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 2 au tarif 233-C, RT-205 (tarif canadien applicable à l'aluminium et au papier; taux d'espèce entre la province de Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le district de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (Bristol uniquement) le Vermont, la Virginie et la Virginie de l'Ouest.

2. Supplément 42 au tarif 333-C, RT-163 (tarif canadien de classe et d'espèce) entre la province de Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le district de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (Bristol uniquement), le Vermont, la Virginie et la Virginie de l'Ouest.

3. Supplément 18 au tarif 793-A, RT-190 (taux d'espèce entre la province de Québec, (Canada) et le Maryland, le Massachusetts, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie et la Virginie).

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Réduction, augmentation et maintien des taux et des frais applicable au nom des transporteurs qui participent aux taux internationaux déposés par la Middle Atlantic Conference. Bien vouloir se référer aux suppléments déposés auprès de la Commission des transports du Québec pour obtenir de plus amples informations.

Rôle M-80-55312-1
M-302842-101-D

COLEMAN'S MOVING & STORAGE LTD

465, Bloor Street West
Oshawa, Ontario
L1J 5Y5
Au Québec:
105, Parc-Industriel
Longueuil, QC
J4H 3V5

La requérante, détentrice du permis M-302842, lequel se lit comme suit:

A - Transport des articles ménagers décrits à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, dans des camions de déménagement spécialement équipés à cette fin.

a-1) Transport restreint - longue distance - itinéraire irrégulier

De la frontière Québec–Ontario à toutes les localités situées dans la province de Québec (aller et retour) par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers - points d'origine ou de destination situés à l'ouest de la province de Québec.

a-2) Route restreinte - longue distance - corridor - itinéraire irrégulier

a-2) Transit entre la frontière Québec–Ontario et la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (aller et retour) par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers - points d'origine ou de destination situés au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

a-3) Transport restreint - longue distance - corridor - itinéraire irrégulier

Transit entre n'importe quelle frontière et la frontière du Québec (par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers) — points de destination ou d'origine situés dans les provinces canadiennes (sauf le Québec) et dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Conditions et restrictions:

1. Les services prévus par les clauses a-1) et a-3) doivent être exploités concurremment avec les permis délivrés respectivement par le ministère des Transports ontarien (X-635) le 4 juin 1971, la Manitoba Highway Traffic and Motor Transport Board le 18 décembre 1969, la Saskatchewan Highway Traffic Board le 31 mars 1971, et la British Columbia Public Utilities Commission le 3 juillet 1970.

2. Les clauses a-2) et a-3) doivent être exploitées concurremment avec les certificats délivrés respectivement par la New Brunswick Motor Carrier Board (X-790) le 29 avril 1971, la Nova Scotia Public Utilities Commission (X-560) le 25 février 1971 et la Prince Edward Island Public Utilities Commission (X-017) le 9 septembre 1970.

3. Le requérant doit apposer des plaques d'immatriculation de la Commission des transports du Québec aux véhicules servant au transport d'articles ménagers et de meubles usagés.

4. Il est donc strictement interdit d'effectuer le transport de meubles neufs, emballés ou non, et de pièces et d'équipement électroniques au moyen de véhicules immatriculés uniquement avec des plaques de réciprocité de la C.T.Q.

5. Ce permis est accordé à condition que le détenteur ne possède aucune place d'affaires ou entrepôt dans la province de Québec et deviendra nul et non avenu si cette condition n'est pas respectée.

6. Ce permis est sujet à une révision et à un réexamen de la Commission, dans l'éventualité où le détenteur délaisse ses fonctions d'agent de transport au service de North American Van Lines Canada Ltd.

7. Ce permis n'autorise l'exécution d'aucun service local entre des points situés dans la province de Québec.

8. Ce permis est soumis aux règles et règlements de l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Commission des transports.

B. Transport de meubles neufs non emballés et de fournitures de magasins, de bureaux, de musées, d'institutions, d'hôpitaux, d'usines et d'autres établissements:

b-1) Transport restreint - longue distance - itinéraire irrégulier

b-1) De la frontière Québec–Ontario vers des localités situées dans la province de Québec (aller et retour) par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers — points d'origine ou de destination situés à l'ouest de la province de Québec.

b-2) Transport restreint - longue distance -itinéraire irrégulier - corridor

b-2) Transit entre la frontière Québec–Ontario et la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (aller et retour) par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers — points d'origine et de destination situés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

b-3) Transport restreint - longue distance - itinéraire irrégulier - corridor

b-3) En transit d'une frontière à une autre de la province de Québec par tous les ports d'entrée et des itinéraires irréguliers — points de destination et d'origine situés dans les provinces canadiennes autres que le Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Conditions et restrictions:

1. Les clauses b-1) et b-3) doivent être exploitées concurremment avec les permis délivrés respectivement par le ministère des Transports ontarien (X-635) le 4 juin 1971, la Manitoba Highway Traffic and Motor Transport Board le 18 décembre 1969, la Saskatchewan Highway Traffic Board le 22 décembre 1969, l'Alberta Department of Highway Transport Board le 31 mars 1971 et la British Columbia Public Utilities Commission le 3 juillet 1970.

2. Les clauses b-2) et b-3) doivent être exploitées concurremment avec les certificats délivrés respectivement par le New Brunswick Motor Carrier Board (X-790) le 29 avril 1971, la Nova Scotia Public Utilities Commission (X-560) le 25 février 1971 et la Prince Edward Island Public Utilities Commission (X-017) le 9 septembre 1970.

3. Les véhicules servant au transport de la marchandise décrite précédemment doivent être immatriculés selon les lois provinciale et les règlements de la Commission; ils doivent s'apparenter au type de fourgons de déménagement ou à châssis surbaissé servant normalement au transport des articles ménagers.

4. Les restrictions générales au permis de transport d'articles ménagers sont applicables, et le détenteur du permis a le droit d'agir à titre de courtier, au moment d'accepter des commandes visant le transport de meubles et d'accessoires neufs non emballés, tant que la condition énoncée à l'article 13-C) de l'Ordonnance générale sur le camionnage est respectée.

5. La marchandise transportée en vertu des clauses b-1) et b-3) se limite exclusivement au déménagement de meubles et accessoires neufs non emballés, sur la distance qui sépare le manufacturier du consommateur, à condition que le consommateur se serve de cette marchandise dans son lieu d'habitation, son bureau ou son entreprise.

6. Les services décrits aux clauses b-1) et b-3) ne comprennent pas le transport de meubles ou d'accessoires neufs non emballés d'un commerce de détail à la résidence d'un consommateur, ou du manufacturier au détaillant.

7. Ce permis n'autorise l'exécution d'aucun service local entre divers points situés dans la province de Québec.

s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir certaines modifications à son permis de façon à ce que son permis se lise désormais comme suit:

A - Transport de ménages et ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage dans des véhicules spécialement agencés et utilisés exclusivement pour le transport de ménages:

a-1) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

a-1) De la frontière Québec–Ontario (via tous les ports d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec et retour. Origine ou destination: tous points situés dans les provinces et territoires à l'ouest de la province de Québec.

a-2) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

a-2) De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée) à tous les points de la province de Québec et retour. Origine ou destination: tous points des provinces sises à l'est de la province de Québec.

a-3) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé - corridor

a-3) En transit, d'une frontière de la province de Québec à une autre (via tous les ports d'entrée). Origine ou destination: tous les points des provinces et territoires du Canada autres que la province de Québec et tous les points des États-Unis.

Conditions:

1. Les permis décrits ci-dessus seront exploités concurremment avec les permis émis par les autorités concernées.
2. Le détenteur n'est pas autorisé à établir un entrepôt dans la province de Québec.
3. Les services prévus au présent permis seront donnés par la requérante à titre d'agent de North American Van Lines Canada Ltd.

B — Transport de meubles neufs, fournitures de magasins, bureaux, musées, institutions, hôpitaux, usines et autres établissements, non emballés, dans des véhicules spécialement agencés et utilisés exclusivement pour le transport de ménages:

b-1) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

b-1) De la frontière Québec–Ontario (via tous les ports d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec et retour. Origine ou destination: tous points situés dans les provinces et territoires à l'ouest de la province de Québec.

b-2) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

b-2) De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée) à tous points de la province de Québec et retour. Origine ou destination: tous points des provinces sises à l'est de la province de Québec.

b-3) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé - corridor

b-3) En transit, d'une frontière de la province de Québec à une autre (via tous les ports d'entrée). Origine ou destination: tous les points des provinces et territoires du Canada autres que la province de Québec et tous les points des États-Unis.

Condition:

1. Les permis décrits ci-dessus seront exploités concurremment avec les permis émis par les autorités concernées.

Rôle M-80-55395-6
M-000355-102-D
FOYER PÈRE GUINARD
177, rue des Oblats
Maniwaki (Gatineau) QC
J9E 1G5

Transport par mini-bus de personnes âgées de 65 ans et plus de la région desservie par le C.A. Foyer Père Guinard: Grand-Remous, Lytton, Montceff, Bois-Franc, Sainte-Famille, Déléage, Sainte-Thérèse, Bouchette, Messines, Farley, municipalité du comté de Gatineau. Service offert à cette catégorie de personnes dans le cadre «Centre de jour».

Activités loisirs et culturelles de ce service: animation, divertissements, soins de santé, service de prévention, repas, transport aller-retour à leur domicile pour un coût compensation de 0,50 $ mais non supérieur à 0,75 $ par personne.

Rôle M-80-55406-1
M-210792-001-101-D
ROY, MARCEL
2371, Gamache
Longueuil, QC
J4L 1P4
Requérant-cessionnaire
M-205449-002-101-D
TASSÉ, CONRAD
148, Pérodeau
Longueuil, QC
J4L 1E2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205449-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-55410-3
M-205495-012-102-D
TAXI BOIVIN ENR'G
(Vézina, Richard)
61, Jacques-Cartier sud
St-Jean-sur-Richelieu, QC
J3B 6S2
Requérant-cessionnaire
M-207242-001-101-D
FORTIN, PIERRE
1492, 1re Rue, avenue Via 101
St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, QC
J0J 1G0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207242-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-80-55415-2
M-210800-001-101-D
SEVERIN, BRANTE
8301, Neuville, app. 18
Anjou, QC
H1J 1Y2
Requérant-cessionnaire
M-200658-001-102-D
LAVIGNE, RONALD
4640, Clanranald, app. 3
Montréal, QC
H3X 2R9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200658-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55416-0
M-210800-001-101-D
SEVERIN, BRANTE
8301, Neuville, app. 18
Anjou, QC
H1J 1Y2
Requérant-cessionnaire
M-200658-001-102-D
LAVIGNE, RONALD
4640, Clanranald, app. 3
Montréal, QC
H3X 2R9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200658-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55417-8
M-30003-451-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, app. 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique.
Tarif spécial no 11
Amender ce tarif spécial comme suit:
Annuler Daveluyville, clé de base «BB». Lac-Etchemin, clé de base «MM». Sainte-Claire (Dorchester), clé de base «JJ». Saint-Côme-de-Kennebec (Beauce), clé de base «NN». Saint-Georges-de-Beauce (100-C), R. 154), clé de base «MM». Saint-Joseph-de-Beauce, clé de base «KK». Saint-Odilon-de-Cranbourne, clé de base «MM». Saint-Prosper (Dorchester), clé de base «NN». Tingwick, clé de base «S».
Annuler Beauceville, clé de base «MM». Beauceville-Est, clé de base «MM». Beauceville-Est, clé de base «MM». Notre-Dame-de-la-Providence, clé de base «MM». Saint-Georges-Ouest (Beauce), clé de base «MM».
Clé de base «J», Annuler *c*) 3.35. Clé de base «K» Annuler *c*) 3.45. Clé de base «S», Annuler cette clé de base au complet *a*) et *b*). Clé de base «U» Annuler *c*) 4.96. Clé de base «BB» Annuler cette clé de base au complet *a*) et *b*). Clé de base «DD» Modifier *a*), *b*), le taux de 5,35 $ pour 4,95 $. Clé de base «EE» Modifier à *b*), le taux de 6,25 $ pour 5,80 $. Clé de base «JJ» Annuler cette clé de base au complet *a*), et *b*). Clé de base «KK» Annuler cette clé de base au complet *a*), *b*) et *c*). Clé de base «MM», Annuler cette clé de base au complet *a*), *b*), et *c*). Clé de base «NN», Annuler cette clé de base au complet *a*), *b*), et *c*).

Clé de base «Z», Modifier à *b*), le taux de 6,40 $ pour 6,22 $ (Note: pour la clé de base «X», ce taux reste à 6,40 $.

Tarif 30-A

Item 3180 - cédule 3100

Amender le taux publié pour 40 000 lb et que ce nouveau taux ne soit pas augmenté avant le 1er février 1981.

Item 5600

Amender la note A.

Item 7150

Amender les taux.

Item 1100 - cédule 1125

Annuler cette section et le taux publié à cette cédule défait par F.A.K.

Item 30-A

Amender le taux de la première section à 3.82 $ cwt.

Item 7145

Annuler le taux de 3,50 A-Q à la référence D. Amender le taux de 4,30 à 3.50 A- Q à la section Matane à Mingan. Amender le minimum de 15.45 $ à 16.15 $ à la référence D.

Item 5352 - cédule 5830

Amender le taux publié à cette cédule. Que ce nouveau taux ne soit sujet à aucune augmentation avant le 1er novembre 1981. Ajouter une note B à cet item afin que Rimouski Transport ne participe pas à cet item.

Tarif 70-B

Item 30

Ajouter une section à destination de Québec avec taux appropriés.

Item 287

Ajouter à la destination Montmagny la référence 2.

Item 552

Amender le taux pour 20 000 lb à destination de Montréal. Amender le taux pour 10 000 et 20 000 lb à destination de Québec.

Tarif 80-A

Item 1141

Amender le taux publié pour 20 000 lb à destination de L'Islet. Saint-Eugène et Saint-Jean-Port-Joli en provenance de Montréal. Amender les taux publiés pour 5 000 et 10 000 lb à destination de Saint-Roch-des-Aulnaies et La Pocatière en provenance de Montréal.

Item 175

Annuler les taux publiés pour L'Isletville et Montmagny puisqu'ils sont défaits par les taux F.A.K.

Item 3174

Annuler tous les taux publiés aux clés de base accompagnées de la lettre A.

Item 3970 - pages 177-D et page 177-F

Annuler certaines destinations à cet item.

Item 4722 - page 196-A

Établir une section séparée de New-Richmond à Montréal avec les taux du Supplément d'Urgence no 1299.

Tarif 90-A

Item 620

Annuler cet item.

Tarif 100-C

Amender les clés de base entre Châteauguay et Anse-Pleureuse de 122 à 124
Châteauguay et Baie-des-Sables de 106 à 109
Châteauguay et Cap-Chat de 116 à 118
Châteauguay et Chandler de 135 à 137
Châteauguay et Gaspé de 135 à 137
Châteauguay et Grande-Vallée de 124 à 130
Châteauguay et Murdochville de 127 à 130
Châteauguay et New-Carlisle de 130 à 132
Châteauguay et New-Richmond de 124 à 127
Châteauguay et Nouvelle de 122 à 123
Châteauguay et Rivière-du-Loup de 92 à 98
Châteauguay et Sainte-Anne-des-Monts de 117 à 119
Châteauguay et Saint-Jean-Port-Joli de 84 à 87
Châteauguay et Saint-Michel-du-Squatec de 99 à 101
Châteauguay et Saint-Noël de 106 à 109
Châteauguay et Saint-Pascal de 90 à 92
Châteauguay et Saint-Marc-du-Lac-Long de 98 à 99

Châteauguay et Tourville de 87 à 90
Châteauguay et ville Dégelis de 99 à 101
Châteauguay et Wexford annulé
Châteauguay et Saint-Vallier de 77 à 80
Châteauguay et Lac-Frontière de 87 à 90

Tarif 101-E
Item 2330 - cédules 9985 - 9990 - 9995 - 10000 - 10005 - 10010
Que cet article ne prenne pas l'augmentation de 4% du S.O.G. no 56.
Que cet article ne soit pas sujet à l'augmentation du S.O.G. no 58 avant le 1er avril 1981.
Item 3826 - cédule 955
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 3300 - cédule 960
Ajouter une section de Montréal à Saint-Jean-Port-Joli avec taux appropriés à cette cédule.
Item 4025 - cédules 965 - 970
Ajouter East-Angus et Grande-Piles comme destination à la section en provenance de Pointe-au-Père etc. etc.
Item 4030 - cédule 8450
Amender le taux à 275,60 $ et que ce nouveau taux ne soit pas sujet à aucune augmentation avant janvier 1982.
Item 1206 - cédules 975 - 980
Nouvel item et nouvelles cédules.
Item 600 cédule 605
Amender les taux pour 10 000 - 20 000 et 30 000 lb.
Item 1221 - cédule 10845
Amender les taux pour 5 000 - 10 000 et 24 000 lb.
Item 3165 - Agenda 2390
Amender le taux pour 20 000 lb.
Item 1375 - cédule 2380
Annuler le taux pour 24 000 lb car il est défait par le taux pour 30 000 lb.
Item 2455 et plusieurs cédules.
Annuler tous les clés de base avec des «A» à cet item et tous les taux s'y rattachant.
Item 3010 - cédules 5805 et 5815
Annuler ces deux sections à cet item et les taux à ces cédules.
Item 4235 - cédule 8600
Annuler le taux publié pour 15 000 lb défait par le taux F.A.K. à 20 000 lb.
Supplément d'urgence no 1299
Annuler ce supplément voir item 4722 tarif 80-A.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55418-6
M-30003-452-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, no 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux.
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Demande urgente de modification de taux

Tarifs spéciaux nos 1, 2, 3, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 28.
Tous les taux publiés à ces tarifs spéciaux seront augmentés par le même pourcentage. Supplément d'ordre général no 58 lorsqu'accepté par la Commission.
Tarif spécial no 15
Annuler ce tarif spécial.
Tarif spécial no 25
Annuler ce tarif spécial
Tarif 20
Item 32-D
Nouvel item.
Tarif 30-A
Item 1080 - cédules 1040, 1100 et 1105
Annuler ces sections, les cédules et taux respectifs.
Item 1480 - cédules 1320 et 1350
Annuler ces sections, les cédules et taux respectifs.
Item 5560

Annuler Senneterre à la cédule 5345 et le reporter à la cédule 5370.
Item 5601 - cédules 5765 - 5770
Annuler ces sections et les taux publiés à ces cédules.
Item 5680 - cédule 5540
Annuler cette section et le taux publié à cette cédule.
Item 5700 - cédules 5560, 5565, 5570, 5575
Annuler cet item et tous les taux publiés à ces cédules.
Item 5970 - cédule 5735
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 5978 - cédules 5785, 5800, 5815, 5820 et 5845
Annuler ces sections et les taux publiés à ces cédules.
Tarif 60-A
Item 300
Annuler toutes les sections à l'exception de la première. Amender le taux pour se lire 1,00 $ minimum 70 000 lb. Ajouter à la description, pin blanc.
Item 444
Annuler cet item.
Item 459
Annuler la 2e partie de cet item.
Item 580
Annuler cet item.
Tarif 70-B
Item 802
Ajouter une section de Bécancour à Sherbrooke avec taux appropriés.
Item 221
Annuler les deux sections Mont-Joli à Val-d'Or et Noranda.
Item 300
Annuler cet item.
Item 305
Ajouter Barraute à la section de Amos. Ajouter une section à destination de La Sarre.
Item 306
Annuler cet item.
Item 390
Annuler cet item.
Item 560
Annuler la section de Montréal à La Sarre.
Tarif 75-A
Item 780 - cédule 780
Amender le taux pour se lire 0,85 - Minimum 30 000 lb sujet au S.O.G. no 58.
Item 891 - cédule 4440
Nouvel item et nouvelle cédule.
Tarif 80-A
Item 1400
Amender les taux pour 40 000 lb et 45 000 lb à la section Beaupré à Montréal. Ajouter à cette même section des taux pour 50 000, 55 000 et 60 000 lb.
Item 1540
Annuler cet item.
Item 2600
Annuler la 2e section de cet item 3515.
Aux sections de Lebel-sur-Quévillon à différents points de la province: retirer les taux publiés pour 40 000, 45 000 et 50 000 lb. Retire la section de Hull. Ajouter P.T.L. à tous les taux de 65 000 lb à la section de Montréal à Lebel-sur-Quévillon. Annuler les taux publiés pour 1 000 lb. Annuler les taux publiés pour 5 000 lb et 10 000 lb. Annuler la note.
Item 3580
Annuler tous les taux publiés à cet item.
Item 4601
Annuler les sections à destination de Amos et Rouyn.
Item 4850
Annuler cet item.
Tarif 90-A
Item 430
Annuler cet item.
Item 545
Annuler cet item.
Item 888
Annuler cet item.
Item 890

Annuler cet item.
Item 1080
Annuler cet item.
Tarif 100-C
Amender les clés de base suivantes: Entre Beauharnois et Ste-Claire de 80 à 84, Montréal et Ste-Claire de 80 à 84, Montréal et St-Georges-de-Beauce de 80 à 84, St-Georges-de-Beauce et Coteau-du-Lac de 74 à 84, Sorel et Princeville de 59 à 70, Sorel et Plessisville de 51 à 70, afin de mieux refléter les distances parcourues.
Tarif 101-E
Item 425 - cédules 415 et 420
Amender la note B. Amender les taux à la cédule 415. Annuler la cédule 420 ainsi que les taux publiés à cette cédule.
Item 451 - cédule 2870
Ajouter une référence © pour livraisons multiples.
Item 2874 - cédule 1240
Ajouter une section de Montréal à Bécancour au taux de 2,70 cwt minimum 10 000 lb P.T.L.
Item 4030 - cédule 8450
Amender le taux publié pour se lire 260.00 P.T.L.
Item 4236 - cédule 7735
Annuler la section de cette item correspondant à la cédule 7735.
Item 4245
Ajouter à la description, incluant tracteurs de jardin, souffleuses à neige pour la destination Trois-Rivières.
Item 4025 - cédules 1245 et 1250
Ajouter une section de Pointe-au-Père à East-Angus et Grandes-Piles via un seul camionneur.
Item 380 - cédules 360 - 365
Annuler cet item et le taux publié à ces cédules.
Item 660 - cédules 655 - 660 - 665 - 680
Annuler ces cédules et les taux publiés à ces cédules.
Item 700 - cédule 710
Amender le taux de cette cédule pour se lire 6,18 minimum 5 000 lb.
Item 765 - cédules 795, 800, 805
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 1015 - cédules 1925, 1930 et 1935
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 1045 - cédule 2020
Annuler cette section de l'item et le taux publié à cette cédule.
Item 1210 - cédules 2220, 2225, 2230 et 2235
Annuler les taux pour 1 000, 2 000 et 5 000 lb à toutes ces cédules puisqu'ils sont défaits par les taux F.T.G. (F.A.K.).
Item 1510 - cédules 2615 - 2620 et 2635
Annuler ces sections à cet item.
Item 1535 - cédules 2660, 2665, 2670, 10885
Ajouter Val-d'Or à la section Senneterre. Remplacer Val-d'Or par Amos pour la cédule 2670. Annuler Amos et la cédule 10885. Amender les taux des cédules 2660, 2665 et 2670. Annuler le taux à la cédule 10885.
Item 1575 - cédules 2695 - 2700
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 1635 - cédule 2740
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 1800
Amender la description pour lire gaz comprimé
Item 2070 - cédule 3470
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 2160 - cédule 3635
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 2245 - cédule 3705
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 2261 - cédules 9205, 10190
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 2395 - cédules 4405, 4410, 4415
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 3260 - cédule 6840
Annuler les taux pour 10 000 et 20 000 lb.
Item 3335 - cédule 7085
Annuler cette section de cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 3530 - cédule 7335

Annuler cet item et le taux publiés à cette cédule avec référence de voir item 3620.
Item 3610 - cédules 7445 et 7475
Ajouter à la description molybdène. Annuler entre. Ajouter une section de Montréal à Duparquet avec cédule 7475 et nouveaux taux.
Item 3615 - cédule 7450
Annuler cet item et le taux publié à cette cédule.
Item 3620 - cédules 7460, 10210 et 3745
Annuler ces sections à cet item.
Item 3621 - cédules 7460, 10210 et 3745
Établir un nouvel item avec taux à ces cédules.
Item 3720 - plusieurs cédules
Ajouter à la description calcium en sacs et le gros sel aussi sera en sacs.
Item 3790 - cédules 7775, 7780, 7785
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules.
Item 3880
Ajouter tapis à la description.
Division des revenus pour trafic international
Item 105
Ajouter Transport Gosselin Limitée comme participant à cet item.
Contrat à taux convenus no 20
Amender les taux tels que déposés (Voir contrat ci-attaché).
Suppléments Interim
Husband Transport (Québec) Ltd no 1948
Clause *c*)
Ajouter les taux aux milles pour 50 000 lb et 65 000 lb pour le transport de «gyproc».
Rogers Transport Inc. no 2072
Clause *a*)
Amender les taux horaires.
Delson Transport Ltd no 1924
Clause *a*)
Les taux de l'Ordonnance 4560 - 80 s'appliqueront.
Clause *b*)
Amender le taux pour tracteur seulement loué à N.H. Schwartz et Sons Ltd à 777,00 $ par semaine.
Clause *c*)
Amender les taux de cette clause.
Clause *r*)
Amender le taux applicable dans un rayon de 30 milles à 23,00 $ l'heure et pour 31 milles et plus à 0,40 le mille additionnel parcouru.
Clause *z*)
Amender tous les taux de cette clause de longue distance - rayon.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55419-4
M-304310-103-D
CENTRAL TRANSPORT INC.
P.O. Box 7007
Highpoint, North Carolina
U.S.A. 27264
Au Québec:
276, St-Jacques, suite 905
Montréal, QC
H2Y 1N3

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service additionnel suivant:
En donnant le service permis la détentrice aura le droit d'utiliser les ports d'entrée de Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune sur la frontière Québec–Ontario après avoir traverser en transit la province de l'Ontario et retour.
Points d'origine et destination aux États-Unis: Old Hickory Tennessee.
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'avoir le droit d'utiliser des plaques C.T. amovibles.
Ce service sera donné avec les permis complémentaires requis.

Rôle M-80-55431-9
M-601318-101-D
CYR AUTO (MAGOG) INC.
1761, rue Sherbrooke
Magog, QC
J1X 2T5
Requérante

Cyr Auto (Magog) Inc, située au 1761, rue Sherbrooke, en la ville de Magog, province de Québec, demande un permis de location pour faire commerce de location automobiles et de camions à long terme.

Rôle M-80-55432-7
M-206991-004-103-D
BEAUCHEMIN, FERNAND
43, Beauchemin
Varennes, QC
J0L 2P0
Requérant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Varennes 06-5713-V.

Rôle M-80-55434-3
M-202298-003-101-D
ST-JEAN, GILBERT
158, Sacré-Coeur
Lac-Nominingue (Labelle)
QC
J0W 1R0
Requérant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région du Lac-Nominingue 07-7620.

Rôle M-80-55435-0
M-210801-001-101-D
BOURDOS, JEAN
5979, Waverley
Montréal, QC
H2T 2Y4
Requérant-cessionnaire
M-207090-001-102-D
CHANO, ARA
5265, avenue Coolbrook
Montréal, QC
H3X 2L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207090-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55436-8
M-210798-001-101-D
BOUCHARD, DENISE
2, rang Amyot
St-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0
Requérante-cessionnaire
M-208624-001-101-D
TREMBLAY, MARCEL
1320, boul. Quinn, no 1
Longueuil, QC
J4J 3H8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208624-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-55437-6
M-210291-004-103-D
95804 CANADA INC.
407, Benoît
Gatineau, QC
J8P 3K8
Requérante-cessionnaire
M-205920-001-102-D
KISS, JENOS
R.R. no 2
Gatineau, QC
J8P 6H8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205920-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-55 Gatineau.

Rôle M-80-55438-4
M-210802-001-101-D
GHIO, ANDRÉ
2326, Charland
Montréal, QC
H1Z 1B7
Requérant-cessionnaire
M-206340-001-101-D
BÉLANGER, ROGER
504, Bourbonnais
Mascouche-Ouest, QC
J0N 1T0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206340-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-80-55439-2
M-305156-102-D
DUFOUR, GILLES
7345, Lacordaire
St-Léonard, QC
H1S 2A5

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport qui lui ont été autorisés par la décision MCS-05168, du 11 juin 1980 et ce, conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-55441-8
M-300899-102-D
MC AULEY'S TRANSFER LTD
P.O. BOX 38
Centreville, New Brunswick
Au Québec:
200, St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante dont les clauses *a*) et *b*) se lisaient comme suit: (traduction du procureur)

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

a) De Montréal à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (via routes nos 9 et 2 alternative routes nos 9, 20, 5 et 2), (port d'entrée: Ste-Rose-du-Dégelis), comme routes alternatives en hiver les routes 1, 50 et 5, (port d'entrée: Rock-Island), pour le transport de matériaux de construction pour le compte de Building Products Limited.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

b) De Asbestos à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (via les routes nos 5 et 2 (Port d'entrée: Ste-Rose-du-Dégelis) route alternative d'hiver no 5, (port d'entrée: Rock-Island), pour le transport de marchandises pour le compte de Canadian Johns-Manville Company Limited, de Asbestos, Québec.

Demande que lesdites clauses qui ont été annulées, faute de produire dans les délais le contrat, soit renouvelées maintenant que ledit contrat a été déposé. Il demanderait également la modification de la description des routes pour nommer maintenant des routes qui sont actuelles.

Rôle M-80-55453-3
M-300355-104-D
RIGAUD TRANSPORT INC.
391, Mountain Ranches
Rigaud, QC
J0P 1P0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Les Cèdres à Montréal et à tous les points situés dans un rayon de 700 milles d'icelle et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le transport des produits manufacturés et distribués par A.C. Plastic Inc. et pour le compte de cette dernière.

Droit additionnel:

En donnant le service en vertu de son permis, la détentrice pourra utiliser les semi-remorques de l'expéditrice de A.C. Plastic Inc. spécialement agencées et dont la surface de chargement se trouve à moins de 45 pouces du sol.

Rôle M-80-55456-6
M-300355-107-D
RIGAUD TRANSPORT INC.
391, Mountain Ranches
Rigaud, QC
J0P 1P0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De St-Lazare à Montréal et à tous les points situés dans un rayon de 800 milles de Montréal, pour le transport de tuyaux dans des remorques immatriculées au nom de la requérante et spécialement agencées par la requérante pour le transport desdits tuyaux pour le compte de Urecon Ltée et retour.

Rôle M-80-55459-0
M-305358-102-D
VILLENEUVE, YVES
266, Belcourt
Mont-Laurier, QC
J9L 2P7
Voiturier-remorqueur
Q-300202-214-D
TRANSPORT MAGNY INC.
1111, route 111
Amos-Est, QC
J9T 1N2
Voiturier-roulier

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis l'autorisant à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées appartenant à Transport Magny Inc., permis Q-300202, selon toutes les clauses dudit permis.

La compagnie Transport Magny Inc. demande également un permis de courtier correspondant.

Rôle M-80-55467-3
M-207659-102-DT
LAPLANTE, RÉJEAN
160, Mc Laren est
Buckingham, QC
J8L 1K4
et
CHARTRAND, ROLLAND
Requérants conjoints

Comme propriétaire de taxi de la ville de Buckingham, je désire à votre attention la requête suivante:

Considérant que depuis novembre 1977, l'industrie du taxi a eu à subir de fortes augmentations dans ses dépenses d'opération, surtout aux item suivants à savoir:

1. Que le prix d'une auto-taxi est passé de:

Monaco 1978:	5 125,00 $	Aspen 1980:	5 950,00 $
Chevrolet 1978:	5 635,00 $	Chevrolet 1980:	6 700,00 $

La compagnie Chrysler Motors offre un char plus petit avec une augmentation de prix de 825,00 $. La compagnie Général Motors offre un char identique mais demande une augmentation de 1 065,00 $.

2. Que le prix de l'essence qui se vendait 0,94 $ le gallon se détaille maintenant 1,18 $ le gallon.

3. Que le prix de la main-d'oeuvre pour la réparation des autos a augmenté d'au moins 3,00 $ l'heure.

4. Que les pièces de rechange pour la réparation ont augmenté d'au moins 18%.

Pour cette raison nous vous demandons de bien vouloir réviser les tarifs du transport par taxi pour la ville de Buckingham.

Nous produisons ci-après le tarif actuellement en vigueur et le nouveau tarif tel que demandé.

	Tarif actuel	*Tarif demandé*
Charge initiale:	0,80 $	0,90
Distance parcourue:	0,50 le kilomètre	0,60 le kilomètre
Période d'attente:	9,00 l'heure	12,00 l'heure

Donc nous soumettons bien humblement à la Commission des transports du Québec, pour les raisons énumérées à la présente, que le nouveau tarif tel que demandé soit accepté pour le bien-être de tous ceux qui oeuvrent dans cette industrie.

Rôle M-80-55471-5
M-601257-102-DT
LES ENTREPRISES GEN-ROCHE INC
3388, chemin Chambly
Longueuil, QC
J4L 1N8

Modification tarifaire:

Taux existants

Modèles 26 pieds (6 personnes)
— 395,00 $ par semaine
— 5,00 jour par assurance
— 0,10 du mille parcouru

Modèles 23 pieds (5 personnes)
— 345,00 $ par semaine
— 5,00 jour pour assurance
— 0,10 du mille parcouru

Modèles 20 et 21 pieds (4 personnes)
— 295,00 $ par semaine
— 5,00 jour pour assurance
— 0,10 du mille parcouru

Taux proposés

Modèles A, 23 à 26 pieds (3 à 6 personnes)
— 530,00 $ par semaine
— 5,00 jour par assurance
— 0,10 du km parcouru

Modèles B, 20 à 21 pieds (2 à 4 personnes)
— 450,00 $ par semaine
— 5,00 jour pour assurance
— 0,10 du km parcouru

Modèles C, 16 à 17 pieds (2 personnes)
— 350,00 $ par semaine
— 5,00 jour pour assurance
— 0,10 du km parcouru

Modèles D, 13 à 15 pieds (2 personnes)
— 300,00 $ par semaine
— 5,00 jour pour assurance
— 0,10 du km parcouru

Rôle M-80-55481-4
M-209424-002-101-D
LEVORE, CARLO
1285, Legendre est
Montréal, QC
H2M 1H3
Requérant-cessionnaire
M-209419-001-101-D
MELANÇON, MME GAGNON RACHEL
12268, Reeves
Pointe-aux-Trembles, QC
H1B 1Y7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209419-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-80-55482-2
M-210778-001-101-D
BELFOND, OBERTZ
8880 A, Bressani
St-Léonard, QC
H1R 3C2
Requérant-cessionnaire
M-203938-001-101-D
GAGNON, LORRAINE
(Légataire universelle à la succession de feu Marcel Gagnon)
10129, Rome
Montréal-Nord, QC
H1H 4N5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203938-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55483-0
M-210790-101-D
VERRIER, DENIS
215, Notre-Dame
Roxton-Falls, QC
J0H 1E0
Requérant

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les régions de:
Roxton 06-3936-CT
Roxton-Falls 06-3938-VL
Béthanie 06-3926-SD
St-Joachim-de-Shefford 06-3928-P
Ste-Pudentienne 06-3931-VL
Ste-Pudentienne 06-3929-P.

Rôle M-80-55484-8
M-210794-001-101-D
TAXI PAUL HENRI TASCHEREAU ENR.
(Taschereau, Paul-Henri)
469, rue Bourget
Granby (Shefford)
QC
J2G 1H6
Requérante-cessionnaire
M-208413-001-101-D
TASCHEREAU, MME JEANNETTE
469, rue Bourget
Granby (Shefford)
QC
J2G 1H6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208413-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-80-55486-3
M-204126-002-101-D
RUS, JEAN
2810, McWillis
Ville St-Laurent, QC
H4R 1M7
Requérant-cessionnaire
M-201075-001-102-D
ST-CYR, LÉOPOLD
5965, Henri-Bourassa ouest
Ville St-Laurent, QC
H4R 1C4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201075-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55488-9
M-301720-101-D
A.E. WILCOX & SONS TRUCK
302, Gale Street
Watertown, N.Y.
13601, U.S.A.
Au Québec:
200, St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée) au port de Montréal et retour pour le transport de panneaux de carton en pâte à papier (pulpboard) et de panneaux de carton bois (pulpwood board) pour le compte de Boise-Cascade Corp. Points d'origine: Beaverfalls, New York et Brownville, New York.
2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée) à Montréal et aux points situés dans un rayon de 50 milles de ladite ville, pour le transport de papier de rebuts recyclable pour le compte de Gordon Waste Paper, et retour avec marchandises refusées, seulement. Point d'origine: Rochester, New York.

Rôle M-80-55489-7
M-301244-109-D
OIL AND INDUSTRY SUPPLIERS LTD
P.O. Box 3500
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2 *a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de: Municipal Tank Lines Ltd, Transport Soulanges Inc., Mercury Tank Lines Limited, dans le cadre des permis de ces dernières.
Condition:
Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Municipal Tank Lines Ltd, Transport Soulanges Inc., Mercury Tank Lines Limited, seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55491-3
M-302827-112-D
MUNICIPAL TANK LINES LTD
2490, Royal Windsor Drive
Clarkson, Ontario
Au Québec:
Tour de la Bourse
suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2 *a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de: Transport Soulanges Inc., Mercury Tank Lines Limited, Oil and Industry Suppliers Ltd., dans le cadre des permis de ces dernières.
Condition:
Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Transport Soulanges Inc., Mercury Tank Lines Limited, Oil and Industry Suppliers Ltd, seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55493-9
M-301326-108-D
MERCURY TANK LINES LTD
736, 8th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2 *a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de: Municipal Tank Lines Ltd, Transport Soulanges Inc., Oil and Industry Suppliers Ltd, dans le cadre des permis de ces dernières.
Condition:
Ce permis ne sera valide tant et aussi longtemps que la requérante de même que Municipal Tank Lines Ltd, Transport Soulanges Inc., Oil and Industry Suppliers Ltd, seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55494-7
M-300399-114-D
TRANSPORT SOULANGES INC.
7150, Hochelaga
Montréal, QC
H1N 1Y7

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2 *a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de: Municipal Tank Lines Ltd, Mercury Tank Lines Limited, Oil and Industry Suppliers Ltd, dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Municipal Tank Lines Ltd, Mercury Tank Lines Limited, Oil and Industry Suppliers Ltd, seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55495-4
M-303053-101-D
BEAUDOIN, RÉJEAN
872, rue King est
Sherbrooke, QC
J1G 1C9

Le requérant, qui détient le permis M-303053, dont la clause *a*) se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

a) De Lennoxville et de tous les endroits situés dans un rayon de 40 milles (64,36 km) des limites dudit endroit à Princeville, pour le transport d'animaux vivants, pour le compte de la Coop. Fédérée de Québec (succursale de Princeville).

s'adresse respectueusement à la Commission afin d'obtenir que le permis soit modifié afin qu'il se lise désormais comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

a) De Lennoxville et de tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles (160 km) des limites dudit endroit à Princeville, pour le transport d'animaux vivants, pour le compte de la Coop. Fédérée de Québec (succursale de Princeville).

Rôle M-80-55497-0
M-210806-001-101-D
ACCIMEUS, JEAN CLAUDE
5630, des Narcisses, app. 5
Montréal-Nord, QC
H1G 2M8
Requérant-cessionnaire
M-210383-001-102-D
BEAUDOIN, GILLES
1840, Francoeur
Chomedey, Laval
QC
H7T 1M4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210383-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55498-8
M-209242-004-102-D
CÔTÉ, BERNARD
5391, St-Zotique, app. 1
Montréal, QC
H1T 1N9
Requérant-cessionnaire
M-209955-001-103-D
VALLÉE, DENIS
7535, des Tilleuls
Duvernay, Laval
H7A 3E3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209955-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55502-7
M-210804-001-101-D
JOSEPH OLKER
6990, St-Dominique
Montréal, QC
H2S 3B4
Requérant-cessionnaire
M-207732-002-104-D
NARINIAN, MME ARAKSI
11007, St-Réal
Montréal, QC
H3M 2Y5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207732-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55504-3
M-210808-001-101-D
100998 CANADA INC.
324, St-Laurent
St-Eustache (Deux-Montagnes)
QC
J7P 4G3
Requérante-cessionnaire
M-206190-001-101-D
PAGÉ, DOUGLAS
1004, chemin Oka
St-Eustache (Deux-Montanges)
QC
J7R 1L7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206190-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-80-55506-8
M-210809-001-101-D
GUY CLOUTIER & JEAN-LOUIS LEBLANC
(En société)
260, Crémazie est
Montréal, QC
J2P 1E3
Requérants-cessionnaires
M-207932-002-101-D
CÉRAT, GÉRARD
208, Crémazie est
Montréal, QC
H2P 1E3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-207932-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55507-6
M-208282-002-103-D
EID, ANDRO J.
1320, Chameran
Ville St-Laurent, QC
H4N 1T7
Requérant-cessionnaire
M-209507-001-101-D
CHALES, PIERRE
1171, 37e Avenue
Fabreville, Laval
QC
H7R 4W3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209507-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55509-2
M-208074-002-102-D
JETTE, LUCIEN
1985, des Palmiers
Fleurimont, Sherbrooke
QC
J1G 3G5
Requérant-cessionnaire
M-202889-001-101-D
GOULET, VALMORE
2366, Raimbault
Sherbrooke, QC
J1J 2J6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202889-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-43 Sherbrooke.

Rôle M-80-55511-8
M-210810-001-101-D
LARIVIÈRE, GABRIEL
6403, boul. Langelier
Montréal, QC
H1M 2C1
Requérant-cessionnaire
M-209525-001-101-D
DEMONTIGNY, OMER
5667, Brunetière
St-Léonard, QC
H1S 1B5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209525-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55512-6
M-210807-001-101-D
MILLER, SHELDON
6260, Trans Island
Montréal, QC
H3W 3B6
Requérant-cessionnaire
M-206466-001-102-D
MAGYAR, BALAZS
4655, Doherty
Montréal, QC
H4B 2B2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206466-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55514-2
M-000223-102-D
LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE QUÉBEC INC.
4810, ave. Van Horne, app. 100
Montréal, QC
H3W 1V3
Requérante

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie Économique
Transport par minibus d'enfants de deux à six ans de leur résidence et retour à destination de l'école Van Horne, 4810, avenue Van Horne, Montréal.

Rôle M-80-55516-7
M-209279-004-103-D
SAAD, LARBI
1260, boul. Décarie, app. 4
St-Laurent, QC
H4L 3N1
Requérant-cessionnaire
M-207360-001-102-D
BADIN, MME GRIGNON CLAUDETTE
95, de Guire, app. 414
Ville St-Laurent, QC
H4N 1N5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207360-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55519-1
M-000382-102-D
TRANSPORT D'ÉCOLIERS ENRG.
(Saulnier, J. Roméo)
330, rue Mozart est, app. 16
Montréal, QC
H2S 1B9
Requérant

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie Économique
Service no 1: Transport d'enfants à l'occasion de voyages de loisirs et d'organisations récréatives à l'intérieur des limites de la ville d'Outremont. Ces enfants font partie du Comité des loisirs.
Service no 2: Transport d'enfants fréquentant le Mont-Jésus-Marie Outremont et résidant dans Outremont, ville Mont-Royal, Côtes-des-Neiges, matin, midi, soir et retour.

Rôle M-80-55526-6
M-601321-101-D
LOCATION C.J.R. ENRG.
(Meilleur, Jean)
578, boul. Roche
Vaudreuil, QC
G7V 5V5
Requérant

Location à long terme de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-80-55533-2
M-304860-102-D
TRANSGAS INC.
95, Merrimack St. East
Lowell, Mass
U.S.A. 01853
Au Québec:
200, St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante qui détient le permis de transport spécialisé suivant comme suit:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - citerne
De la frontière Québec–États-Unis (port d'entrée: Rock-Island ou alternativement les ports d'entrée de Lacolle et Philipsburg) à destination de Montréal, pour le transport par véhicules de type citerne en vrac de gaz pétrolifère liquifié et retour;
Demande qu'à l'avenir son permis se lise et soit comme suit:
De Montréal à la frontière Québec–États-Unis (tous ports de sortie) destination de tous les points des États-Unis autorisés par le permis de l'Interstate Commerce Commission détenu par la requérante pour le transport en vrac par véhicule de type citerne spécialement agencé à cette fin, de gaz pétrolifère et de gaz naturel liquifié.

Rôle M-80-55536-5
M-40003-395-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Les agents-membres de United Van Lines (Canada) Ltd cancellent leur présent tarif no G-50 pour dorénavant utiliser le tarif G-500, impliquant une hausse de 12 pour cent (12%) dans les frais de transportation de la section quatre, et une hausse de 7 à 11 pour cent (7 à 11%) en ce qui concerne les frais des services additionnels, comme détaillés dans l'application, pour entrer en vigueur le 1er avril 1981 conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-80-55537-3
M-40003-396-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Comme détaillé dans l'application ci-jointe, voici les suppléments qui subiront une augmentation de 2 pour cent pour toutes les transportations entre le Canada et les États-Unis.

Supplément no 45	— Tarif ICC HGB 400-A
Supplément no 28	— Tarif ICC HGB 407-A
Supplément no 30	— Tarif ICC HGB 410
Supplément no 52	— Tarif ICC HGB 403
Supplément no 78	— Tarif ICC HGB 404
Supplément no 59	— Tarif ICC HGB 405

Rôle M-80-55538-1
M-30003-453-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, app. 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
Augmentation des taux de ciment «vrac seulement»
10% aux taux locaux publiés aux pages 31, 32, 33 et 34.
8% aux taux, selon l'échelle des taux au kilomètre, publiés aux pages 131, 132, 141 et 142.
8% aux taux ou frais publiés aux Règlements nos 8 et 10 (français, anglais)
Le minimum de 22 tonnes métriques sera haussé à 25 tonnes métriques pour les expéditions en vrac.
Sujet au supplément pour carburant no 35-C selon le pourcentage (%) établi à partir du prix en vigueur le 20 novembre 1980.
Nous demandons que cette augmentation soit en vigueur le 5 janvier 1981 et ce, en vertu du Règlement 2, section 2.58-1.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55539-9
M-600416-101-D
O BÉDARD TRAILERS ENRG.
(Deragon, Marcel)
2185, St-Joseph
Lachine, QC
Requérant

Le requérant qui détient un permis pour la location à court terme de véhicules de commerce (remorques) dont la dimension n'excède pas 6 pi X 12 pi, ces remorques étant agencées, soit pour le transport de bagages, soit pour le transport de bateaux au 2185, St-Joseph, Lachine, QC.
Demande de changer l'adresse de sa place d'affaires pour le 566, 19e Avenue, Lachine, QC, H8S 3S5.

Rôle M-80-55540-7
M-210795-001-101-D
LEPAGE, MME OVIETTE LADOUCEUR
112, Ernest
St-Eustache, QC
J7P 1N8
Requérante-cessionnaire
M-204935-001-101-D
LEPAGE, MME OVIETTE LADOUCEUR
(Légataire universelle à la succession de feu Ladouceur, Jean-Louis)
112, Ernest
St-Eustache, QC
J7P 1N8
Requérante-cédante

La requérante-cédante, exécutrice testamentaire à la succession de feu Ladouceur, Jean-Louis demande que le permis M-204935-001, catégorie Ordinaire, Agglomération A-14, St-Eustache, lui soit transféré.

Rôle M-80-55541-5
M-206007-002-102-D
HOTTE, ANDRÉ
9024, 10e Avenue
Montréal, QC
H1Z 3C4
Requérant-cessionnaire
M-209415-001-102-D
SALMERI, MME CARMEN
5997, Ontario est
Montréal, QC
H1N 2B2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209415-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55542-3
M-202221-006-101-D
TI-GUY TAXI ENR.
(Alexandre, Gérard)
557, rue Levée
La Prairie, QC
J5R 2T6
Requérant-cessionnaire
M-210437-001-102-D
OUIMET, DENIS
4, Boulerice
Delson, QC
J0L 1G0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210437-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-3 Candiac (Laprairie).

Rôle M-80-55543-1
M-210814-001-101-D
BENOIT, GEORGES
366, de Jumonville
Boucherville, QC
J4B 1K2
Requérant-cessionnaire
M-203852-001-101-D
MORIN, RÉAL
7958, Durocher
Montréal, QC
H3N 2A6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203852-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55544-9
M-210815-001-101-D
JULES CLESCAR
360, Ampère, app. 5
Laval-des-Rapides, Laval
QC
H7N 3Z7
Requérant-cessionnaire
M-203428-002-101-D
LITMAN, MARCEL
6280, place Northcrest, app. 817
Montréal, QC
H3S 2N1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203428-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55546-4
M-303330-102-D
CAMIONNAGE T. MADIGAN ENRG.
T. MADIGAN TRUCKING REG'D
57, Rivière-Rouge
Coteau-du-Lac, QC
J0P 1B0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir les services suivants:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
1. Des frontières Ontario–Québec (tout port d'entrée) à Lachine et retour.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
2. Des frontières Ontario–Québec (tout port d'entrée) à travers la province de Québec aux frontières Québec–États-Unis (tout port de sortie) et retour.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
3. De Lachine aux frontières Québec–États-Unis (tout port de sortie) et retour.
Dans les trois cas pour le transport d'acier et produits d'acier pour le compte de Les Industries D'Acier Laurier Ltée et/ou Laurier Steel Industries Ltd.
Points d'origine dans les services un et deux:
Hamilton et Whitby, Toronto.
Points de destination dans les services deux et trois:
Les États de New York, New Jersey, Ohio, Pennsylvanie, Massachusetts, Vermont, New Hampshire, Michigan, Maine, Rhode Island.

Rôle M-80-55547-2
M-305365-101-D
QUINN, CHARLES E.
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-301194-131-D
QUINN FREIGHT LINES INC.
1093, North Montello St.
Brockton, Mass.
02403 U.S.A.
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Inc., détentrice du permis M-301194, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55548-0
M-305364-101-D
LES ENTREPRISES GEORGES RACINE INC.
728, chemin des Bouleaux
L'Acadie, QC
J0J 1H0
Voiturier-remorqueur
M-301361-104-D
TRANSPORT NORMAND CLOUTIER INC.
180, route 224
St-Simon, QC
J0X 1Y0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques propriété ou en possession légale de la requérante conjointe: Transport Normand Cloutier Inc., détentrice du permis M-301261, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55550-6
M-40003-397-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Après avoir constaté une augmentation de 12 pour cent dans les frais de transportation et des augmentations diverses dans les frais de services additionnels, comme détaillés dans l'application, les agents-membres d'Aero Mayflower Transit Co. Ltd. (tarifs nos E-556 et HVP-01) demandent un amendement de leur présent tarif pour dorénavant utiliser les tarifs nos E-557 et HVP-02 respectivement pour entrer en vigueur le 16 février 1981, conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-80-55551-4
M-30003-454-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, app. 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:

Demande urgente de modification de taux

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Tarif 30-A

Item 1080 - cédule 1065
Amender le taux de 0,69 $ à 0,60 $ pour 40 000 lb
Item 3100 - cédule 3065
Amender le taux de 1,12 $ à 1,00 $ pour 24 000 lb
Item 5840 - cédule 5630
Amender les taux de 1,08 $ à 0,90 $ pour 30 000 lb et de 0,90 $ à 0,74 $ pour 40 000 lb
Item 5960 - cédules 5710 et 5730
Amender le taux de 1,15 $ à 1,04 $ pour 24 000 et amender le taux de 2,34 $ à 2,13 $ pour 10 000 lb.

Tarif 70-B

Item 560
Annuler cet item St-Hyacinthe à Québec
Item 565
Annuler cet item St-Hyacinthe à Sherbrooke

Tarif 75-A

Item 230 - cédule 4520
Établir une nouvelle cédule pour Drummondville seulement avec les mêmes taux que la cédule 125 en changeant le taux à 0,90 $ pour 30 000 lb
Item 410 - cédules 280 et 290
Amender les taux pour 40 000 lb et à ces deux cédules
Item 530 - cédule 575
Amender les taux de 1,27 $ à 1,23 $ pour 20 000 lb
Item 570 - cédule 655
Amender le taux de 1,62 $ à 1,61 $ pour 10 000 lb
Item 590 - cédule 665
Amender les taux à tous les niveaux publiés à cette cédule
Item 625 - cédule 1650
Amender le taux de 1,27 $ à 1,10 $ pour 20 000 lb
Item 690 - cédule 725
Amender le taux de 0,64 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 740 - cédule 760
Amender le taux de 2,98 $ à 2,82 $ pour 5 000 lb
Item 920 - cédule 895
Amender le taux de 1,67 $ à 1,61 $ pour 10 000 lb et de 1,13 $ à 0,98 $ pour 20 000 lb

Tarif 75-A

Item 1140 - cédule 1075
Amender le taux de 1,62 $ à 1,61 $ pour 10 000 lb et le taux de 1,04 $ à 0,98 $ pour 20 000 lb.
Item 1360 - cédule 1305
Annuler cet item et le taux publié à cette cédule
Item 1370 - cédule 1310
Amender le taux de 0,68 $ à 0,67 $ pour 40 000 lb
Item 1430 - cédule 1355
Amender le taux de 0,68 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 1760 - cédule 1585
Amender le taux de 0,80 $ à 0,76 $ pour 30 000 lb et le taux de 0,64 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 1860 - cédule 1720
Amender le taux de 0,68 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 1890 - cédules 1740 et 1745
Amender le taux de 0,80 $ pour 0,74 $ pour 40 000 lb à la cédule 1740

Amender les taux de 2,26 $ à 2,14 $ pour 5 000 lb de 0,80 $ à 0,76 $ pour 30 000 lb et de 0,72 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 2190 - cédule 1980
Amender le taux de 1,58 $ à 1,61 $ pour 10 000 lb
Item 2200 - cédule 2025
Amender le taux de 0,81 $ à 0,83 $ pour 24 000 lb
Item 2440 - cédule 2180
Amender le taux de 0,64 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 2490 - cédule 5445
Annuler cet item et les taux à cette cédule
Item 2790 - cédule 2440
Amender le taux de 2,86 $ à 2,82 $ pour 5 000 lb
Amender le taux de 1,66 $ à 1,22 $ pour 24 000 lb
Item 2860 - cédule 2475
Retirer à l'item classe 45 par charge entière
Amender le taux de 0,92 $ à 0,90 $ pour 30 000 lb
Amender le taux de 0,79 $ à 0,74 $ pour 40 000 lb.
Item 2975 - cédule 5415
Annuler la note pour classe 55 ou moins T.L.
Amender le taux de 0,84 $ à 0,76 $ pour 30 000 lb
Amender le taux de 0,74 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 3170 - cédule 2735
Annuler le taux pour 5 000 lb et publié un taux de 1,13 $ pour 10 000 lb.
Item 3330 - cédule 3165
Amender le taux de 3,24 $ à 2,14 $ pour 5 000 lb
Item 3460 - cédules 3235 et 3245
Amender les taux de la cédule 3235 et qu'elle s'applique seulement pour Drummondville à Montréal.
Établir des nouveaux taux à la nouvelle cédule 3245 applicable de St-Hyacinthe à Montréal.
Item 3590 - cédule 3335
Amender le taux de 1,81 $ à 1,86 $ pour 10 000 lb
Item 3640 - cédule 3390
Amender le taux de 0,84 $ à 0,76 $ pour 30 000 lb
Item 3870 - cédule 3545
Amender le taux de 1,21 $ à 1,10 $ pour 24 000 lb
Amender le taux de 0,99 $ à 0,82 $ pour 30 000 lb
Amender le taux de 0,88 $ à 0,67 $ pour 49 000 lb
Item 3910 - cédule 3585
Amender le taux de 0,92 $ à 0,88 $ pour 24 000 lb
Item 3950 - cédule 3605
Amender le taux de 0,72 $ à 0,67 $ pour 40 000 lb
Item 4085 - cédule 3710
Annuler cette section de l'item et les taux publiés à cette cédule
Item 4180 - cédule 3765
Amender le taux de 1,88 $ à 1,86 $ pour 10 000 lb
Amender le taux de 0,96 $ à 0,82 $ pour 30 000 lb
Item 4285 - cédule 1165
Amender le taux de 0,83 $ à 0,78 $ pour 40 000 lb
Item 4330 - cédule 3855
Amender le taux de 0,75 $ à 0,74 $ pour 40 000 lb
Item 4330 - cédule 3865
Amender le taux de 0,80 $ à 0,74 $ pour 40 000 lb
Item 4370 - cédule 3890
Amender le taux de 0,87 $ à 0,82 $ pour 30 000 lb
Amender le taux de 0,88 $ à 0,67 $ pour 40 000 lb
Item 4750 - cédule 4100
Amender le taux de 0,93 $ à 0,82 $ pour 30 000 lb
Item 4790 - cédules 5900 à 5930
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules
Item 4790 - cédules 5930 à 5965
Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules
Item 4820 - cédule 4140
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule
Item 2200
Ajouter à cet item la description de l'item 4820
Item 4900 - cédule 4195
Amender tous les taux à cette cédule

Item 4980 - cédule 4265
Amender le taux de 1,81 $ à 1,86 $ pour 10 000 lb
Item 5050 - cédule 4315
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule
Item 5320 - cédule 5085
Amender le taux de 0,88 $ à 0,82 $ pour 30 000 lb
Item 5400 - cédule 5145
Annuler cette section de l'item ainsi que les taux publiés à cette cédule
Item 5545 - cédule 5250
Amender le taux de 0,64 $ à 0,63 $ pour 40 000 lb
Item 5580 - cédule 5285
Amender le taux de 0,79 $ à 0,76 $ pour 30 000 lb
Item 5600 - cédule 5295
Amender le taux de 1,18 $ à 1,10 $ pour 24 000 lb
Tarif 80-A
Item 1110
Amender le taux de Vaudreuil à Drummondville de 1,51 $ à 1,48 $ pour 20 000 lb.
Amender le taux de Vaudreuil à Notre-Dame-du-Bon-Conseil de 1,15 $ à 1,09 $ pour 30 000 lb
Amender le taux de Vaudreuil à St-Hyacinthe et Ste-Rosalie de 0,97 $ à 0,90 $ pour 24 000 lb et de 0,87 $ à 0,74 $ pour 30 000 lb
Item 1566
Annuler la section Québec à St-Hyacinthe
Item 2730
Amender le taux de Grand-Mère à St-Hyacinthe de 0,73 $ à 0,70 $ pour 40 000 lb
Item 4110
Annuler le taux pour 40 000 lb
Item 4620
Amender le taux de 0,73 $ à 0,70 $ pour 40 000 lb et à la section Grand-Mère et St-Hyacinthe
Tarif 90-A
Item 386
Amender le taux de 0,90 $ à 0,87 $ pour 40 000 lb
Item 1070
Annuler cet item
Item 1140
Amender le taux de 1,38 $ à 1,35 $ pour 24 000 lb
Item 1290
Annuler cet item
Supplément intérim
La Mauricie Transport Inc no 2158
Établir un supplément intérim pour ce nouveau membre couvrant les clauses *a*), *b*), *c*) et *e*).
La clause *d*) sera déposée lorsque nous recevrons le contrat.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55554-8
M-601319-101-D
LES CAROSSERIES LAFLÈCHE INC.
3171, Grande-Allée
St-Hubert, QC
J4T 2S4
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer les services suivants:
Location à court et à long termes:
a) de véhicules au sens de l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location (automobiles, station-wagon)
b) location de camions au sens de A.C. 4476-77 portant sur la location de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques.
Les quatre services étant effectués au 3171, Grande-Allée, St-Hubert, QC.

Rôle M-80-55555-5
M-210508-002-102-D
PIERRE-LOUIS JOSEPH SUBOINE
9027 A, Jamay
St-Léonard, QC
H1R 2L2
Requérant-cessionnaire
M-200887-001-101-D
PUKIER, ABRAHAM
3041, Bedford
Montréal, QC
H3S 1G3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200887-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55556-3
M-203335-002-101-D
BENGUIGUI, DAVID
730, Montpellier, app. 402
St-Laurent, QC
H4L 5B3
Requérant-cessionnaire
M-208374-001-102-D
BARZILAI, EZRA
5788, Wolseley
Côte-St-Luc, QC
H4W 4L7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208374-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55557-1
M-210811-001-101-D
KOUREMENOU, MME VIOLETTE
1470, Poirier
Ville St-Laurent, QC
H4L 1H3
Requérante-cessionnaire
M-205181-001-103-D
MAMMAS, SPYRIDON
1780, Albert-Murphy, app. 3
Chomedey, Laval
QC
H7T 1J1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205181-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55558-9
M-210816-001-101-D
MILLIEN, CARLO
4229, 48e Avenue
Ville St-Michel, QC
Requérant-cessionnaire
M-208048-001-101-D
CODERRE, CLAUDE
5335, Charlemagne
Montréal, QC
H1X 2H5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208048-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55559-7
M-210819-001-101-D
PAYETTE, CHARLES
6453, Chouinard
Montréal, QC
H1M 1H5
Requérant-cessionnaire
M-202894-001-101-D
PLOURDE, JEAN
8553, Foucher
Montréal, QC
H2P 2C3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202894-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55560-5
M-210772-002-102-D
TRANSPORT BODI & F. INC.
4325, St-Jacques ouest
Montréal, QC
H4C 1J7
Requérante-cessionnaire
M-206843-001-103-D
SA ROBERTO
5100, de Courtrai, app. 21
Montréal, QC
H3W 1A7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206843-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55561-3
M-303335-101-DT
TRANSPORT RAYMOND LACOMBE INC
1464, Préfontaine
Montréal, QC
H1W 2N5

Modification tarifaire:
Nous désirons pouvoir appliquer, lors de déménagements, une réduction pouvant varier de 10% à 15% sur le tarif autorisé de 36,25 $/heure (1 camion, 2 hommes) et ce à tous les membres du Touring Club de Montréal (CAA), organisme à but non lucratif voué à la protection des consommateurs-automobilistes.

Rôle M-80-55562-1
M-303330-103-DT
CAMIONNAGE T. MADIGAN ENRG. T. MADIGAN TRUCKING REG'D
57, Rivière-Rouge
Coteau-du-Lac, QC
J0P 1B0

Modification tarifaire:
La requérante T. Madigan Trucking qui détient des permis à contrat seulement, demande à la Commission des transports du Québec d'accepter les taux modifiés et acceptés par les clients, le tout tel qu'il appert des contrats produits à la Commission avec la présente demande constituant une augmentation.
Que la décision devienne effective la journée où elle sera rendue le tout en conformité de la Règle 2.58.1 des règles de pratique de la Commission.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55563-9
M-300824-102-DT
D LECLERC TRANSPORT INC
85, rue de Vaudreuil
Boucherville, QC
J4B 1K7

Modification tarifaire:
Nous demandons à la Commission l'autorisation d'augmenter nos tarifs actuels de 10%.
a) 10% — concernant le tableau applicable aux courtiers
b) 10% — au transport de conteneur
c) 10% — contrat(s) de transport
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55564-7
M-601109-103-DT
LOCATION RIVIÈRE LA GRANDE INC
400, des Distributeurs
Parc industriel
Val-d'Or, Abitibi
J9P 4P8

Modification tarifaire:
La requérante Location Rivière La Grande Inc., détentrice du permis M-601109 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ces tarifs pour qu'ils se lisent, tel qu'apparaissant à l'annexe «A» déposée en annexe à la présente pour valoir comme ci-récité au long.
Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports du Québec.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55565-4
M-301220-103-DT
B.D.C. LTD
2101, Aird Avenue
Montréal, QC
H1V 2W3

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ses tarifs pour qu'ils se lisent tel qu'apparaissant à l'annexe «A» déposée aux présentes pour valoir comme ci-récité au long.
Elle demande au surplus, l'application automatique du supplément pour le carburant chaque fois que ce dernier sera augmenté.
Elle invoque l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique et de régie interne de la Commission.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55566-2
M-601028-102-DT
LOCATION LOUMAR LTÉE
380, Port-Royal ouest
Montréal, QC
H3L 2B8

Modification tarifaire:

La requérante Location Loumer Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à modifier les taux suivants:

La requérante veut modifier son taux actuel de 15,00 $ pour l'augmenter à 18,00 $ par jour et pour les autos de luxe genre Cadillac, le taux sera de 30,00 $ par jour.

Il s'agit ici d'un permis de location limité à la location à court terme aux clients dont le véhicule est en réparation.

Que la décision soit effective immédiatement selon la Règle 2.58.1 des règles de pratique.

Rôle Q-80-24813-0
Q-300,723-107-D
(19296-V)
BEL-MONT TRANSIT INC.
143, rue Hébert
C.P. 82
Mont-Joli (Rimouski)
G5H 3K8

Requête amendée:

Veuillez prendre note que en date du 21 novembre 1980, la partie requérante a amendé sa requête publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 45, à la page 10927, du 8 novembre 1980, afin qu'elle se lise comme suit:

La requérante qui détient dans son permis une clause se lisant ainsi:

Transport restreint - longue distance - route - véhicules isothermes

De Montréal, St-Anselme, Québec, Bic et Mont-Joli à tous les endroits situés entre Trois-Pistoles et Gaspé, via Rivière-Madeleine et/ou via Matapédia, et à tous les endroits intermédiaires sur les routes 132, 197, 198 et 299, ainsi que sur les routes secondaires, et retour, pour le transport de produits alimentaires périssables tels que: fruits et légumes frais et congelés, poissons et produits de la mer, viandes de toutes catégories, volaille, produits des maisons de salaison, oeufs, fromage, beurre et substituts de ces produits, charcuterie, margarine, crème végétale, fruits et légumes cuits, fumés ou en conserve, graisse végétale et substituts de ces produits, par véhicules isothermes, pour le public en général.

En donnant le service ci-dessus, la requérante est également autorisée à faire le transport de produits alimentaires non périssables.

En donnant le service ci-dessus, la requérante ne sera pas autorisée à donner un service de Montréal et du Bic à Trois-Pistoles et dans un rayon de cinq (5) milles de cette municipalité, et retour, pour le transport de beurre, de fromage et de substituts de ces produits.

Demande à la Commission des transports du Québec de modifier cette clause afin qu'elle se lise dorénavant ainsi:

Transport restreint - longue distance - route - véhicules isothermes et retour pour toutes les marchandises autorisées par cette clause

De Montréal, St-Anselme, Québec, Bic et Mont-Joli à tous les endroits situés entre Trois-Pistoles et Gaspé, via Rivière-Madeleine et/ou via Matapédia, et à tous les endroits intermédiaires sur les routes 132, 197, 198 et 299, ainsi que sur les routes secondaires, et retour, pour le transport de produits alimentaires périssables tels que: fruits et légumes frais et congelés, poissons et produits de la mer, viandes de toutes catégories, volaille, produits des maisons de salaison, oeufs, fromage, beurre et substituts de ces produits, charcuterie, margarine, crème végétale, fruits et légumes cuits, fumés ou en conserve, graisse végétale et substituts de ces produits, par véhicules isothermes, pour le public en général.

En donnant le service ci-dessus, la requérante est également autorisée à faire le transport de produits alimentaires non périssables.

Le droit de retour accordé par la présente clause comprend, sans par ailleurs le limiter, le droit de transporter des contenants vides de produits alimentaires.

En donnant le service ci-dessus, la requérante ne sera pas autorisée à donner un service de Montréal et du Bic à Trois-Pistoles et dans un rayon de cinq (5) milles de cette municipalité, et retour, pour le transport de beurre, de fromage et de substituts de ces produits.

Rôle Q-80-25089-6
Q-203,513-101-D
BORLOZ, MAURICE
841, du Vallon, app. 13
Ste-Foy, QC
G1V 2X5
Requérant-cessionnaire
Q-202,718-103-D
TAXI MAURICE BÉDARD ENR.
(Bédard, Maurice)
859, Rochette
Ste-Foy, QC
G1V 2S6
Requérante-cédante

Taxi Maurice Bédard Enr. (Bédard, Maurice) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Borloz, Maurice le permis Q-202,718-003 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule taxi dans l'agglomération de Ste-Foy, Sillery A-38.

Rôle Q-80-25093-8
Q-710,482-101-D
ST-LOUIS, PIERRE
460, 4e Rang
St-Étienne-des-Grès (St-Maurice)
G0X 2P0
Requérant-cessionnaire
Q-710,156-101-D
LANDRY, PAUL
120, St-Germain
St-Étienne-des-Grès (St-Maurice)
G0X 2P0
Requérant-cédant

Landry, Paul demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis Q-710,156-001 détenu pour la région 04 à St-Louis, Pierre.

Rôle Q-80-25095-3
Q-302,171-102-D
LES PÉTROLES ROBERT LTÉE
391, rue Simard
St-Ambroise
(Chicoutimi) QC
G0V 1R0

Nouvelle demande de permis régulier:

a) Transport restreint - service local - transport spécialisé par contrat:

a) De Chicoutimi et tous les points situés dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de produits pétroliers pour le compte de la compagnie Shell Canada Ltée, par camion-citerne.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé par contrat:

b) De Chicoutimi et ville de la Baie à St-Fulgence, St-Honoré, St-David-de-Falardeau, St-Ambroise, St-Charles-Borromée, Bégin, Shipshaw, St-Cyriac et Laterrière pour le transport de produits pétroliers pour le compte de la compagnie Shell Canada Ltée, par camion-citerne.

Les actions de la requérante sont distribuées comme suit:

Robert Tremblay	98 ordinaires
Serge Tremblay	1 ordinaire
Alice Tremblay	1 ordinaire

Rôle Q-80-25098-7
Q-301,586-101-D
TRANSPORT NATIONAL MADEN INC.
855, des Rocailles
Québec
G2J 1A2

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante qui détient un permis qui se lit comme suit:

a) Transport général - service local

a) Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

b) Transport général - longue distance - rayon

b) De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, et retour.

c) Transport général - longue distance - route restreinte

c) De Beauport, Loretteville, St-Félix-du-Cap-Rouge, St-Émile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, Charlesbourg, Lac-St-Charles, Val-Bélair, St-Augustin-de-Desmaures, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, Bernières, St-Rédempteur, St-Étienne, St-Nicolas, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Jean-Chrysostome, St-Louis-de-Pintendre à Québec et retour.

Restriction re/clause *c*):

La détentrice n'est pas autorisée à donner un service cueillette ou de livraison dans un rayon de cinq (5) milles de ses terminus de base mentionnés à la présente clause de son permis.

Droit additionnel de location:

Autorise la requérante à louer à long terme des véhicules de commerce et de livraison, jusqu'à un maximum de 20% du nombre des véhicules enregistrés à son nom au Bureau des véhicules automobiles, le tout aux taux fixés par la Commission pour les locateurs.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs, les remorques ou semi-remorques appartenant à ou en possession légale de Apex Forwarding Limited, laquelle est un franc courtier en transport et ce, de Québec à Montréal et retour, le tout pour le compte de Apex Forwarding Limited.

En vertu de son permis actuel, la requérante effectue présentement la cueillette et la livraison des marchandises de ce courtier en transport.

Rôle Q-80-25099-5
Q-300,541-118-D
(15015-V)
ST-BASILE TRANSPORT INC.
184, boul, du Centenaire, C.P. 250
St-Basile (Portneuf)
G0A 3G0

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante, St-Basile Transport Inc., détentrice du permis no Q-300,541, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - citerne

De Montréal à Dolbeau, pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citerne, et retour avec produits avariés ou refusés, pour le compte de Les Produits Alba Inc.

Rôle Q-80-25100-1
3-Q-501540-101-D
GAUVIN, RAYMOND
Saint-Adalbert (L'Islet)
G0R 2M0
Requérant-cessionnaire
1-Q-501559-101-D
PELLERIN, PIERRE
R.R. no 1,
Ste-Perpétue (L'Islet)
G0R 3Z0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-501559-001, région no 03, en faveur de Raymond Gauvin.

Rôle Q-80-25113-4
Q-600,570-101-D
RJ'S SNOWMOBILE VOYAGES INC.
97, Dauphin
Place Coderre
Neuville (Portneuf)
G0A 2R0
Place d'affaires
115, East Bernard Street
West St-Paul (Wisconsin)
U.S.A.
Siège social

RJ' Snowmobile Voyages Inc., 97, Dauphin, place Coderre, Neuville, G0A 2R0, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour l'obtention d'un permis de location de motoneiges à la journée, à la demi-journée ou à l'heure dans le comté de Portneuf, entre le 15 décembre et le 15 avril.

Rôle Q-80-25114-2
Q-302175-101-D
LEVASSEUR, GUY
407, St-Christophe
Matane, QC
G4W 2A9

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:
Livraison à domicile des marchandises achetées à l'épicerie dans un rayon de cinq (5) milles dans la ville de Matane au domicile des consommateurs.

Rôle Q-80-25116-7
Q-600,050-103-D
LAVIOLETTE AUTO LOCATION INC.
2300, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (St-Maurice)
G9A 3Y9

La requérante, qui possède les permis de location suivants:
Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagon) à long terme et à court terme au 2300, rue Bellefeuille, Trois-Rivières et au 1823, rue St-Laurent, Shawinigan, demande à être autorisée à donner le même service de location à 600, rue Visitation, St-Charles-Boromé, province de Québec.
La requérante qui possède les permis suivants:
Location à court et à long termes de camions au 2300, rue Bellefeuille, Trois-Rivières et au 1823, rue St-Laurent, Shawinigan, QC, demande à être autorisée à donner le même service au 600, rue Visitation, St-Charles-Boromé, province de Québec.

Rôle Q-80-25117-5
Q-202,424 105-DT
TAXI ARC-EN-CIEL
(Boisvert, Clément)
4522, boul. St-Joseph
R.R. no 2, Drummondville
(Drummond)
J2B 6V3

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'augmenter ses tarifs pour le transport par taxi dans la région de St-Nicéphore, comté de Drummond, pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

	Tarifs actuels	*Tarifs proposés*
Au départ de la chute:	0,70 $	0,90 $
Chaque kilomètre parcouru:	0,50	0,60
Chaque minute d'attente:	0,15	0,20

Rôle Q-80-25118-3
Q-203,514-101-D
MICHEL HOULE ENRG.
(Houle, Michel)
206 A, 5e Rue
Noranda (Témiscamingue)
J9X 1Y4
Requérante-cessionnaire
Q-201,169-101-D
DESCHÊNES, LIONEL
Route rurale no 1
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 5B7
Requérant-cédant

M. Lionel Deschênes demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Lionel Houle, le permis aéroportuaire, le permis Q-201,169-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-48, Rouyn-Noranda.

Rôle Q-80-25120-9
Q-302,176-101-D
NAP & PAUL'S BOAT TRANSPORT LTD.
385, Main Street
East Hartford
Connecticut U.S.A.
06118
Place d'affaires
a/s Roger Fortin
108, 18e Rue A ouest
St-Georges-Ouest (Beauce)
G5Y 4T9

Nouvelle demande de permis:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:
Transport de bateaux de plaisance de tout genre qui, à cause de leur nature, de leur poids ou de leur dimension, nécessitent l'utilisation de fardier.
1. Transport restreint spécialisé
1. Des frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec et retour. Origine: Tous les points situés dans les États-Unis d'Amérique.
2. Transport restreint spécialisé
2. Des frontières Québec–Ontario (tous les ports d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec et retour. Origine: Tous les points des provinces et territoires du Canada situés à l'ouest de la province de Québec et tous les points des États-Unis d'Amérique en transit dans toutes les provinces et territoires du Canada situés à l'ouest de la province de Québec.
3. Transport restreint spécialisé
3. Des frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous les points d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec et retour. Origine: Tous les points des provinces et territoires du Canada situés à l'est de la province de Québec et tous les points des États-Unis d'Amérique en transit dans le Nouveau-Brunswick.
4. Transport restreint spécialisé
4. D'une frontière à une autre en transit dans la province de Québec (tous les ports d'entrée et de sortie)
Les actions de la requérante sont distribuées comme suit:
Paul J. Eno, prés., East Hartford, Conn. U.S.A.: 1 ordinaire
Napoléon J. Eno, v.-prés., East Hartford, Conn. U.S.A.: 1 ordinaire
Rita A. Eno, sec., East Hartford, Conn. U.S.A.: 1 ordinaire

Rôle Q-80-25122-5
Q-203,516-102-D
TAXI LUPAT ENR.
(Lettre, Jean-Pierre)
1025, St-Calixte
Plessisville (Mégantic)
G6L 2Z9

Taxi Lupat Enr. (Lettre, Jean-Pierre) demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Plessisville 04-2749-V.

Rôle Q-80-25128-2
Q-203,517-101-D
CHABOT, DENIS
11160, 2e Avenue est
St-Georges (Beauce)
G5Y 1W1
Requérant-cessionnaire
Q-200,688-101-D
VEILLEUX, FRANÇOIS
R.R. no 1
St-Georges-Ouest (Beauce)
G5Y 5B7
Requérant-cédant

Le requérant-cédant, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de transférer à Chabot, Denis le permis Q-200,688-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Georges-Est 03-2321-P.

Rôle Q-80-25129-0
Q-203,518-101-D
BEAUDOIN, ANDRÉ
581, Guertin
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 5S8
Requérant-cessionnaire
Q-203,011-101-D
JEAN-GUY LÉTOURNEAU
(Létourneau, Jean-Guy)
323, rue Mgr-Latulippe est, app. 5
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 3K8
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Beaudoin, André le permis aéroportuaire et le permis Q-203,011-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-80-25130-8
Q-600,376-101-D
LOCATION MAISONNEUVE INC.
136, rue Maisonneuve
Québec
G1R 2C3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire modifier son permis Q-600376-001, lequel se lit comme suit:

Véhicules de promenade de marque «Renault», au public en général, à la place d'affaires ci-haut mentionnée.

afin que dorénavant ledit permis se lise de la façon suivante:

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade et camions légers (moins d'une tonne) au public en général.

De plus, la requérante désire ajouter à son permis le service suivant:

Location à long terme (plus d'un an) de véhicules de promenade et camions légers (moins d'une tonne) au public en général.

Rôle Q-80-25132-4
Q-203,502-101-D
ROMÉO TREMBLAY
(Tremblay, Roméo)
29, route Lalemant
Route rurale no 1
Lauzon (Lévis)
G6V 6N4
Requérant-cessionnaire
Q-203,036-101-D
GINETTE LÉGARÉ
(Légaré, Ginette)
45, rue F.X.-Garneau
Saint-David-de-l'Auberivière (Lévis)
G6W 5W4
Requérante-cédante

Mme Ginette Légaré demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Roméo Tremblay, le permis Q-203,036-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Lévis-Lauzon A-35.

Rôle Q-80-25133-2
Q-202,430-101-D
CLAUDE OTIS
(Otis, Claude)
327, Trait-Carré
Lac-Saint-Charles, QC
G0A 2H0

La requérante est détentrice du permis Q-202,430-002 pour la municipalité du Lac-Saint-Charles (03-2046-SD).

Dans une lettre reçue à nos bureaux le 18 novembre 1980, la requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-80-25134-0
Q-700,098-101-D
YVON GIRARD ENR
(Girard, Yvon)
1407, rue Thibodeau
Lac-Saint-Charles, QC
G0A 2H0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location de bateau aux fins de:

— location de bateau pour plongée sous-marine;
— sondage;
— inspection de bateau;
— remorquage de petits navires et chalands.

De plus, la requérante demande à la Commission de bien vouloir la dispenser des articles 26, 27 et 32, de l'Ordonnance générale no 3N.

Rôle Q-80-25135-7
Q-203,028-102-D
ALBERT GODBOUT
(Godbout, Albert)
731, rue Royale
Malartic (Abitibi)
J0Y 1Z0

Albert Godbout (Godbout, Albert) demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Malartic 08-8405-V.

10376-o

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
Q-80-25136-5	Q-710,741-101-D **TRANSPORT DE DÉCHETS ROBERT BOUCHER ENR.** (Boucher, Robert) 27, rue St-Jacques St-Romuald-d'Etchemin (Lévis) G6W 2Z8	Déchets solides	6	03

10376-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, elle procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-80-55745-2
3-M-00000C-102-PT
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
585, boulevard Charest est
Québec, QC
G1K 7W5

Attendu que le 3 septembre 1980, par la décision MPV-01933-TF, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs de transport par autobus à charte-partie, tarif 17, tels qu'apparaissant au volume numéro 3;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 28 et, s'il y a lieu, le 29 avril 1981, des audiences publiques aux fins suivantes:

Réviser, s'il y a cause, d'une manière générale, les taux et tarifs de transport par autobus à charte-partie.

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe *d*) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs de transport par autobus à charte-partie doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 6 mars 1981;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs de transport par autobus à charte-partie, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 27 mars 1981;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs de transport par autobus à charte-partie est reçue à la Commission avant ladite date du 6 mars 1981, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 28 et, s'il y a lieu, le 29 avril 1981.

Rôle M-80-55746-0
7-M-30000C-262-PT
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
585, boulevard Charest est
Québec, QC
G1K 7W5

Attendu que le 3 novembre 1980, par la décision MCR-06251-TF, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines, tarif 41-A — 2e partie, tels qu'apparaissant au volume numéro 3;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 14 et, s'il y a lieu, le 15 avril 1981, des audiences publiques aux fins suivantes:

Réviser, s'il y a cause, d'une manière générale, les taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines.

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe *d*) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 20 février 1981;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 13 mars 1981;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines est reçue à la Commission avant ladite date du 20 février 1981, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Montréal, en la division numéro 1, le 14 et, s'il y a lieu, le 15 avril 1981.

10376-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-44436	80 11 26	Décision: MPV-1993-T M-000462-101-D JACQUES TOURIGNY (faisant affaires sous la raison sociale: AMPHI-TOUR) Requérante	G.O.Q. no 37	79 09 15	
Permis touristique Rayer le délibéré de cette cause, qui pourra être réinscrite sur le rôle des causes contestées à être entendues à Montréal, après requête et décision à cette fin, en division de pratique.					
M-80-54308-0	80 12 03	Décision: MPV-1998-S 8-M-000155-102-D AMYOT, RAYMOND Requérant	G.O.Q. no 41 p. 9891	80 10 11	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 81 06 30
M-80-54426-0	80 12 03	Décision: MPV-1999-S 3-M-000366-102-D LES TRANSPORTS FRIES ET FILS INC. Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9909	80 10 11	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 01 11 jusqu'au: 82 01 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-54796-6	80 10 28	Décision: MS-6273 5-M-000422-102-S WAPACHEE, NOAH Requérant	La Presse	80 09 29 80 09 30 80 10 01	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 15 jusqu'au: 81 11 13
M-80-55261-0	80 11 21	Décision: MPV-1990-TF 3-M-000010-104-HPT COMPAGNIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LIMITÉE Requérante	La Presse	80 10 30 80 10 31 80 11 01	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 21
M-80-55530-8	80 12 01	Décision: MPV-1994-H 9-M-000071-120-HPT VOYAGEUR INC Requérante	Le Devoir Affichée dans les autobus	80 11 10 80 11 11 80 11 12 du 80 11 10 au 80 11 12	Modification d'honoraire Accordée Entrée en vigueur: 80 12 04
Q-80-24743-9	80 11 28	Décision: MPV-1995-S 6-Q-000003-106-DS LES AUTOBUS DESHAIES LTÉE Requérante	Le Devoir	80 09 17 80 09 18 80 09 19	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15 jusqu'au: 81 05 15
Q-80-24292-7	80 12 02	Décision: QPV-1688-S 0-Q-000405-105-D AUTOBUS BOULET & FILS INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8676	80 08 23	
		Demande de permis Accordée en partie Ces permis sont seulement pour les jours de cette période où des cours sont dispensés à ces écoles. Entrée en vigueur: 80 12 02 jusqu'au: 81 06 30			
Q-80-24638-1	80 11 20	Décision: QPV-1681-TF 3-Q-000279-104-DT AUTOCAR PORTNEUF INC. Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10087	80 10 18	Modification des taux et tarifs Accordée

TAXI

M-80-45820	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF CM-20000-202-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LES TAXIS DE GASPÉ INC. (A-31) LA LIGUE DE TAXIS DE STE-FOY — SILLERY (A-38) LA LIGUE DE TAXIS DE QUÉBEC INC. TAXI ARC-EN-CIEL, région de St-Nicéphore ALAIN FAFARD, région de St-Germain-de-Grantham RONALD ANDERSON, de Greenfield-Park DANIEL METAYER Régions de ANDRÉ CLOUTIER Richmond, MARIO FONTAINE Melbourbe, DEAN WILKINS et Upper-Melbourne FERNAND NORMANDIN et Cleveland LA LIGUE DE TAXIS DE ST-BRUNO INC. LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. (A-1) LA FÉDÉRATION DES LIGUES DE TAXIS DU QUÉBEC INC. (A-2, A-5, A-8, A-12, A-14 et A-17)			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		LA LIGUE DE TAXIS DE BELOEIL INC. (A-23) MAURICE DEMERS RADIO TAXI, Asbestos POWELL TRANSPORT INC., région de Lennoxville Intervenants			
Q-80-22645		Q-000049 101-DT SYNDICAT COOPÉRATIF DES TAXIS DE MONT-JOLI	G.O.Q. no 9	80 03 01	
Q-80-23057		Q-203164 102-DT MLLE YOLANDE BABIN et Q-202855 101-DT MLLE CHRISTINE CÔTÉ	G.O.Q. no 15	80 12 04	
Q-80-23259		Q-24002 101-DT LES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE LA RÉGION DE LA SARRE			
Q-80-23478-3		Q-20050L 101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE LA TUQUE INC.	G.O.Q. no 20	80 05 17	
Q-80-23541-8		Q-202331 101-DT TAXI FERMONT INC.			
Q-80-23766-1		Q-20048L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ROUYN-NORANDA INC.	G.O.Q. no 25	80 06 21	
Q-80-23774-5		Q-20052L 101-DT LA LIGUE DE TAXIS DU SAGUENAY INC.	G.O.Q. no 25	80 06 21	
Q-80-23800-8		Q-20040 L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE TROIS-RIVIÈRES INC.	G.O.Q. no 25	80 06 21	
Q-80-24280-2		Q-202894 101-DT LOUIS-GERYS CÔTÉ	G.O.Q. no 34	80 08 23	
Q-80-24526-8		Q-20018L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE THETFORD-MINES INC.	G.O.Q. no 40	80 04 10	
Q-80-24591-2		Q-20020L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS D'ALMA INC.	G.O.Q. no 41	80 10 11	
M-80-47670		M-20033 101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE GRANBY INC.	G.O.Q. no 9	80 03 01	
M-80-49502		M-203056 101-DT GILLES HAMEL	G.O.Q. no 16	80 04 11	
M-80-49890		M-20039 101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ST-HYACINTHE INC.	G.O.Q. no 17	80 04 26	
M-80-50361		M-20003 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE CANDIAC-LAPRAIRIE INC.	G.O.Q. no 19	80 05 10	
M-80-50399		M-20033 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE GRANBY INC.	G.O.Q. no 19	80 05 10	
M-80-50555		M-20041 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ST-JEAN INC.	G.O.Q. no 19	80 05 10	
M-80-50737		M-205589 102-DT TAXI ASCOT FLEURIMONT (Denis Hamel)	G.O.Q. no 20	80 05 10	
M-80-50740		M-20043 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE SHERBROOKE	G.O.Q. no 20	80 05 10	
M-80-51281		M-20016 101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE SOREL INC.	G.O.Q. no 24	80 06 01	
M-80-53465-9		M-207459 101-DT ROGER HÉTU *ET AL.*	G.O.Q. no 30	80 07 26	
M-80-53505-2		M-20006L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE JOLIETTE INC.	G.O.Q. no 30	80 07 26	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53761-1		M-20044 101-DT LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE VALLEYFIELD INC.	G.O.Q. no 33	80 08 01	
M-80-53762-9		M-209162 101-DT DAMASE BROUSSEAU	G.O.Q. no 33	80 08 01	
M-80-53983-1		M-20001L 102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE BOUCHERVILLE INC.	G.O.Q. no 37	80 09 01	
M-80-54302-3		M-208391 101-DT QUÉVILLON TAXI ENRG.	G.O.Q. no 41	80 10 01	

La Commission:

1. Décrète qu'à compter du 15 décembre 1980 les propriétaires de véhicules-taxis des agglomérations ci-dessous mentionnées sont autorisés à mettre en vigueur les taux suivants une fois les taximètres ajustés et scellés en conséquence, ce qui devra être fait au plus tard ce 15 janvier 1981.

Agglomération		*Chute*	*Distance au km*	*Attente à la minute*
A-3	Candiac-Laprairie	0,80 $	0,60 $	0,20 $
A-10	Mont-Joli	0,80 $	0,60 $	0,20 $
A-16	Sorel	0,80 $	0,60 $	0,20 $
A-23	Béloeil	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-24	St-Bruno	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-31	Gaspé	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-33	Granby	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-39	St-Hyacinthe	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-41	St-Jean	0,90 $	0,60 $	0,20 $
A-44	Valleyfield	0,80 $	0,60 $	0,20 $
A-50	La Tuque	0,90 $	0,60 $	0,20 $

Décrète que dans les régions où on a formulé des requêtes les taux suivants deviennent en vigueur à compter du 15 décembre 1980 une fois que les taximètres auront été ajustés et scellés en conséquence ce qui devra être fait avant le 15 janvier 1981.

Région	*Avec taximètre* *Chute*	*Avec taximètre* *Distance par km*	*Avec taximètre* *Attente*	*Sans taximètre* *Distance par km*
St-Nicéphore	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
St-Germain-de-Grantham	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Melbourne, Cleveland, Upper-Melbourne	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Richmond	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Asbestos	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Magog, Orford	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Ascot-Fleurimont	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Lennoxville	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Dorion, Cté de Pontiac	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
La Sarre	1,00 $	0,50 $	0,20 $	0,55 $
Cloridorme	0,90 $	0,50 $	0,15 $	0,55 $
Quévillon	1,20 $	0,60 $	0,20 $	0,60 $

3. Décrète le rejet de toutes les autres requêtes provenant des agglomérations suivantes au motif que les taux qui y sont actuellement en vigueur ont atteint le maximum décrété par le Règlement 6:

A-1 Boucherville
A-6 Joliette
A-18 Thetford-Mines
A-20 Alma
A-38 Ste-Foy-Sillery
A-43 Sherbrooke
A-48 Rouyn-Noranda
A-52 Saguenay

4. Décrète le rejet de la requête de Grande-Vallée dont les taux actuels sont:

— la chute: 0,90 $
— la distance: 0,50 $
— l'attente: 0,20 $

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

et celles de Trois-Rivières et Granby concernant l'augmentation du taux de service extérieur.

5. Décrète que dans le secteur fermé de Fermont, les taux suivants deviennent en vigueur à compter du 15 décembre 1980.
— course inférieure à 1,6 km (1 mille): 2,25 $
— course supérieure à 1,6 km (1 mille): 0,90 $/km

6. Décrète que dans le cas des permis de région, lorsque la voiture n'est pas munie d'un taximètre, le seul taux applicable est celui fixé pour la distance. Aucun taux de départ ne peut être exigé. (Règlement 6, article 6, 47, 111)

7. Décrète qu'un nouveau Recueil de tarifs de transport par véhicule-taxi - Tarif 6- soit développé en modifiant l'annexe «A» de ce tarif en fonction de la présente décision.

Annonce que les prochaines audiences publiques pour une fixation générale des taux et tarifs de transport par véhicule-taxi au Québec auront lieu les 19 et 20 mai 1981 à Québec et les 26 et 27 mai 1981 à Montréal et que les nouvelles propositions de taux devraient être formulées dans leur cadre.

Le texte intégral de cette décision a été transmis à toutes les parties impliquées dans la présente affaire. Toute personne intéressée peut aussi obtenir, suivant les règles de pratique, copie de la décision rendue ainsi que copie du Recueil de taux et tarifs de transport par véhicule-taxi, tarif 6, volume 5.

M-80-53465-9	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 2-M-207459-101-DT TAXI R.H. ENR Requérante 6-M-206762-101-DT LENNOXVILLE RADIO TAXI 6-M-208107-101-DT REDIKER, NANCY Requérants conjoints	G.O.Q. no 30 p. 7913	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
M-80-53505-2	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 3-M-20006L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE JOLIETTE INC Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7917	80 07 26	Modification des taux et tarifs Rejetée
M-80-53707-4	80 12 01	Décision: MPT-15803 3-M-210106-102-D BRESSE, ROGER Requérant	G.O.Q. no 33 p. 8483	80 08 16	Modification de permis Accordée
M-80-53761-1	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 4-M-20044L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE VALLEYFIELD INC. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8489	80 08 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
M-80-53762-9	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 6-M-209162-101-DT BROUSSEAU, DAMASSE Requérant	G.O.Q. no 33 p. 8489	80 08 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
M-80-53983-1	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 4-M-20001L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE BOUCHERVILLE INC. Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9190	80 09 13	Modification des taux et tarifs Rejetée
M-80-54007-8	80 10 17	Décision: MPT-15690 1-M-210561-101-D POMERLEAU, YOLANDE Requérante-cessionnaire 2-M-205701-102-D FECTEAU TAXI LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 37 p. 9193	80 09 13	Transfert de permis Accordée
M-80-54262-9	80 11 21	Décision: MPT-15776 4-M-210576-101-D KASHEFI GHOLAMREZA Requérant-cessionnaire 0-M-205307-101-D LE TAXI KHADIR Requérante-cédante	G.O.Q. no 40 p. 9689	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11 Enetée en vigueur: 80 11 21

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-54263-7	80 11 17	Décision: MPT-15754 4-M-208554-101-D CHARLES, JEAN-JOSEPH Requérant-cessionnaire 4-M-207986-102-D JOURNO, ERNEST Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9689	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 11 17
M-80-54266-0	80 11 07	Décision: MPT-15725 8-M-209855-102-D BRAICH, AJMER Requérant-cessionnaire 5-M-208546-101-D DESMARAIS, PIERRE-PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9689	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-12
M-80-54302-3	80 12 02	Décision: MPT-15823TF 1-M-208391-101-DT TROTTIER, DONALD Requérant	G.O.Q. no 41 p. 9889	80 10 11	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
M-80-54373-4	80 11 21	Décision: MPT-15772 4-M-210592-101-D SÉGUIN, JACQUES Requérant-cessionnaire 0-M-209218-101-D PRIMEAU, RÉJEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9901	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-12
M-80-54375-9	80 11 21	Décision: MPT-15773 2-M-210602-101-D GRÉGOIRE, MARTIN Requérant-cessionnaire 4-M-208653-101-D LEBEAU, DENIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9902	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-54376-7	80 11 21	Décision: MPT-15774 1-M-210603-101-D CHARTRAND, CONRAD Requérant-cessionnaire 0-M-202197-101-D MALTEZOS, NIKOLAS Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9902	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54399-9	80 11 21	Décision: MPT-15763 6-M-205616-102-D KAHYAYAN, HAROUTIUM Requérant-cessionnaire 1-M-200364-102-D RUBMAN, MARTIN PETER Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9905	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54401-3	80 11 21	Décision: MPT-15765 2-M-210628-101-D DENIS BEAUCHAMP ENR Requérante-cessionnaire 8-M-201472-101-D LE FRANÇOIS, WALTER Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9905	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-54
M-80-54425-2	80 11 21	Décision: MPT-15767 6-M-205053-101-D CLAUDE ST-AUBIN ENRG Requérante-cessionnaire 5-M-209684-103-D PIERRE LOISEAU ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 41 p. 9909	80 10 11	Transfert de permis Accordée Région de Ste-Agathe-des-Monts 06 6362 VT
Q-80-23478-3	80 12 02	Décision: MPT-15823TF 5-Q-20050L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE LA TUQUE INC Requérante	G.O.Q. no 20 p. 5969	80 05 17	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23541-8	80 12 02	Décision: MPT-15823TF 1-Q-202331-101-DT TAXI FERMONT INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6176	80 05 24	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
Q-80-23766-1	80 12 02	Décision: MPT-15823TF 9-Q-20048L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ROUYN-NORANDA INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7080	80 06 21	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-23774-5	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 1-Q-20052L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DU SAGUENAY INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7080	80 06 21	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-23800-8	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 6-Q-20040L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE TROIS-RIVIÈRES INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7085	80 06 21	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-24280-2	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 0-Q-202894-101-DT LOUIS-CERYS CÔTÉ Requérant	G.O.Q. no 34 p. 8674	80 08 23	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 15
Q-80-24526-8	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 2-Q-20018L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE THETFORD MINES INC. Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9701	80 10 04	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-24591-2	80 12 02	Décision: MPT-15823-TF 8-Q-20020L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS D'ALMA INC. Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9915	80 10 11	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-24636-5	80 11 20	Décision: QPT-5351 7-Q-203481-101-D BÉCHARD, ROGER JR Requérant-cessionnaire 9-Q-202036-101-D TAXI ADOLPHE NOËL ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 42 p. 10086	80 10 18	Transfert de permis Accordée A-36
Q-80-24640-7	80 11 20	Décision: QPT-5350 9-Q-203471-101-D MARTEL, ROGER Requérant-cessionnaire 3-Q-203394-102-D MERCIER, DANIEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 42 p. 10087	80 10 18	Transfert de permis Accordée A-52
Q-80-24666-2	80 11 20	Décision: QPT-5346 3-Q-203485-101-D LÉVESQUE, BÉRANGÈRE Requérante-cessionnaire 5-Q-200646-102-D HARRISSON, JEAN GUY Requérant-cédant	G.O.Q. no 42 p. 10091	80 10 18	Transfert de permis Accordée A-9
Q-80-24689-4	80 11 25	Décision: QPT-5354 9-Q-203463-101-D HUDON, GUY Requérant-cessionnaire 9-Q-200642-101-D GIRARD, LÉON JEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 10323	80 10 25	Transfert de permis A-52 Accordée
Q-80-24770-2	80 12 03	Décision: QPT-5358 2-Q-203452-101-D FORTIER, JACQUES Requérant	G.O.Q. no 44 p. 10651	80 11 01	Demande de permis Accordée

CAMIONNAGE RÉGULIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MI-80-30066	80 09 17	Décision: MI-80-30066 M-300615 LABERGE, SARTO Requérant			Permis identique *instanter* Accordée
M-80-37878	80 11 27	Décision: MDI-2856 M-304554-1-D POOLE TRUCK LINE INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Intimée			

Décision incidente

Requête en vertu de l'article 2.6 des règles de pratique de la Commission.

La Commission ne peut agir que dans le cadre des règlements du gouvernement.

L'article 2.50 stipule que c'est le directeur du Bureau des véhicules automobiles qui est autorisé à percevoir les droits de la Commission en semblable matière. Au surplus, le paragraphe 4 de l'article 2.49 de ce règlement fait bien voir que c'est ce fonctionnaire et non la Commission qui a la responsabilité d'émettre des plaques «CTQ». En les circonstances, la Commission n'est pas compétente en semblable matière.

En conséquence, la requête est rejetée.

M-80-46465	80 11 25	Décision: MCR-6295-TF M-300459 101-DT JOLLY TRANSPORT REG'D Requérante	G.O.Q. no 3 p. 388	80 01 19	Modification tarifaire Rejetée
M-80-53528-4	80 12 03	Décision: MCR-6315 7-M-300903-101-D C.A. FRASER LTD Requérante	G.O.Q. no 32 p. 8291	80 08 09	Révision d'une décision (art. 22) Accordée
M-80-53566-4	80 11 26	Décision: MCR-6297-TF 2-M-30003B-426-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8042	80 08 02	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 26
M-80-54063-1	80 12 01	Décision: MCR-6306 1-M-305239-101-D RÉPARATION VINYL ACE ENR Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9347	80 09 20	Demande de permis Rejetée
M-80-54161-3	80 11 20	Décision: MCR-6272-TF 1-M-30007E-147-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9875	80 10 11	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 20
M-80-54340-3	80 11 20	Décision: MCR-6277-TF 8-M-301454-102-DT BRAD'S TRANSPORT LIMITED Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9895	80 10 11	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-54450-0	80 11 28	Décision: MCR-6305 2-M-30003B-440-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10079	80 10 18	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 18
M-80-54653-9	80 12 03	Décision: MCR-6314-TF 2-M-30003B-444-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10643	80 11 01	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 23
M-80-54657-0	80 12 03	Décision: MCR-6312-TF 2-M-30003B-443-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10645	80 11 01	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 23

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54850-1	80 11 20	Décision: MCR-6280 3-M-305328-101-DS 97492 CANADA LIMITÉE Requérante-cessionnaire 1-M-301204-101-DS P.R. EXPRESS INC Requérante-cédante	Le Devoir	80 10 02 80 10 03 80 10 04	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 20
Q-80-24540-9	80 09 15	Décision: QCR 3244 TF 8-M-301181-107-PSS BLAIS & LANGLOIS INC. Requérante 3-M-304958-101-PSS TRANSPORT A.L. INC. 4-Q-300371-104-PSS J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE 5-M-304956-101-PSS A. LAMOTHE INC. 8-M-301348-104-PSS LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON 8-Q-300310-127-PSS TRANSPORT BRAZEAU INC 9-Q-300202-208-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérantes conjointes			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 09 29 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.
Q-80-24690-2	80 11 18	Décision: QCR-3320 0-M-300447-107-DS ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE Requérante-cessionnaire 9-Q-300228-104-DS LA MAURICIE TRANSPORTS INC. Requérante-cédante		80 09 18 80 09 19 80 09 20	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 18
Q-80-24765-2	80 12 03	Décision: QCR-3328 7-Q-300485-103-D LES PAVAGES LAURENTIENS INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10650	80 11 01	Droit additionnel Accordée
Q-80-24780-1	80 10 16	Décision: QCR 3276 TF 8-M-301181-108-PSS BLAIS & LANGLOIS INC. Requérante 3-M-304958-102-PSS TRANSPORT A.L. INC. 4-Q-300371-105-PSS J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE 5-M-304956-102-PSS A. LAMOTHE INC. 8-M-301348-106-PSS LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON 8-Q-300310-129-PSS TRANSPORT BRAZEAU INC 9-Q-300202-211-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérantes conjointes			Dépôt de taux et tarifs Accordée Statue que les taux deviennent en vigueur le 3 novembre 1980 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.
Q-80-24851-0	80 11 28	Décision: QCR 3326 1-Q-300002-115-DS GUILBAULT TRANSPORT INC. Requérante 0-Q-300003-160-DS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante conjointe	Journal de Québec	80 10 11 80 10 14 80 10 15	Maintien de permis - Changement de contrôle Accordée Approuve le changement de contrôle

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24980-7	80 11 18	Décision: QCR 03316TF 1-Q-300671-107-PSS PORLIER EXPRESS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 18 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.
Q-80-25092-0	80 11 27	Décision: QCR 3323 TF 8-Q-300682-109-PSS TRANSOL INC Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 18 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-47151	80 11 26	Décision: MCS-5523 M-301282-102-D BURT CLIFFORD TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 6	80 02 09	Demande de permis Rejetée
M-80-54346-0	80 11 20	Décision: MCS-5510-TF 6-M-300631-101-DT DESLAURIERS & FRÈRES TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9896	80 10 11	Fixation des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 20
M-80-54355-1	80 11 05	Décision: MCS-5472 3-M-302788-101-DS FRANK LAMB LIMITED Requérante	Journal de Montréal	80 08 21 80 08 22 80 08 23	Maintien de permis—Changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 80 11 05
M-80-54359-3	80 11 20	Décision: MCS-5503-TF 1-M-301188-105-DT TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9898	80 10 11	Fixation des taux et tarifs Accordée en partie Entrée en vigueur: 80 11 20
M-80-54433-6	80 11 20	Décision: MCS-5496 7-M-301083-102-D ROMUALD BONNEAU INC Requérante-tireur 7-M-301869-103-D GASTON BONNEAU INC Requérante-tirée	G.O.Q. no 41 p. 9911	80 10 11	Demande de permis Accordée
M-80-54451-8	80 11 20	Décision: MCS-5505 8-M-305307-102-D PATENAUDE, JEAN-GUY Requérant-tireur 8-M-301108-128-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 42 p. 10080	80 10 18	Demande de permis Accordée
M-80-54560-6	80 11 26	Décision: MCS-5519 3-M-304982-103-D QUINN BROS CORP Requérante-tireur 5-M-300103-107-D GEORGE A HALL CARTAGE CO LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 43 p. 10318	80 10 25	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-54608-3	80 12 03	Décision: MCS-5543 8-M-304623-127-D KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Requérante 0-M-305032-103-D LUSSIER, CLAUDE 3-M-305054-103-D BRABANT, YVON 7-M-302727-101-D MAURICE, JEAN PAUL 8-M-305125-103-D GUY ROUSSEAU ENR 9-M-305066-103-D LEFEBVRE, RÉAL Intimés	G.O.Q. no 44 p. 10636	80 11 01	Annulation de permis Accordée en partie
M-80-54774-3	80 11 21	Décision: MCS-5511 3-M-305310-101-DS NELSON LALLIER TRANSPORT INC Requérante-cessionnaire 5-M-304139-102-DS LALLIER, NELSON Requérant-cédant	Le Devoir	80 09 11 80 09 12 80 09 13	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 21
M-80-55089-5	80 11 07	Décision: MT-783 5-M-303438-103-SI LAPORTE VAN & STORAGE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 13 jusqu'au: 80 11 23
M-80-55165-3	80 11 20	Décision: MS-6306 2-M-305352-101-S LITTAU, JOHN Requérant-tireur 8-M-301108-138-S KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	Le Devoir	80 10 30 80 10 31 80 11 01	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 20 jusqu'au: 81 11 19
M-80-55172-9	80 11 20	Décision: MS-6307 1-M-305353-101-S LES ÉQUIPEMENTS DIESEL ABITIBI INC Requérante-tireur 4-Q-300371-106-S J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	80 10 28 80 10 29 80 10 30	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 20 jusqu'au: 81 11 19
Q-80-23232	80 12 03	Décision: QCS-2571 M-305 020-123-D OVERNITE EXPRESS (1980) INC.	G.O.Q. no 17 p. 5332	80 04 26	Modification de permis Rejetée
Q-80-23816-4	80 11 28	Décision: QCS-2559 1-Q-302081-101-D TRANSPORT P. A. LESSARD INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7270	80 06 28	

Demande de permis
Accordée
Telle qu'amendée
Restriction:
Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que le contrôle des firmes P.A. Lessard & Fils Inc. et Transport P.A. Lessard Inc. sera le même.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24114-3	80 09 19	Décision: QCS-2462 Q-300 127-114-DS TRANSPORT HAMEL INC. Requérante-cessionnaire Q-300 202-205-DS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante-cédante et requérante-cessionnaire M-300 129-114-DS TRANSPORT GENESSE INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	80 07 04 80 07 05 80 07 07	Transfert de permis (2) Accordés
Q-80-24114-3	80 09 24	Décision: QCS-2462-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-300 127-114-DS TRANSPORT HAMEL INC. Q-300 202-205-DS TRANSPORT MAGNY INC. M-300 129-114-DS TRANSPORT GENESSE INC. Mises en cause			Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11. La Commission corrige la décision portant le numéro QCS-2462 en y ajoutant, dans le dispositif, à la page 5, un cinquième paragraphe mentionnant ce qui suit: 5- «Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement.»
Q-80-24564-9	80 11 05	Décision: QCS-2526-TF 3-Q-300331-103-DT MCL MOTOR CARRIERS LIMITED Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9705	80 10 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 05
Q-80-24594-6	80 11 28	Décision: QCS-2560 9-Q-301887-107-D LEVESQUE, PHILIPPE Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9915	80 10 11	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial émis par la décision QS-3256 du 15-09-80.
Q-80-24616-7	80 12 03	Décision: QCS-2570 4-Q-300660-102-D LAC ST-JEAN DÉMÉNAGEMENT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9917	80 10 11	Modification droit additionnel Rejetée
Q-80-24662-1	80 11 28	Décision: QCS-2565 9-Q-301887-108-D LEVESQUE, PHILIPPE Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10322	80 10 25	Modification de permis Accordée
Q-80-24753-8	80 11 19	Décision: QCS-2548 9-M-300224-121-DS TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE Requérante-cessionnaire 6-Q-300668-102-DS MAURICE GUILLEMETTE INC Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 09 26 80 09 27 80 09 28	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 19
Q-80-24778-5	80 12 03	Décision: QCS-2566 9-Q-300012-106-D BOURRET TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10653	80 11 01	Modification de permis Accordée
Q-80-24868-4	80 11 13	Décision: QS 3299 8-Q-300724-120-S ST-LAMBERT TRANSPORT INC Requérante	Le Soleil	80 10 07 80 10 08 80 10 09	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 13 jusqu'au: 81 07 31
Q-80-25077-1	80 11 28	Décision: QS-3324 8-Q-302159-101-S PELLETIER, CHARLES-AIMÉ Requérant-tireur 0-Q-300003-161-S TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	80 10 28 80 10 29 80 10 30	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 28 jusqu'au: 81 08 27

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-25102-7	80 11 28	Décision: QCS-2558-TF 0-M-30004B-614-PSS CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 28 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Comission au dossier permanent du détenteur.

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52695	80 11 28	Décision: MPN-12710 M-402280-PN-36 ALTRUCK FREIGHT SYSTEM			Demande de permis Accordée Du 28 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52735	80 11 28	Décision: MPN-12750 M-401742-PN-53 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 28 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52736	80 12 02	Décision: MPN-12751 M-400090-PN-13 DUNHAM LIVESTOCK INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52737	80 12 02	Décision: M-12752 M-402599-PN-1 CRUTCHLEY, WINSTON			Demande de permis Rejetée
M-80-52738	80 12 02	Décision: MPN-12753 M-402056-PN-1 AUBREY FREIGHT LINES, INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52739	80 12 02	Décision: MPN-12754 M-401547-PN-3 KAUFLER, MIHALY			Demande de permis Rejetée
M-80-52740	80 12 02	Décision: MPN-12755 M-402518-PN-1 TRANSPORT SANRIC ENR.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52741	80 12 02	Décision: MPN-12756 M-402552-PN-1 CRAMER, ROBERT			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52742	80 12 02	Décision: MPN-12757 M-402558-PN-1 MASON CARGO			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52743	80 12 02	Décision: MPN-12758 M-401995-PN-7 QUALITY EXCHANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52744	80 12 03	Décision: MPN-12759 M-400818-PN-17 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52745	80 12 03	Décision: MPN-12760 M-400818-PN-18 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52746	80 12 03	Décision: MPN-12761 M-400818-PN-19 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52747	80 12 03	Décision: MPN-12762 M-400818-PN-20 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52748	80 12 03	Décision: MPN-12763 M-400818-PN-21 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52749	80 12 03	Décision: MPN-12764 M-400818-PN-22 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52750	80 12 03	Décision: MPN-12765 M-400818-PN-23 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52751	80 12 03	Décision: MPN-12766 M-400818-PN-24 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52752	80 12 03	Décision: MPN-12767 M-400818-PN-25 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52753	80 12 03	Décision: MPN-12768 M-400818-PN-26 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52754	80 12 03	Décision: MPN-12769 M-400818-PN-27 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52755	80 12 03	Décision: MPN-12770 M-400818-PN-28 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52756	80 12 03	Décision: MPN-12771 M-400818-PN-29 LAWSON, J.H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52757	80 12 02	Décision: MPN-12772 M-402244-PN-2 KINCH, IRVIN			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52758	80 12 03	Décision: MPN-12773 M-401283-PN-4 FARMER'S PRODUCE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 3 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52759	80 12 03	Décision: MPN-12774 M-400429-PN-3 ALLSTATE DISTRIBUTORS			Demande de permis Accordée Du 3 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52760	80 12 03	Décision: MPN-12775 M-400429-PN-4 ALLSTATE DISTRIBUTORS			Demande de permis Accordée Du 3 décembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52761	80 12 03	Décision: MPN-12776 M-402600-PN-2 NOËL TRANSPORT LIMITÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52762	80 12 03	Décision: MPN-12777 M-402600-PN-3 NOËL TRANSPORT LIMITÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52763	80 12 03	Décision: MPN-12778 M-402600-PN-4 NOËL TRANSPORT LIMITÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52764	80 12 04	Décision: MPN-12779 M-400092-PN-85 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 4 décembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52768	80 12 05	Décision: MPN-12783 M-402606-PN-1 NORMAND, ALAIN			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-54116-7	80 12 01	Décision: ML-2440 6-M-600055-101-D CITY NATIONAL LEASING LIMITED Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9499	80 09 27	Changement d'adresse Accordée
M-80-54273-6	80 10 29	Décision: ML-2411 4-M-600396-102-DS LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC Requérante	Le Devoir	80 08 18 80 08 19 80 08 20	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 80 10 29
Q-80-24451-9	80 12 04	Décision: QL-1140-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-600 042-104-D LOCATION D'AUTOS DENIS PÉPIN LTÉE Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre de 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: corrige la décision portant le numéro QL-1140 en y remplaçant, au deuxième paragraphe du dispositif, à la page 2, les mots «plus d'un an» par les mots «moins d'un an» pour la location à court terme.

Q-80-24577-1	80 11 07	Décision: QL 1141 TF 8-Q-600248-101-DT LES ENTREPRISES GIRARDIN INC Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9709	80 10 04	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24706-6	80 11 28	Décision: QL 1150 4-Q-600119-103-D GÉLINAS AUTOMOBILE INC Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10326	80 10 25	Modification de permis Accordée

TRANSPORT EN VRAC

MI-80-50289	80 12 01	Décision: MI-80-50289 M-500127-001 MIKE BUCCI Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50290	80 12 01	MI-80-50290 M-502058-001 MICHEL DE SANTIS Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50291	80 12 01	Décision: MI-80-50291 M-507703 D-001 CARL A. CARTER INC. Requérante			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50292	80 12 01	Décision: MI-80-50292 M-507703 D-002 CARL A. CARTIER INC. Requérante			Permis identique *instanter* Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51732	80 11 28	Décision: MCV-17534 M-500782 101-DS CARRIÈRE WATERLOO CARTAGE INC. Requérante-cédante ROUILLARD, OSIAS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	80 05 21 80 05 22 80 05 23	Transfert de permis Rejetée
M-80-54281-9	80 11 13	Décision: MCV-17509 8-M-509700-101-DS TRANSPORT BRUNEAU & FRÈRES ENR (en société) Requérante-cessionnaire 2-M-509466-102-DS BRUNEAU, RACHEL Requérant-cédant	Le Devoir	80 09 02 80 09 03 80 09 04	Transfert partiel de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 80 11 13
M-80-54855-0	80 11 03	Décision: MS-6266 8-M-505377-102-S TRANSPORT R. ROCHON INC Requérante	Le Devoir	80 10 14 80 10 15 80 10 16	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03 jusqu'au 81 04 14
Q-80-24531-8	80 11 07	Décision: QCV 12998 0-Q-507169-110-DS TRANSPORT JEAN GAUTHIER INC. Requérante-cessionnaire 3-Q-506549-101-DS MARCHAND, JEAN-PIERRE Requérant-cédant	Le Devoir	80 09 02 80 09 03 80 09 04	Transfert de permis Accordée R-4
Q-80-24761-1	80 12 04	Décision: QCV-13005 2-Q-504578-101-D ANNETT, HARVEY Requérant	G.O.Q. no 44 p. 10649	80 11 01	Modification de permis Accordée
Q-80-25031-8	80 11 19	Décision: QT 01054 6-Q-500770-104-SI MARCEAU, EDDY Requérant			Demande de permis - région 09 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 19 jusqu'au: 80 12 03
Q-80-25032-6	80 11 19	Décision: QT-1053 1-Q-506194-101-SI HERVÉ LECOURS Requérant			Demande de permis - région 09 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 19 jusqu'au: 80 12 03
Q-80-25034-2	80 11 20	Décision: QT-1056 3-Q-500161-101-SI FORTIER, MARIUS Requérant			Demande de permis - région 09 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 19 jusqu'au: 80 12 03
Q-80-25035-9	80 12 02	Décision: QT-1067 6-Q-500168-103-SI FERLAND, GAÉTAN Requérant			Demande de permis - région 09 Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la présente demande
Q-80-25036-7	80 11 20	Décision: QT-1055 0-Q-500206-103-SI FORTIER, RÉAL Requérant			Demande de permis - région 09 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 19 jusqu'au: 80 12 03
Q-80-25104-3	80 12 01	Décision: QT-1060 0-Q-501394-101-SI RIOUX, ROCK Requérant			Demande de permis - région 08 Rejetée
Q-80-25105-0	80 12 01	Décision: QT-1061 7-Q-501454-102-SI RIOUX, NORMAND Requérant			Demande de permis - région 08 Rejetée
QI-80-50209	80 12 03	Décision: QI-50209 Q-506 277-001 GÉRARD-RENÉ LAVOIE			Permis identique *instanter* Rejetée

DÉCHETS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MA-80-71001	80 11 27	Décision: MA-71001 M-710674 SORELI INC. Requérante			
		Permis identique *instanter* Requête pour autorisation d'utiliser certains camions loués (transport de déchets) Durée du contrat: 1984 04 01 Accordée			
M-80-54658-8	80 12 04	Décision: MSD-618 5-M-710749-101-D HANS GRUENWALD ENTERPRISES INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10654	80 11 01	Demande de permis Désistement
M-80-54659-6	80 12 04	Décision: MSD-617 5-M-710749-102-D HANS GRUENWALD ENTERPRISES INC Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10654	80 11 01	Demande de permis Désistement
M-80-54660-4	80 12 04	Décision: MSD-619 5-M-710749-103-D HANS GRUENWALD ENTERPRISES INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10654	80 11 01	Demande de permis Accordée R-06
M-80-54661-2	80 12 04	Décision: MSD-620 5-M-710749-104-D HANS GRUENWALD ENTERPRISES INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10654	80 11 01	Demande de permis Accordée R-10
Q-80-24767-8	80 12 02	Décision: QSD-580 6-Q-710734-101-D IMBEAULT, LOUIS-GEORGES Requérant	G.O.Q. no 44 p. 10654	80 11 01	Demande de permis Accordée
Q-80-24995-5	80 11 14	Décision: QT-1042 8-Q-710740-103-SI PETITPAS, YVON Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 17 jusqu'au: 80 12 01
Q-80-25038-3	80 11 21	Décision: QS-3304 8-Q-710740-104-S PETITPAS, YVON Requérant	Journal de Québec	80 11 01 80 11 03 80 11 04	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 21 jusqu'au: 81 05 22
Q-80-25121-7	80 12 05	Décision: QT-1069 1-Q-710747-103-SI RÉMI PELLETIER Requérant			Demande de permis - région 03 Rejetée
Q-80-25138-1	80 12 04	Décision: QT-1068 5-Q-710750-101-SI TRANSPORT LALANCETTE LTÉE Requérante			Demande de permis Rejetée

10376-o

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MS-6260, rôle M-80-54674-5 apparaissant à la page 11610 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 48 en date du 29 novembre 1980, la date d'expiration du permis devait se lire **81 10 14** et non **80 10 14**.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MS-6293, rôle M-80-54925-1 apparaissant à la page 11616 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 48 en date du 29 novembre 1980, le numéro du permis devait se lire: **M-710745-102-S** au lieu de **M-710743-102-S**.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MS-6291, rôle M-80-55005-1 apparaissant à la page 11616 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 48 en date du 29 novembre 1980, le numéro du permis devait se lire: **M-710755-105-S** au lieu de **M-810755-105-S**.

10376-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Boucherville

Prenez avis que le Conseil municipal de la ville de Boucherville a demandé au ministre des Affaires municipales de prolonger le délai prévu pour l'adoption du plan d'urbanisme de ladite ville, jusqu'au 21 janvier 1981, en vertu de sa résolution 80-923.

La présente demande est faite conformément à l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Boucherville, le 8 décembre 1980.

Le greffier,
CLAUDE CARON.

10456-o

Associations coopératives — Loi sur les

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA VILLA DU BONHEUR» DE GENTILLY

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA VILLA DU BONHEUR» DE GENTILLY», dont le siège social est situé à Bécancour, QC, dans le district électoral de Nicolet-Yamaska.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

10429-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-LAZARE (BELLECHASSE)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-LAZARE (BELLECHASSE)», dont le siège social est situé à Saint-Lazare, QC, dans le district électoral de Bellechasse.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

10430-o

Avis divers

Ville de Longueuil

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de 750 000,00 $ datée du 15 février 1966 par la ville de Longueuil, province de Québec, Canada, telles obligations payables en monnaie des États-Unis, portant la date d'échéance du 15 février 1986 et désignées «Sinking Fund Bonds - 6% - 1986».

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Longueuil a l'intention de racheter et achètera pour fins d'amortissement le 15 février 1981, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus intérêt courus à la date de rachat, à savoir:

Les soixante-douze (72) obligations à coupons de 1 000,00 $ chacune portant les numéros M-250 à M-321 inclusivement, rachetables le 15 février 1981.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telle monnaie légale des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de The Chase Manhattan Bank, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 15 février 1981 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 février 1981.

Longueuil, le 20 décembre 1980.

Le trésorier,
JACQUES PAQUIN, O.M.A.

10377-o

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «9% Sinking Fund Debentures, due February 1, 1985» (ci-après appelées «obligations» de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1er février 1981, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune,
portant le préfixe E, rachetables le 1er février 1981:

643140	643155	643174	643195	643205	643231	643269	643272	643275	643285	643289
643301	643302	643327	643347	643350	643368	643372	643383	643399	643533	643560
643642	643644	643652	643668	643679	643758	643808	643845	643853	643854	643864
643866	643880	643893	643912	643931	643936	643950	643963	643974	643985	643986
643987	643991	644006	644054	644056	644058	644063	644072	644080	644093	644105
644110	644115	644119	644121	644129	644133	644143	644160	644172	644181	644182
644184	644188	644198	644210	644218	644240	644242	644243	644261	644262	644267
644270	644272	644276	644281	644292	644302	644317	644326	644344	644355	644356
644362	644395	644407	644408	644426	644437	644438	644472	644473	644476	644497
644512	644516	644517	644525	644583	644584	644607	644608	644634	644637	644647
644650	644665	644671	644674	644675	644680	644682	644689	644753	644774	644802
644813	644814	644843	644844	644846	644853	644866	644871	644872	644883	644891
644906	644908	644910	644911	644915	644936	644942	644944	644948	644956	644967
644968	644980	644986	645002	645011	645013	645030	645040	645046	645054	645071
645072	645075	645091	645096	645098	645099	645130	645134	645138	645152	645160
645168	645248	645255	645262	645265	645332	645337	645342	645367	645395	645401
645431	645446	645454	645457	645473	645494	645502	645516	645524	645608	645893
645898	645899	645909	645920	645924	645937	645970	645975	645989	646036	646040
646049	646052	646079	646145	646151	646154	646182	646185	646196	646204	646206
646214	646228	646234	646244	646250	646325	646428	646482	646500	646507	646512
646527	646535	646620	646627	646653	646713	646759	646777	646778	646797	646808
646830	646832	646833	646868	646877	646880	646889	646896	646907	646911	646919
646954	646978	646983	646991	647027	647071	647073	647076	647088	647099	647111
647119	647142	647154	647155	647158	647173	647238	647255	647289	647291	647319
647355	647368	647369	647406	647409	647428	647440	647449	647457	647460	647479
647486	647502	647509	647512	647514	647522	647529	647540	647551	647565	647615
647617	647619	647631	647632	647638	647642	647652	647656	647660	647671	647674
647676	647681	647694	647700	647707	647726	647779	647780	647783	647800	647809
647822	647833	647847	647863	647919	647925	647942	647943	647954	647956	647962
647963	648033	648047	648059	648063	648068	648071	648074	648086	648089	648095
648153	648191	648201	648213	648217	648242	648253	648254	648256	648267	648285
648325	648335	648372	648392	648396	648440	648441	648463	648477	648482	648491
648526	648544	648552	648572	648599	648603	648624	648644	648669	648674	648676
648688	648693	648695	648723	648745	648782	648804	648805	648809	648851	648858
648862	648903	648910	648919	648928	648930	648933	648936	648960	648962	648968
648971	648980	648985	648989	648992	648998	649019	649020	649023	649076	649093
649097	649112	649118	649131	649146	649147	649183	649201	649205	649208	649209
649219	649223	649234	649253	649260	649267	649294	649302	649307	649315	649321
649338	649339	649340	649348	649358	649360	649387	649406	649409	649428	649446
649465	649471	649474	649477	649480	649486	649487	649489	649506	649531	649593
649607	649609	649659	649670	649675	649684	649686	649690	649694	649731	649781
649832	649840	649845	649847	649963	650027	650035	650040	650051	650057	650066
650143	650145	650154	650160	650170	650172	650174	650177	650178	650185	650188
650195	650200	650222	650230	650239	650244	650252	650256	650265	650276	650279

650290	650294	650328	650329	650342	650346	650352	650366	650368	650372	650390
650401	650404	650409	650411	650457	650460	650467	650471	650475	650476	650484
650500	650535	650538	650570	650611	650615	650634	650641	650647	650701	650718
650750	650760	650765	650783	650784	650803	650809	650842	650876	650886	650920
650935	650939	650950	650969	651005	651024	651048	651059	651081	651089	651138
651149	651177	651202	651209	651233	651283	651335	651346	651359	651366	651371
651390	651397	651400	651402	651421	651500	651528	651530	651595	651597	651600
651603	651613	651634	651644	651645	651652	651665	651688	651766	651807	651830
651833	651840	651858	651879	651896	651922	651923	651932	651943	651964	651968
651997	652002	652027	652085	652088	652093	652102	652103	652110	652112	652119
652138	652172	652205	652211	652220	652241	652283	652288	652289	652308	652335
652350	652375	652387	652397	652429	652462	652466	652475	652498	652512	652540
652545	652563	652579	652585	652589	652613	652625	652645	652649	652682	652687
652698	652719	652721	652729	652739	652745	652761	652800	652810	652813	652818
652838	652855	652887	652921	652932	652933	652939	652940	652959	652961	652963
653013	653039	653041	653057	653058	653061	653098	653099	653123	653127	653174
653177	653182	653190	653194	653195	653198	653200	653216	653226	653234	653238
653240	653248	653263	653326	653349	653365	653373	653460	653502	653503	653505
653511	653528	653545	653555	653562	653585	653627	653636	653642	653650	653651
653662	653681	653682	653683	653778	653787	653819	653853	653862	653868	653884
653897	653898	653901	653968	653971	653975	653977	653980	653981	653984	653986
653995	653998	654003	654010	654014	654034	654046	654049	654052	654073	654080
654090	654098	654100	654102	654148	654188	654193	654205	654208	654238	654240
654241	654257	654258	654277	654290	654304	654314	654316	654319	654321	654323
654337	654342	654344	654346	654348	654390	654415	654426	654448	654514	654524
654542	654555	654564	654567	654580	654596	654620	654626	654660	654678	654729
654764	654769	654786	654788	654796	654802	654804	654820	654824	654828	654832
654834	654836	654855	654866	654881	654892	654911	654917	654922	654937	654958
654999	655000	655003	655014	655019	655027	655032	655110	655111	655112	655135
655149	655161	655164	655188	655190	655212	655250	655255	655256	655286	655292
655317	655320	655342	655349	655426	655453	655500	655502	655506	655509	655512
655525	655543	655565	655578	655582	655610	655618	655621	655653	655657	655667
655711	655712	655727	655750	655764	655767	655810	655823	655825	655880	655921
655931	655933	655954	655958	655961	655970	655990	656019	656022	656023	656025
656043	656086	656093	656098	656104	656118	656166	656172	656175	656186	656196
656260	656270	656278	656281	656317	656330	656341	656344	656348	656370	656372
656375	656413	656426	656428	656441	656443	656463	656476	656488	656492	656494
656501	656509	656545	656549	656553	656562	656630	656639	656670	656678	656703
656706	656710	656739	656761	656782	656784	656789	656803	656804	656819	656822
656835	656859	656863	656879	656888	656914	656923	656973	657034	657040	657052
657058	657060	657077	657087	657109	657125	657141	657150	657162	657213	657248
657259	657285	657293	657302	657315	657322	657332	657338	657339	657345	657355
657409	657433	657438	657446	657467	657479	657489	657493	657520	657523	657553
657555	657563	657578	657602	657618	657620	657622	657633	657648	657653	657683
657693	657701	657722	657729	657754	657772	657789	657803	657829	657839	657841
657852	657853	657942	657945	657968	657974	657989	657990	657994	658008	658012
658014	658021	658024	658033	658065	658069	658093	658112	658114	658130	

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique (ou au bureau d'autres agents payeurs, Bank of Montreal, Montreal; Bank of Montreal, London; S.G. Warburg & Co. Limited, London; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V., Amsterdam; Kredietbank N.V., Brussels; Berliner Handels-und, Frankfurt; Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Luxembourg; Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris; Crédit Commercial de France, Paris, mandatés par la ville conformément

à la clause 5, paragraphe *c* du «Paying Agency Agreement», en date du 1er février 1970, intervenu avec Bank of Montreal Trust Company), sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 1er février 1981 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er février 1981.

Montréal, le 13 novembre 1980.

Ville de Montréal,
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

10378-o

Le Mouvement des Cursillos du secteur de Québec

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 5 novembre 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, M. Bruno Lacroix, prêtre, 1717, Principale, Saint-Malachie, M. Léo Beauséjour, évaluateur, 3219, Montreux, Québec, M. Richard Rancourt, policier, 1326, de la Sapinière, Saint-Rédempteur, M. Claude Thibault, comptable, 550, Valdôme, Charlesbourg.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 2 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 1073, boulevard Saint-Cyrille ouest, Québec, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

10375-o 1840-3782

Mouvement des Cursillos du secteur de Saint-Jérôme Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 14 novembre 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, MM. Michel Robitaille, administrateur, 157, rue Hélène, Saint-Eustache, Albert Grenier, inspecteur, 35, Blanchard, Sainte-Thérèse, Mme Gabrielle Masson, secrétaire, 54, rue Forget, Sainte-Thérèse.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 2 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 54, rue Forget, Sainte-Thérèse, district judiciaire de Terrebonne.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

10375-o 1840-7452

Village de Saint-Casimir
et
Village de Saint-Casimir-Est
(Comté de Portneuf)

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil de la municipalité du village de Saint-Casimir et le Conseil de la municipalité du village de Saint-Casimir-Est ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le Règlement no 164 de la municipalité du village de Saint-Casimir et le Règlement no 97 de la municipalité du village de Saint-Casimir-Est, autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper les municipalités du village de Saint-Casimir et de Saint-Casimir-Est et créer le nouvelle municipalité de Saint-Casimir aux conditions suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est «municipalité de Saint-Casimir»;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique et le plan sur toile préparés par monsieur Maurice Grenier, arpenteur-géomètre, en date du 11 novembre 1980. La description technique est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. Jusqu'à la première élection générale, le Conseil provisoire est composé de tous les membres des deux (2) conseils existants au moment du regroupement. Le quorum est de huit (8) membres. Les deux maires alternent à chaque séance du Conseil comme maire du Conseil provisoire durant toute la période qui couvre le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première séance du Conseil provisoire;

5. La première séance du Conseil provisoire est tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle a lieu à 20 h au centre paroissial, situé au 220, boulevard de Lamontagne, dans le territoire de l'ex-village de Saint-Casimir;

6. Pour la première élection générale et l'élection subséquente, seules peuvent être candidates aux sièges 1, 3 et 5 les personnes possédant le cens d'éligibilité, conformé-

ment à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir et seules peuvent être candidates aux sièges 2, 4 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité, conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir-Est;

7. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du deuxième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. L'élection subséquente aura lieu le premier dimanche de novembre 1985. La durée du mandat des membres du Conseil est de quatre (4) ans et les sièges sont numérotés de un (1) à six (6);

8. Tous les employés permanents des municipalités demeurent à l'emploi de la nouvelle municipalité aux postes qui leur sont assignés, et ce, sous réserve des dispositions de la loi et de la condition suivante:

a) Le secrétaire-trésorier de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité.

9. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

10. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités regroupées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1969, chapitre 26);

11. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviennent la propriété de la nouvelle municipalité;

12. Les surplus ou déficits accumulés des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, demeurent au bénéfice ou à la charge de la municipalité qui a accumulé les surplus ou déficits;

13. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une des municipalités, est à la charge ou au bénéfice de cette ancienne municipalité;

14. La nouvelle municipalité devient effective selon la loi.

Tout propriétaire ou tout locataire des municipalités concernées peut s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des municipalités du village de Saint-Casimir et de Saint-Casimir-Est.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Saint-Casimir,
NICOLE TESSIER.

Description technique

Des limites du territoire de la municipalité de Saint-Casimir, dans le comté municipal de Portneuf, provenant de la fusion des municipalités du village de Saint-Casimir-Est et du village de Saint-Casimir.

Le territoire actuel des municipalités du village de Saint-Casimir-Est et du village de Saint-Casimir, comté municipal de Portneuf, comprenant en référence au cadastre pour la paroisse de Saint-Casimir les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, emprises de chemin de fer, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

Partant du point d'intersection de la ligne médiane de la rivière Sainte-Anne et du prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot 3; de là, successivement, les lignes et démarcations: ledit prolongement; la ligne nord-est du lot 3, prolongée à travers l'emprise de la route 354 qu'elle rencontre; la ligne nord-est des lots 2 et 1, prolongée à travers l'emprise de la route 363 qu'elle rencontre; la ligne sud-est des lots 1, 5, 6, 10, 13, 14, 15 et 17 et son prolongement à travers un chemin public; l'emprise sud-ouest du chemin public; l'emprise sud-est du chemin public; une partie de la ligne nord-est du lot 19; la ligne sud-est des lots 19, 20, 22, 23, 24 et 25; la ligne est des lots 26, 27, 28 et 29; la ligne sud-est des lots 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40; une partie de la ligne nord-est du lot 41; la ligne sud-est des lots 41, 42 et 43; une partie de la ligne sud-ouest du lot 43; la ligne sud-est des lots 45, 46, 47 et 48; une des lignes nord-est du lot 48; la ligne sud-est des lots 48, 49 et 52; une partie de la ligne nord-est du lot 55; la ligne nord-est des lots 56 et 57; la ligne sud-est des lots 57 et 58, prolongée à travers un chemin public; la ligne sud-est des lots 59, 60, 63 et 66; la ligne est des lots 69, 73, 74, 76, 77, 78, et 79; la ligne sud-est des lots 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 104 et 105; la ligne sud-ouest du lot 105, prolongée à travers un chemin public et prolongée jusqu'à la ligne médiane de la rivière Sainte-Anne; la ligne médiane de la rivière Sainte-Anne, en remontant son cours jusqu'au prolongement vers le sud de la ligne sud-ouest du lot 126; ledit prolongement et la ligne

sud-ouest du lot 126, prolongés à travers la route 354 qu'elle rencontre; la ligne ouest des lots 126, 127, 130 et 131, prolongée à travers l'emprise de la route 363 et de l'emprise du chemin de fer (lot 531); la ligne nord-ouest du lot 155, prolongée à travers un chemin public; qu'elle rencontre la ligne nord-ouest des lots 163, 167, 170, 174, 176, 178, 180, 182, 183 et 184; une partie de la ligne nord-est du lot 184; la ligne nord-ouest des lots 185, 186, 188, 189, 190 et 191; la ligne nord-est du lot 191, prolongée à travers un chemin public et prolongée jusqu'à la ligne médiane de la rivière Noire; la ligne médiane de la rivière Noire, en remontant son cours jusqu'au prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot 195; ledit prolongement, la ligne nord-est du lot 195, prolongée à travers un chemin public qu'elle rencontre et son prolongement vers le sud-est en contournant vers le nord-est le lot 196 jusqu'à la ligne médiane de la rivière Sainte-Anne; la ligne médiane de la rivière Sainte-Anne en remontant son cours jusqu'au point de départ.

Lequel territoire comprend en superficie vingt-trois kilomètres carrés et quatre dixièmes (23,4 km²).

Le territoire ainsi décrit est représenté sur le plan préparé par le soussigné en date du onze (11) novembre mil neuf cent quatre-vingt (1980).

Cap-Santé, le 11 novembre 1980.

Préparé par: MAURICE GRENIER,
10402-o *arpenteur-géomètre*.

Succession Louis Marcotte

Avis est, par les présentes, donné que Chantale Marcotte, mineure, demeurant au numéro 2710 de la rue Bessette, à Drummondville, représentée par son tuteur André Pouliot, et Pascal Marcotte, mineur, demeurant au 2710, de la rue Bessette, à Drummondville, représenté par André Pouliot son tuteur, héritiers légaux de Louis Marcotte, en son vivant demeurant au numéro 2710, de la rue Bessette, à Drummondville, décédé le dixième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt, sans laisser de testament, ont accepté la succession dudit Louis Marcotte, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Jean Shooner, notaire, exerçant au numéro 532, de la rue Saint-Jean, à Drummondville, en date du dixième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, à Drummondville, le quinzième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt, sous le numéro 257374.

Un inventaire des biens du défunt a été fait le même jour devant le même notaire, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois des présentes, les susnommés paieront les créanciers, à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Le procureur des héritiers,
10431-o JEAN SHOONER, *notaire*.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Émilienne Daigle Savoie

Prenez avis que Émilienne Daigle Savoie domiciliée et résidant au 3220, Madère, Brossard, district judiciaire de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sonia Daigle Savoie.

Brossard, le 21 novembre 1980.

La requérante,
10256-50-2-o ÉMILIENNE DAIGLE SAVOIE.

Duc Vien Do

Prenez avis que Duc Vien Do, né le 11 janvier 1956 à Saigon, Vietnam, célibataire, résidant et domicilié au 3440, rue Durocher, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Doduc Vien.

Montréal, le 1er décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10432-51-2-o ME NORMAND S. KESSNER.

Ursulin Frigault

Il est donné avis que Ursulin Frigault a l'intention de transmettre au ministre de la Justice une requête afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de William Frigault. Ledit requérant demeure présentement au 181, de la rue Gravel, à ville LaSalle, district de Montréal.

Verdun, le 6 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
LAFOREST, BIBEAU
10324-50-2-o ET FAUTEUX, *avocats*.

Flora Gambrini

Avis est donné que Flora Gambrini, secrétaire, domiciliée au 8444, 13e Avenue, Saint-Michel, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Florence Cambrini.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante.

Bedford, le 12 novembre 1980.

Les avocats de la requérante,
10379-51-2-o CAMBRINI ET DESRUISSEAUX.

Fleuran Gauthier

Avis est donné que Fleuran Gauthier, opérateur de machinerie lourde, domicilié et résidant au 1002, rue Fleurant, à Saint-Canut, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Florian.

Ledit changement de prénom ne bénéficiera ni ne concernera personne d'autre que le requérant.

Saint-Jérôme, le 1er décembre 1980.

Le procureur du requérant,
10433-51-2-o GILLES AUCLAIR, *avocat*.

Yvan Grenier

Prenez avis que Yvan Grenier, opérateur de machinerie lourde, résidant et domicilié à R.R. no 1, Ascot-Corner, district de Saint-François, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Charles Grenier.

Sherbrooke, le 24 novembre 1980.

Le procureur du requérant,
10388-51-2-o GAÉTAN BELLEFEUILLE, *notaire*.

Pierre Huppé

Avis est donné que Pierre Huppé, domicilié et résidant au 1110, rue Christophe-Colomb, à Black-Lake, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Pierre Huppé de LaGroye.

Thetford-Mines, le 14 octobre 1980.

Les procureurs du requérant,
DUQUETTE, LUSSIER-GARDNER,
10257-50-2-o & NAUD, *avocats*.

Maurice Karavasilis

Avis est donné, par la présente, que Maurice Karavasilis, demeurant et domicilié au 1137, rue Allié, à Beloeil, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maurice Karras. Par cette demande, pourront être changés les noms de Liliane Grauman Karavasilis, Michael Karavasilis et Tania Karavasilis, tous de la même adresse.

Longueuil, le 24 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10380-51-2-o BRISSETTE & ST-JACQUES.

Rénald Lefebvre

Prenez avis que Rénald Lefebvre, domicilié et résidant au 106, rue Papillon, Donnacona, comté de Portneuf, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Donald Lefebvre.

Donnacona, le 26 novembre 1980.

Le requérant,
10389-51-2-o RÉNALD LEFEBVRE.

Marie Rose Agnès Lévesque

Prenez avis que Marie Rose Agnès Lévesque, retraitée, de profession infirmière-auxiliaire, domiciliée et résidant au 3447, rue Saint-Hubert, dans la ville de Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rose Marie Lévesque.

Montréal, le 20 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
FINKELSTEIN, FOURNELLE,
10434-51-2-o BERKU & PAQUIN.

Van Tham Nguyen

Avis est donné que Van Tham Nguyen, professeur, domicilié au numéro 1212, rue des Roitelets, à Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Stanislas Van Tham.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est dame Louise-Marie Lafleur Nguyen.

Chicoutimi, le 26 novembre 1980.

Le procureur du requérant,
10258-50-2-o JEAN RIVERIN, *notaire*.

Claudette Papillon

Avis est, par les présentes, donné que Claudette Papillon, technicienne en service social, domiciliée et résidant au 394A, rang Arlaka, Saint-Louis-de-Pintendre, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Claude.

Québec, le 26 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10278-50-2-o YVAN DALLAIRE, *avocat*.

Marie Cléophée Léopoldine Poirier

Avis est donné que Marie Cléophée Léopoldine Poirier, ménagère, résidant et domiciliée au 235, Père-Joyal, appartement 003-B, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obte-

nir un certificat changeant son nom en celui de Marie Cléophée Pauline Poirier.

Cap-de-la-Madeleine, le 13 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10390-51-2-o CRÊTE & RICARD.

Alain Sheehy

Avis est, par les présentes, donné que Alain Sheehy, domicilié et résidant au 51, 37e Avenue sud, à Bois-des-Filion, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Lucien Alain Mario Murray.

Sainte-Thérèse, le 11 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10279-50-2-o MORRISSETTE, DUROCHER ET DESJARDINS.

Philip Weinhardt

Prenez avis que Philip Weinhardt domicilié et résidant au 11162, rue Lamoureux, Montréal-Nord, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Philip Foy.

Montréal-Nord, le 11 novembre 1980.

Le requérant,
10315-50-2-o PHILIP WEINHARDT.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Iberville
No 755-02-001189-80

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE, demanderesse, contre SERGE PIVIN et ROLLANDE BOUCHER, défendeurs.

Ordonnance

Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois, à compter des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention du défendeur.

Saint-Jean, le 28 novembre 1980.

Le greffier adjoint,
10410-o MONIQUE NORMANDIN.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ACKLANDS (QUÉBEC) LTÉE
ACKLANDS (QUÉBEC) LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ACKLANDS (QUÉBEC) LTÉE — ACKLANDS (QUÉBEC) LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1er décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOT, TAMAKI,
10381-o MERCIER & ROBB.

BEURRERIE ST-ALEXANDRE LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «BEURRERIE ST-ALEXANDRE LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 31 octobre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
LACROIX, ROUTHIER,
10435-o GAGNON, BEAUPRÉ & ASSOCIÉS.

CENTRE DE MODE BONAVENTURE INC.

Prenez avis que «CENTRE DE MODE BONAVENTURE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bonaventure, le 12 novembre 1980.

La secrétaire,
10391-o MME MARTINE ARSENAUD.

LAKESHORE ORTHOPAEDICS CENTRE INC.
CENTRE D'ORTHOPÉDIE LAKESHORE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAKESHORE ORTHOPAEDICS CENTRE INC. — CENTRE D'ORTHOPÉDIE LAKESHORE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Pointe-Claire, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10383-o HOWARD, MCDOUGALL & GRAHAM.

CENTRE DU PNEU R.B.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DU PNEU R.B.M. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Eustache, le 18 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10436-o ME MARCEL HÉNAULT.

COMITÉ DU BIEN-ÊTRE,
SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC,
DIVISION DE MONTRÉAL

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DU BIEN-ÊTRE, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, DIVISION DE MONTRÉAL, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 novembre 1980.

La trésorière,
10392-o MARIE PÉTRIS.

COMPAGNIE DE GESTION IMMOBILIÈRE C.G.I. LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que «COMPAGNIE DE GESTION IMMOBILIÈRE C.G.I. LTÉE», incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10393-o LÉGER, ROBIC et RICHARD.

DAMILAINE INCORPORÉE

Prenez avis que la compagnie «DAMILAINE INCORPORÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 novembre 1980.

Le mandataire de la compagnie,
10437-o PAUL ARNOLDI.

P. DUCHARME INC.

Prenez avis que la compagnie «P. DUCHARME INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
MERCURE, POLIQUIN, COUTU,
10403-o BERNIER, SIMON & DAYAN.

ENTREPRISES PAUL BRODEUR LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES PAUL BRODEUR LIMITÉE», ayant son siège social au 2305, rue Duvernay, en la ville de Saint-Hyacinthe, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 18 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10394-o YVAN DUPUIS, *notaire.*

EXCAVATION G. CAISSE INC

Prenez avis que la compagnie «EXCAVATION G. CAISSE INC» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sorel, le 5 décembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10404-o BENOIT CLOUTIER, *notaire.*

LES FERMES ANDRÉ GAUVIN INC.

Prenez avis que «LES FERMES ANDRÉ GAUVIN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
TESSIER, CORBEIL, BOURBEAU,
10395-o GILBERT & ASSOCIÉS.

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
NORTH AMERICA TRUST

Avis est, par la présente, donné que «FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE — NORTH AMERICA TRUST», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies

de fidéicommis, ayant son siège social à Montréal, QC, afin de procéder à une intégration économique de ses activités avec son seul et unique actionnaire Trust Général du Canada, s'est départie de tous ses biens et de ses actifs en faveur de Trust Général du Canada qui, par le fait même, succède à tous les droits et mandats de «FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE — NORTH AMERICA TRUST» et en assume toutes les obligations et dettes actuelles ou éventuelles de quelque nature qu'elles soient et que «FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE — NORTH AMERICA TRUST» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 8 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10438-o BLAIN, PICHÉ, ÉMERY & ASSOCIÉS.

FOURNITURES PRODEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FOURNITURES PRODEN INC.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10396-o STERN & BLUMER.

H. J. B. HAMILTON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «H.J.B. HAMILTON INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10382-o GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN.

ITM FINANCIAL SERVICES LIMITED
LES SERVICES FINANCIERS ITM LIMITÉE

Avis est donné que la compagnie «ITM FINANCIAL SERVICES LIMITED — LES SERVICES FINANCIERS ITM LIMITÉE», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
10405-o SHUGAR & SEGAL.

MAGNAPRESSE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAGNAPRESSE INC.», constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 9922, boulevard Saint-Laurent, ville et district de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10397-o LÉGER, ROBIC & RICHARD.

MARCHÉ PUBLIC STE-ANNE INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ PUBLIC STE-ANNE INC.», dûment constituée par lettres patentes émises en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Chicoutimi, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 18 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10398-o RIVERIN, CHARLTON & RIVERIN, *notaires*.

ROLLAND MESSIER INCORPORÉE

Prenez avis que la compagnie «ROLLAND MESSIER INCORPORÉE», ayant son siège social au 1330, rue Castelneau, en la ville de Saint-Hyacinthe, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 18 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10399-o YVAN DUPUIS, *notaire*.

MIREM CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «MIREM CORPORATION» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10400-o BERGER & WINSTON.

PLACE WEENA INC.

Prenez avis que «PLACE WEENA INC.», compagnie légalement constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions finan-

cières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 octobre 1980.

Le président,
10457-o ROGER PILON.

LES PLACEMENTS BEAUPORT INC.

Prenez avis que «LES PLACEMENTS BEAUPORT INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 octobre 1980.

Le président,
10458-o ROGER PILON.

PLACEMENTS NATC LTÉE

Avis vous est par les présentes donné que PLACEMENTS NATC LTÉE, constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, s'est départie de tous ses biens et de ses actifs en faveur de son seul et unique actionnaire Trust Général du Canada qui en a assumé toutes les obligations actuelles ou éventuelles de quelque nature qu'elles soient et que «PLACEMENTS NATC LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Les procureurs de la compagnie,
10406-o BLAIN, PICHÉ, ÉMERY & ASSOCIÉS.

F. QUÉVILLON INC.

Prenez avis que la compagnie «F. QUÉVILLON INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10401-o HERVÉ GAGNON, *avocat*.

RADIO COMMUNAUTAIRE DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «RADIO COMMUNAUTAIRE DE QUÉBEC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 5 décembre 1980.

Le requérant,
10407-o MARIO LACOMBE.

ALFRED ROY INC.

Prenez avis que la compagnie «ALFRED ROY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Marie, Beauce, le 25 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10408-o ROGER PLANTE, *notaire*.

SPORTRAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que «SPORTRAC INC.», constituée le 25 mai 1978, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10384-o LÉTOURNEAU & STEIN.

VISUAL PROMOTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VISUAL PROMOTION INC.» ayant son siège social en la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10409-o BÉLANGER & ASSOCIÉS, *avocats*.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Annette Gravelle

Succession de Gravelle, Annette, en son vivant de 26, rue Brunet, Hull, QC, décédée le 3 janvier 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10439-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Charlesbourg

Avis public est donné, par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Charlesbourg s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session, ou lors d'une prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour les motifs suivants:

1. Amender l'article 15 de la charte de la ville de Charlesbourg concernant le pouvoir d'adopter un nouveau règlement de zonage applicable à la totalité du territoire de la ville, de telle sorte que ledit article 15 vise les règlements d'urbanisme au sens de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Loi 125 sanctionnée le 21 novembre 1979);

2. Acquérir la propriété ou un droit de passage sur certains immeubles situés sur le territoire de la corporation municipale de Lac-Saint-Charles, lesquels immeubles sont adjacents à ceux que la ville de Charlesbourg possède déjà aux fins d'y établir une base de plein air;

3. Interdire l'utilisation, par des tiers, du nom de la ville ou de l'un de ses services, ou son sceau;

4. Prévoir que les dispositions de l'article 72 de la Loi sur les cités et villes ne s'appliquent pas à la fonction de chef de cabinet du maire;

5. Pouvoir prohiber, par règlement, les arcades de jeux sur l'ensemble du territoire de la ville;

6. Pouvoir conclure avec d'autres employeurs des ententes concernant le transfert des fonds de pension;

7. Augmenter à 25 000,00 $ la juridiction du Comité exécutif en matière de contrats;

8. Pour que le coût des travaux d'enlèvement de nuisances encourus par la ville soit, sur les terrains concernés, une charge assimilée à la taxe foncière;

9. Exiger, dans certains cas, le dépôt d'un cautionnement en vue de garantir l'exécution de travaux de construction ou autres faisant l'objet d'une demande de permis;

10. Réduire certains délais prévus dans la Loi sur l'aménagement de l'Urbanisme pour l'adoption d'un règlement amendant un règlement de zonage;

Et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la ville.

Charlesbourg, le 10 décembre 1980.

Les procureurs de la ville de Charlesbourg,
10440-51-4-o DUSSAULT & PELLETIER, *avocats*.

Ville de Clermont

«Avis est, par les présentes, donné que la corporation municipale de la ville de Clermont, comté de Charlevoix, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session pour l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

— pour modifier l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) pour la ville de Clermont de façon à lui permettre depuis 1967, par elle-même ou par l'intermédiaire d'une corporation sans but lucratif d'organiser et d'exploiter un centre récréatif, terrain de camping et une plage municipale, situés dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs et à ces fins d'acquérir tous terrains, servitudes et droits nécessaires situés sur le territoire de la corporation municipale de Saint-Aimé-des-Lacs.

Et pour toutes autres fins.

Sainte-Foy, le 4 décembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
POTHIER, BÉGIN, DELISLE,
VEILLEUX, SAUVAGEAU, GOBEIL,
PAQUET, TREMBLAY, MORIN,
10363-50-4-o BEAULIEU, *avocats*.

La Corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

Avis est, par les présentes, donné que «La Corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente session pour obtenir la passation d'une loi, lui permettant de modifier sa charte en vue de changer le nom et de redéfinir ses objets et pouvoirs, l'exercice de ses pouvoirs et la qualité de membres.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
MONETTE, CLERK, BARAKETT, LÉVESQUE,
10137-49-4-o BOURQUE ET PEDNEAULT.

Fiduciaires de l'Église Unie St-Andrew de Lachine

Prenez avis que les Fiduciaires de l'Église Unie St-Andrew de Lachine présenteront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet d'annuler la clause stipulant que l'immeuble ci-après décrit serve pour toujours pour fins d'église et de cimetière.

Désignation: le lot numéro quatre cent soixante-huit (468) du cadastre officiel de la ville de Lachine.

Ces charges et conditions ont été créées aux termes d'un acte de donation par Robert Grant et James Charles Grant passé devant le notaire J.P. Grant, le 7 avril 1832, sous le numéro 316 de ses minutes.

Le procureur de la requérante,
10246-49-4-o ÉMILE DESCARY, *notaire*.

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera à la présente ou à la prochaine session de l'Assemblée nationale, afin de faire modifier sa charte aux fins suivantes:

1. La constitution de sociétés d'initiative et de dévelop-

pement d'artères commerciales;

2. L'enregistrement d'un droit réel sur les terrains occupés à des fins de stationnement par des établissements situés sur un autre terrain;

3. La contribution des propriétaires d'immeubles commerciaux et industriels à un fonds destiné à l'aménagement de parcs de stationnement;

4. L'obligation pour les exploitants de terrains de stationnement de se conformer aux normes d'aménagement dans un délai de deux ans;

5. L'établissement des taxes d'améliorations sur la base d'un taux au mètre linéaire et la répartition des coûts sous forme d'annuités;

6. L'assujettissement aux taxes foncières des immeubles détenus par les sociétés qui agissent comme agents de la ville;

7. La simplification de la procédure d'acquisition d'un titre de propriété ou de servitude sur les immeubles expropriés;

8. Diverses modifications à la procédure électorale;

9. Les subventions à la restauration de bâtiments servant à des fins de commerce;

10. L'augmentation du maximum fixé pour frais de remorquage des véhicules en infraction;

11. L'autorisation de vendre des biens meubles aux enchères qu'elle qu'en soit la valeur;

12. La délégation du pouvoir de signer certains documents au nom de la ville;

13. La transférabilité de fonds accumulés dans le régime de rentes d'une municipalité;

14. La simplification de la procédure requise pour la fermeture temporaire d'une rue;

15. La clarification de certaines dispositions relatives à la vente des immeubles en recouvrement des taxes foncières;

16. La dispense de faire adopter chaque année le règlement imposant une taxe sur les permis;

17. La simplification de la procédure de reproduction photographique de documents pouvant servir de preuve;

18. Diverses modifications à des fins de concordance avec des lois récentes ou à d'autres fins.

Montréal, le 27 novembre 1980.

Les procureurs de la ville de Montréal,
PÉLOQUIN, BADEAUX,
10273-50-4-o ALLARD ET LACROIX.

Succession Jean-Louis Brissette

Avis est, par les présentes, donné que dame Jocelyne Brissette-Labelle, de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, et le Trust Général du Canada, société de fiducie dûment constituée en vertu des lois du Québec, s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant dame Jocelyne Brissette-Labelle et le Trust Général du Canada, en leur qualité de fiduciaires de la succession Jean-Louis Brissette, à augmenter la pension mensuelle viagère de dame Claire Sigouin-Brissette.

Montréal, le 1er décembre 1980.

Les procureurs,
BLAIN, PICHÉ, EMERY ET
10328-50-4-o ASSOCIÉS.

Union St. Joseph de Notre-Dame de Beauport

Avis est par les présentes, donné que «Union St. Joseph de Notre Dame de Beauport» déposera dès que possible à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé pour demander la continuation de son existence corporative sous la raison sociale «La Vigilance Mutuelle-Vie», l'abrogation de sa loi constitutive, le maintien de ses droits acquis, la prorogation ou la constitution en vertu de la Loi sur les assurances du Québec.

Le secrétaire-trésorier,
10373-50-4-o MICHEL RAINVILLE.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef intérimaire de l'Union Nationale, de M. Marc-René Parent au poste de représentant officiel pour le Conseil U.N. — Rimouski, par M. Réjean Lebel, 411, rue Vanier, Rimouski, QC, G5L 4C7.

Montréal, le 4 décembre 1980.

La secrétaire,
10385-o ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er au 30 novembre 1980.

1. Frais d'administration	32 796,54 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	32 796,54 $

Le directeur général,
10411-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti québécois

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti québécois, monsieur Philippe Bernard, pour la période du 1er octobre 1980 au 30 novembre 1980.

1. Frais d'administration	26 323,31 $
2. Frais de diffusion du programme politique	22 949,05 $
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	28 241,41 $
Total:	77 513,77 $

Le directeur général,
10441-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Carrier Inc.

Avis est donné que la compagnie «Carrier Inc.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies par lettres patentes en date du 20 août 1963, avec siège social au 896, boulevard Pie-XII, Sainte-Foy, a été dissoute le 1er août 1980, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
10375-o 1288-4813

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Corporation du comté de Joliette

Conformément au paragraphe 4 de l'article 404*c* du Code municipal du Québec, avis est donné, par les présentes, qu'une entente est intervenue entre la corporation du comté de Joliette et les corporations municipales suivantes du comté de Joliette: Sacré-Coeur-de-Jésus, Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Béatrix, Saint-Charles-Borromée, Saint-Cléophas, Saint-Côme, Sainte-Émélie-de-L'Énergie, Saint-Félix-de-Valois (paroisse), Saint-Félix-de-Valois (village), Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Mélanie, Saint-Paul et Saint-Thomas, aux fins d'habiliter la corporation du comté de Joliette à établir, maintenir, exploiter, opérer et administrer un système de gestion des déchets au sens du paragraphe 12 de l'article 1 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) à l'exclusion des parties du système afférent à l'enlèvement et au transport qui demeurent la compétence exclusive de la corporation locale.

Cette entente a été approuvée par la Commission municipale du Québec, le 3 septembre 1980 et par le ministre de l'Environnement, le 1er août 1980 et elle entre en vigueur le jour de la publication de cet avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Saint-Charles-Borromée, le 8 décembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
10464-o LOUIS GRYPINICH.

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., 1977, chapitre C-1), il a été préparé, sous notre direction des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec les livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans et les livres de renvoi de ces

parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du service du Cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans et de ces livres de renvoi corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt d'une copie de ces plans et livres de renvoi dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., 1977, chapitre C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent», nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans et livres de renvoi corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la date de la publication du présent arrêté, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 21 novembre 1980.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES BÉRUBÉ.

Cédule A

Cadastre de la paroisse de Lachine, comprenant le bloc 25, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Anne, comprenant les blocs 7, 8, 9, 11 et 17, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Nativité-de-Bécancour, comprenant le bloc 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet no 1, à Bécancour.

Cadastre du territoire du Nouveau-Québec, comprenant le bloc 109, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, comprenant le bloc 3, canton de Touzel, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre du canton de Tabaret, comprenant les blocs 70, 71 et 72, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre du canton de Shehyn, comprenant le bloc 4, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly, comprenant le bloc 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet no 1, à Bécancour.

10455-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE SANTÉ DES HAUTS BOIS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, 17e jour d'octobre 1980, convertissant la corporation HÔPITAL DE MURDOCHVILLE, constituée le 6e jour de mai 1958, en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «CENTRE DE SANTÉ DES HAUTS BOIS».

Les catégories auxquelles appartient cet établissement public sont: Centre Hospitalier et Centre local de services communautaires.

Le siège social de l'établissement sera à Murdochville, district judiciaire de Gaspé.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
PIERRE MARC JOHNSON.

10375-o 1302-3478

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 21e jour de novembre 1980 à l'établissement public: «CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR», modifiant les lettres patentes émises le 8 mai 1974 en remplaçant à la page 1 des lettres patentes le nom de l'établissement pour celui de: CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
PIERRE MARC JOHNSON.

10375-o 1354-5264

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Boisbriand

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Boisbriand, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du troisième jour d'octobre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10419-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Chute-aux-Outardes

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Chute-aux-Outardes, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10420-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de l'Île-du-Havre-Aubert

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de l'Île-du-Havre-Aubert, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-troisième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10421-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Lachine

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Lachine, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-quatrième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10422-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Ambroise-de-Kildare

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Ambroise-de-Kildare, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingtième jour d'octobre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10423-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Sainte-Claire

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour d'octobre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10424-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Damien-de-Buckland

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Damien-de-Buckland, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-troisième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10425-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Georges-Ouest

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Georges-Ouest, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du trentième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10426-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation du Canton de Kingsey

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation du Canton de Kingsey, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-neuvième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10427-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation du Canton Saint-Jean

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation du Canton Saint-Jean, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du sixième jour d'octobre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10428-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Soumissions — Demandes de

Canton de Stanstead

(Stanstead)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du canton de Stanstead» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 700 000 $ d'obligations du canton de Stanstead datées du 2 février 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 7 janvier 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 février 1981.

Tableau d'amortissement — 700 000 $

Année	Capital
2 février 1982	12 000 $
2 février 1983	14 000
2 février 1984	15 000
2 février 1985	17 000
2 février 1986	20 000
2 février 1986	311 000 (à renouveler)
2 février 1991	311 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le canton de Stanstead s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 février 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 31-1980 — 430 000 $; 32-1980 — 250 000 $ const. d'un poste d'épuration, égouts; 33-1980 — 20 000 $ const. réseau d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 7 janvier 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 7 janvier 1981, à 19 h 30, au Murray Memorial Center, Georgesville, comté de Stanstead, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Canton de Stanstead, comté de Stanstead, le 10 décembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
LÉOPOLD POITRAS.

R.R. no 1
Georgesville
comté de Stanstead, QC, J0B 1T0
téléphone: 876-2907, code 819 10461-o

Cité de Verdun

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Noël Lefebvre, greffier, à l'hôtel de ville, 4555, avenue Verdun, cité de Verdun, QC, jusqu'à 11 h, le lundi 5 janvier 1981, pour l'achat de 3 886 000 $ d'obligations de la cité de Verdun datées du 2 février 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 février 1981.

Tableau d'amortissement — 3 886 000 $

Année	Capital
2 février 1982	50 000 $
2 février 1983	57 000
2 février 1984	64 000
2 février 1985	74 000
2 février 1986	83 000
2 février 1987	95 000
2 février 1988	108 000
2 février 1989	122 000
2 février 1990	140 000
2 février 1991	159 000
2 février 1991	2 934 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Verdun s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 février 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 817 — 3 726 000 $ renouvellement d'emprunt; 1148 — 160 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 11 h, le lundi 5 janvier 1981, à l'hôtel de ville, 4555, avenue Verdun, cité de Verdun, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Verdun, le 9 décembre 1980.

Le greffier,
JEAN-NOËL LEFEBVRE.

Hôtel de ville
4555, avenue Verdun
cité de Verdun, QC, H4G 1M4
téléphone: 769-2701, code 514 10462-o

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada

Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets reçus avant le 1er jour de décembre 1980, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (Lic. no 80-1 comté de Dufferin) Orangeville, ventes et antiques, Orangeville, Ont., un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont. sur la route no 9, part lot 5, concession 2, part 2, Township of East Garafraxa, Ont. à 10 h, le 15 février 1981, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 26 novembre 1980.

Le directeur des réclamations,
E. PONZI.

10459-51-6-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000133-79
S. 117

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque canadienne nationale et la Banque provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, demanderesse, contre BERNARD RUSSELL, résidant et domicilié au C.P. 341, à Rouyn, province de Québec, J9X 5C3, défendeur, et DAME ROSE-AIMÉE AUTHIER, épouse commune en biens de Bernard Russell, résidant et domiciliée à Rivière-Héva, mise en cause.

«Le lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Malartic, sous le numéro sept (7), du rang Dix (10), avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, ainsi que tout l'équipement de ferme se trouvant sur les lieux, sans exception ni réserve.

Le tout sujet à l'acte de servitude en faveur de la Commission hydroélectrique du Québec, enregistré à Amos, le 27 novembre 1950, sous le numéro 36716 et distraction faite de la lisière de terrain vendue au ministère de la Voirie, suivant acte enregistré à Amos, le 27 octobre 1958, sous le numéro 61939.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 907,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le MERCREDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 2 décembre 1980.

10412-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000020-80
500-02-034232-798

COMMERCIAL LITHO PLATE GRAINING (1970) LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 4355, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, dans la cité de Saint-Hubert, district de Montréal, partie démanderesse, contre IMPRIMERIE CYR LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3, boulevard Charest, dans la cité de Maple-Grove, district de Beauharnois, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauharnois, mis en cause.

«Un emplacement situé au 3, boulevard Charest à Maple-Grove, comté de Beauharnois, connu et désigné comme étant le lot soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire cinquante (50-75) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Clément, comté de Beauharnois.

Avec la bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 12 975,00 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Beauharnois, 150, chemin Saint-Louis, Beauharnois, le QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 3 décembre 1980. 10413-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-02-000308-76

ÉMILE LANDRY, Bonaventure, partie demanderesse, contre MILTON BEAULIEU, New-Carlisle, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, numéro 1, mis en cause.

«Un certain terrain ou emplacement sis et situé dans la Premier Rang Ouest de New-Carlisle, dans la municipalité de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix (10 ptie), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Cox, première division d'enregistrement de Bonaventure (New-Carlisle), mesurant ledit terrain, quatre (4) acres de largeur, par la profondeur du lot et étant borné comme suit: vers le nord par le chemin divisant le Premier Rang ouest de New-Carlisle et le Deuxième Rang ouest de New-Carlisle (approximativement seize (16) acres); vers le sud par la route 132; vers l'est par le gouvernement provincial; et vers l'ouest par le résidu du lot 10, propriété de monsieur Lawrence Day, avec circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 540,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le VINGT-SIXIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LÉON ROY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 3 décembre 1980. 10414-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000216-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100) avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, demanderesse, contre LUC RINGUETTE, résidant et domicilié au 533, côte Réserve, Chicoutimi, QC, défendeur.

«Un terrain ou emplacement formé des lots numéros mille cent quarante-trois — douze et mille cent quarante-trois — treize (nos 1143-12 et 1143-13) au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 12 017,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le TROISIÈME jour de FÉVRIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 1er décembre 1980. 10386-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000825-807

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, suite 610, ville et district de Montréal, demanderesse, contre MAUDE DATUS, domiciliée et résidant au 12690, 28e Avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la 28e Avenue, à Rivière-des-Prairies, connu et désigné comme étant les lots numéros cent cinquante-quatre et cent cinquante-cinq de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-trois (133-154 et 155) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies. Avec bâtisses dessus érigées sans exception et notamment celle portant le numéro 10 000, de la 28e Avenue (maintenant 12690). Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à la servitude de vue telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2448094.»

La mise à prix est fixée à 8 537,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 novembre 1980. 10444-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018266-799

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, contre LES HÉRITIERS COLLECTIVEMENT À LA SUCCESSION DE OVILA LANGLOIS, 132, 39e Avenue, Saint-Eustache, district de Terrebonne, MARVIN BERNARD RUSK, résidant et domicilié au 5702, Melling Avenue, Saint-Luc, district de Montréal, et DAME BETTY RUSK, résidant et domiciliée au 20, Cressy, Hampstead, district de Montréal, et BERNARD SHAPIRO, résidant et domicilié au 20, Cressy, Hampstead, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal et LE CURATEUR PUBLIC de la province de Québec, en sa qualité de curateur à la succession d'Ovila Langlois, mis en cause.

Les immeubles de Les Héritiers Collectivement à la Succession de Ovila Langlois:

«Un emplacement formant le coin sud-est de la rue Durocher et de l'avenue Van-Horne en la cité d'Outremont, composé de:

a) Resubdivision treize de la subdivision sept du lot originaire numéro trente-deux (32-7-13) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant cent pieds de largeur le long de Van Horne Avenue par cinquante pieds de profondeur le long de l'avenue Durocher;

b) La moitié nord-ouest de la resubdivision quatorze de la subdivision sept dudit lot numéro trente-deux (32-7-N.-O. 1/2 14) mesurant vingt-cinq pieds de largeur le long de l'avenue Durocher, par cent pieds de profondeur et borné: au sud-ouest par l'avenue Durocher; au nord-est par une partie connue comme étant le lot numéro 32-7-11; au nord-ouest par ledit lot numéro 32-7-13 et au sud-est par le résidu dudit lot numéro 32-7-14.

Avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros civiques 1038 à 1048, Van Horne Avenue, (et non tel que décrit précédemment) connues comme étant les appartements Van Horne, et comprenant les fixtures électriques, poêle à gaz et réfrigérateur électrique pour chaque appartement et quelqu'autres équipements contenus présentement mais n'appartenant pas aux locataires dudit immeuble. Avec le droit de passage en commun avec les autres ayants droit dans le chemin arrière. Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins. Tel que ladite propriété se trouve présentement avec tous ses droits, membres et dépendances sans exception ni réserve d'aucune sorte.»

La mise à prix est fixée à 36 750,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 décembre 1980. 10445-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003069-802

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre RAYMONDE LAGACÉ, domiciliée et résidant au 760, rue Agnès, Montréal, district de Montréal, ROBERT MORIN, domicilié et résidant au 4907, rue Piedmont, Montréal, district de Montréal, et les HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU SERGE LAGACÉ, au 934, rue Laporte, Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Prud'homme à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt (180-31) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur, par cent pieds (100 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison ci-dessus construite portant le numéro civique 3540, avenue Prud'homme, dont les murs latéraux sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve d'aucune sorte, et avec et sujet à toutes servi-

tudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter.»

La mise à prix est fixée à 9 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 décembre 1980. 10446-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005201-809

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaire au 276, rue Saint-Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre RICHARD ROBERT, autrefois domicilié et résidant au 9143, Lacordaire, Saint-Léonard, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un immeuble situé à Saint-Hubert, ayant front sur la rue Irving, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante (160-361) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly. Avec bâtiments, circonstances et dépendances et plus particulièrement une maison portant le numéro civique 5560, de la rue Irving, en la cité de Saint-Hubert. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 600,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 décembre 1980. 10447-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002187-787

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre FERNAND PARENTEAU et GÉRARD BLAIS, ès qualités de syndic à la faillite de ADMINISTRATION GUIPAR INC., ayant sa place d'affaires au 1, place Ville-Marie, suite 2240, Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Les immeubles de Administration Guipar Inc., en la possession de Gérard Blais, ès qualités de syndic à la faillite.

Un emplacement ayant front sur la rue Dézéry à Montréal, et composé:

a) Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-34) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga;

b) Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-35) aux plan et livre de renvoi officiels susdits;

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros civiques 1700A, 1700B, 1700C, 1700D et 1694 à 1702, de ladite rue Dézéry, à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 10 500,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 décembre 1980. 10448-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008266-809

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre DAME NAOMI MASIMI YAKURA, domiciliée dans les ville et district de Montréal, et JACK SHIOMI, domicilié et résidant dans les ville et district de Montréal, et LLOYD SHIOMI, domicilié et résidant dans les ville et district de Montréal, *ET AL.*, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de dame Naomi Masimi Yakura:

Cet emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cent trente du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242-130) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, avec l'immeuble y érigé portant le numéro civique 41, Breckenridge, Dollard-des-Ormeaux, QC.

La mise à prix est fixée à 8 975,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 novembre 1980. 10449-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011362-793

CRÉDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612, rue Saint-Jacques ouest, dans les ville et district de Montréal, maintenant connu sous la nouvelle raison sociale Crédit foncier, demanderesse, contre CONSTRUCTION KERMO LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2880, Le Corbusier, à Laval, district de Montréal, et autres, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mise en cause.

L'immeuble de Construction Kermo Ltée

«Un emplacement ayant front sur la rue de la Métropole dans la ville de Longueuil, composé d'une partie de la subdivision cent quarante-quatre du lot originaire numéro neuf (9 — ptie 144) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil, borné au nord-ouest par la subdivision 145 du lot 9 (rue de la Métropole), à l'est par la subdivision 144 du lot 9, au sud et à l'ouest par une partie du lot originaire 9 mesurant deux cent sept pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (207,85 pi) sur sa ligne nord-ouest, deux cent quarante pieds et quatre dixièmes (204,4 pi) sur sa ligne est, deux cent pieds et quatre dixièmes (200,4 pi) sur sa ligne sud et cent quatre-vingt-cinq pieds et vingt-sept centièmes (185,27 pi) sur sa ligne ouest; contenant une superficie totale de quarante-deux mille six cent cinquante-trois pieds carrés (42 653 pi^2) en mesures anglaises, et toutes les limites figurent audit cadastre. Avec le bâtiment qui s'y trouve, portant les numéros 2182 à 2190, de la Métropole (ville de Longueuil), et dont le mur est mitoyen. Avec la servitude en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec sur la partie sud-est de la subdivision 144 du lot 9 dudit cadastre telle qu'elle a été créée le quinze (15) mars dernier (1974) et enregistrée au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 399007.»

La mise à prix est fixée à 106 075,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, à Longueuil, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 décembre 1980. 10450-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 003579 800

CRÉDIT IMMOBILIER CCC LTÉE, corps politique et corporation dûment incorporé selon la loi, ayant une place d'affaires dans les ville et district de Montréal au 1350, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre CLÉOPHAS OUELLETTE, domicilié et résidant dans les ville et district de Montréal au 4019, Dorion, et THÉRÈSE BELLEISLE OUELLETTE, domiciliée et résidant dans les ville et district de Montréal au 4019, Dorion, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire mille deux cent vingt-cinq (1225-29) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie.

Avec bâtisses dessus construites et notamment une maison portant les numéros civiques 4015, 4017 et 4019, de la rue Dorion, Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 5 687,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1980. 10451-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006015-802

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1253, McGill College, suite 980, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre YVON P. BOISSONNEAULT, résidant et domicilié au 830, rue Hébert, Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Rachel est, au coin de l'avenue Colonial, en la ville de Montréal, mesurant soixante-douze pieds et un dixième de pied (72,1 pi) de largeur en front le long de la rue Rachel est, ainsi que le long de sa limite arrière, par cinquante et un pieds et quatre dixièmes de pied (51,4 pi) en profondeur, le long de l'avenue Colonial et cinquante et un pieds et trois dixièmes (51,3 pi) de profondeur, le long de sa limite nord-est, et composé:

a) Du lot numéro cent quarante-quatre (144) au cadastre officiel du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, mesurant trente-sept pieds et cinq dixièmes (37,5 pi) le long de sa ligne sud-ouest (avenue Colonial) et trente-sept pieds et cinq dixièmes de pied (37,5 pi) le long de sa ligne nord-est par soixante-douze pieds et un dixième de pied (72,1 pi) le long de ses lignes nord-ouest et sud-ouest; et par

b) La partie sud-est du lot numéro cent quarante-cinq (ptie 145 S.-E.) au susdit cadastre, mesurant treize pieds et neuf dixièmes de pied (13,9 pi) le long de sa ligne sud-ouest (avenue Colonial) et treize pieds et huit dixièmes de pied (13,8 pi) le long de sa ligne nord-est, par soixante-douze pieds et un dixième de pied (72,1 pi) le long de ses lignes nord-ouest et sud-est et bornée au sud-ouest par l'avenue Colonial, au nord-ouest par une partie dudit lot numéro cent quarante-cinq (145) la rue Rachel est, au nord-est par le lot cent quarante-six (146) dudit cadastre et au sud-est par le lot cent quarante-quatre (144) plus haut décrit. Toutes les mesures plus haut sont anglaises et plus ou moins. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 110, de la rue Rachel est. Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune réserve, le tout sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 46 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 décembre 1980. 10452-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007264-805

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1253, rue McGill College, suite 980, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LORRABEL INC., corporation légalement constituée, ayant déjà eu son siège social au 12, boulevard d'Orléans, Lorraine, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Grenet, en la ville de Montréal, en la province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre (44-608) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 11920, rue Grenet, à Montréal, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve actuellement sans exception ni réserve d'aucune sorte et sujet à une servitude de droit de vue et de passage établie dans l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2030461, et une servitude en faveur d'Hydro-Québec créée aux termes d'un acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2033599.»

La mise à prix est fixée à 74 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 décembre 1980. 10453-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-021792-788

MOORE EQUIPMENT LTD., corps politique et compagnie dûment incorporée, ayant sa place d'affaires au 560, montée de Liesse, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, demanderesse, contre H. BELLEMARRE, du 65, rue Caille est, en la cité de Saint-Bruno, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Bruno et composé des lots connus au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant:

a) Le lot numéro trois de la resubdivision du lot numéro trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante (140-38-3), contenant cinq cent cinquante pieds carrés et cinq dixièmes de pied (550,5 pi²);

b) Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante (140-42-1), contenant deux cent quatre-vingts pieds carrés (280 pi²);

c) Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante (140-42-2), contenant cent soixante-neuf pieds carrés et cinq dixièmes de pied (169,5 pi²); et

d) Le lot numéro cinq de la resubdivision du lot numéro cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante (140-55-5), contenant cinq mille pieds carrés (5 000 pi²).

Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment la maison dessus érigée portant le numéro civique 65, de la rue Caillé est, sans aucune exception.

Avec et sujet à une servitude de passage créée en faveur de la compagnie Hydro-Québec, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 322739.»

La mise à prix est fixée à 6 642,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 novembre 1980. 10454-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000226-80

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, ayant une place d'affaires en la cité et district de Rimouski, demanderesse contre DÉCORATION MOZART & PAUL INC. corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville d'Amqui dans le district de Rimouski et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de la Matapédia, situé à Amqui dans le district de Rimouski, mis en cause.

«Un terrain situé en la municipalité de la ville d'Amqui, connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire numéro vingt-huit (28-1-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre, rang Un (1) ouest, comprise dans la seigneurie du lac Matapédia: tous les droits, titres et intérêts qu'a et/ou peut prétendre l'emprunteur dans et sur:

Un autre terrain situé en la même municipalité, connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision quatre du lot originaire numéro vingt-huit, (28-4-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre, rang Un (1) ouest, comprise dans la seigneurie du lac Matapédia; ledit terrain loué par bail, et notamment un bail originairement consenti par J.E. Beaulieu en faveur de la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent, aux termes d'un acte reçu devant Me Georges Léonidas Dionne, notaire, le 13 décembre 1928, enregistré au bureau d'enregistrement de la Matapédia, à Amqui, le 17 décembre 1929, sous le numéro 15717;

Le tout avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, sujet aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant le grever, et sujet notamment, s'il y a lieu, aux servitudes découlant des actes enregistrés au susdit bureau d'enregistrement sous les numéros 22751 et 26882, ainsi que sujet aux servitudes découlant de l'acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 82694; et sujet en outre, au procès-verbal enregistré sous le numéro 33285; et enfin, sujet le terrain en dernier lieu décrit, à la rente annuelle découlant dudit bail enregistré sous le numéro 15717;

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.»

La mise à prix est fixée à 8 550,00 $ que l'adjudicataire devra payer comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au shérif au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de la Matapédia, à Amqui le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 5 décembre 1980. 10415-o

Roberval

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000187-79
S. 155-18-000013-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale de Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.Q. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre LAVAL BRASSARD, résidant et domicilié au 105, Friche, Dolbeau, QC, G8L 2X2, défendeur.

«Un terrain-emplacement, situé en la municipalité de Saint-Félicien, connu et désigné comme étant la subdivision quarante-cinq du lot originaire numéro trois (no 3-45), du Premier Rang (1), du cadastre officiel du canton Parent.

Avec la maison dessus construite, appartenances et

dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 6 652,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, district de Roberval, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 9 décembre 1980. 10463-o

Saguenay

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 200-05-001027-809

RODRIGUE MÉTAL LTÉE, corps et incorporé, ayant une place d'affaires au 2515, Dalton, Sainte-Foy, QC, district de Québec, demanderesse, contre GESTION & PLACEMENT B.S.P. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 11, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, QC, et 92940 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 11, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, QC, et DÉSIRÉ MÉNARD, résidant et domicilié au 98, La Rémie, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, QC, défendeurs conj. et sol. et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix, en sa qualité de régistrateur, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, QC, mis en cause; et M. MICHEL LEBLOND, ès qualités de syndic à la proposition de Gestion & Placement B.S.P. Ltée, 621, boulevard Charest est, QC, mis en cause.

1. La subdivision un du lot originaire numéro neuf cent dix (910-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Baie-Saint-Paul, division d'enregistrement de Charlevoix; no 2;

2. La subdivision un du lot originaire numéro neuf cent onze (911-1) dudit cadastre;

3. La subdivision un du lot originaire numéro neuf cent douze (912-1) dudit cadastre officiel;

Avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances.

Compris tous les bâtiments y élevés, circonstances et dépendances (numéro civique 7, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix.

Le tout, tel qu'il se trouve actuellement.

La mise à prix est fixée à 183 325,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, le CINQUIÈME jour du mois de FÉVRIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif du district de Saguenay,
PIERRE GAUDREAULT, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 8 décembre 1980. 10460-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour Provinciale — District de Saint-François
No 450-02-000843-80

REVÊTEMENT RICHMOND INC., corps légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au R.R. 2, Melbourne district de Saint-François, partie demanderesse, contre JEAN-PAUL BÉDARD, domicilié et résidant à R.R. 3, chemin Valley, Richmond, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

«Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Cleveland comme faisant partie du

lot douze B (ptie 12B) du Treizième Rang (XIII) et décrit plus en détail comme suit: en partant d'un point situé à deux cent soixante-dix pieds et six pouces (270 pi 6 po) de la ligne de division entre les lots 12B et 13B desdits canton et rang et à mille trente-trois pieds (1 033 pi) de la ligne de division entre les lots 12B et 12C; de là à angle droit en direction sud-est sur une distance de cent soixante-dix pieds (170 pi); de là à angle droit en direction sud-ouest sur une distance de deux cents pieds (200 pi); de là à angle droit en direction nord-ouest sur une distance de cent soixante-dix pieds (170 pi); de là à angle droit en direction nord-est sur une distance de deux cents pieds (200 pi) jusqu'au point de départ. Ce terrain est borné des quatre côtés par le résidu du lot 12B. Le tout comprend les bâtiments y érigés et inhérents.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 788,75 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure
Sherbrooke, le 4 décembre 1980. 10416-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000616-80

SHERBROOKE TRUST COMPANY, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 75, rue Wellington nord, à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre MICHEL FRENETTE, demeurant au 209, de la rue Parc, à Deauville, district de Saint-François, partie défenderesse, et LES ENTREPRISES GILLES GODBOUT INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 196, rue Hénaire, à Deauville, district de Saint-François, et D. J. CROCKETT, ès qualités de syndic à la faillite de Les Entreprises Gilles Godbout Inc., ayant une place d'affaires au 111, rue King ouest, à Sherbrooke, district de Saint-François, et JEAN BOUCHER, ès qualités de régistrateur du bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

«Deuxième cédule, désignation des biens spécifiquement hypothéqués:

1. Ce certain immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent trente-neuf du lot originaire cinq cent dix-sept (517-139) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Ledit immeuble est sujet à une servitude active et passive de vue affectant une autre partie du lot 517, canton d'Orford, propriété de Ovila Marceau ou représentants, déterminé dans un acte de servitude entre Ovila Pinard et Ovila Marceau, reçu devant Me Georges Sylvestre, notaire, le 15 septembre 1956, et dont copie a été enregistrée à Sherbrooke, sous le numéro 90127.

2. Les item et équipements suivants: 1 table de ping-pong; 1 mini-putt; 1 «shuffleboard»; 1 balayeuse à rouleaux; 3 réfrigérateurs à liqueurs; 1 machine à glace; 1 sécheuse commerciale; 3 lessiveuses; 2 laveuses à vaisselle; 6 polisseuses; 3 voiturettes; salle à manger: 8 tables; 38 chaises; 4 tables; 4 tabourets; 18 téléviseurs couleur; 14 téléviseurs noir et blanc; 46 lits; 5 divans-lits; 18 réfrigérateurs; 300 draps; 18 poêles; 48 fauteuils; 24 chaises; 33 bureaux; literie; extérieur: 24 chaises de bois; 48 chaise de terrasse; 6 chaises longues; 2 bancs; 2 balançoires; 7 tables de terrasse; 4 parasols; 5 annonces lumineuses; 4 puits artésiens; 1 réservoir d'eau; 4 panneaux-réclame; 5 extincteurs; 1 piscine chauffée; 2 exterminateurs de mouches. Les item et équipements ci-haut sont libres de toutes dettes, charges ou lien quelconques.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est établi à 44 390,00 $.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC (salle de ventes), le MARDI VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 4 décembre 1980. 10442-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000245-80

LES IMMEUBLES TRADERS LTÉE, demanderesse, contre ROGER BOISVERT, domicilié au 1175, rue Tellier, appartement 1, à Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«Un immeuble situé à Saint-Liboire, division d'enregistrement de Bagot, ayant front sur le chemin Pénel, désigné comme étant les subdivisions numéros douze et treize du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499-12 et 499-13) au cadastre de la paroisse de Saint-Liboire.

Avec deux chalets dessus érigés portant les numéros civiques 412 et 413, chemin Pénel à Saint-Liboire, circonstances et dépendances.

Ledit immeuble est sujet à une servitude en faveur de Sutton Canada Power par acte enregistré à Bagot sous le numéro 106919.»

La mise à prix est fixée à la somme de 1 122,50 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Bagot, à Saint-Liboire, le MARDI VINGTIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 1980. 10417-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000417-802

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LACHUTE, institution financière dûment constituée et régie par la Loi sur les caisses d'entraide économique du Québec, ayant son siège social et principale place d'affaires au 516, rue Principale, à Lachute, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MARCEL GOURJADE, ayant résidé au 9680, rue Papineau, à Montréal, district de Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, et NADINE GOURJADE, ayant résidé au 100, boulevard La Lorraine, à Lachute, district de Terrebonne, et maintenant d'adresse inconnue, partie défenderesse.

1. Immeuble du défendeur Marcel Gourjade:

«Un certain emplacement de forme irrégulière, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Chatham, comme faisant partie du lot numéro neuf cent quatre-vingt-deux (ptie 982) mesurant cent dix-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (119,9 pi) dans sa ligne nord, cent cinquante et un pieds et six dixièmes de pied (151,6 pi) dans sa ligne est, quatre-vingt pieds (80 pi) dans sa ligne sud, quatre-vingt-sept pieds et cinq dixièmes de pied (87,5 pi) dans sa ligne sud-ouest, et quatre-vingt-dix pieds et cinq dixièmes de pied (90,5 pi) dans sa ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: au nord par partie du lot no 982, marquée sur le plan ci-dessus mentionné comme plage, à l'est par une autre partie dudit lot 982, propriété de dame Eilsa Enrick Ducoff, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 135337 au sud et au sud-ouest par un chemin public proposé, et au nord-ouest par le chemin public (ptie 982).

Sans bâtisse.

Le tout avec un droit de passage en faveur dudit lot 982, tel que stipulé aux termes de l'acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement d'Argenteuil, sous le numéro 136100.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives y attachées.»

La mise à prix est fixée à 425,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

2. Immeuble de la défenderesse Nadine Gourjade:

«Un certain morceau de terre de figure irrégulière connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le lot numéro soixante de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent quatre-vingt-deux (982-60) borné vers le sud-est, vers le sud par le lot

982-52 (rue), vers le nord-ouest, vers le sud-ouest par le lot 982-58, vers le nord-ouest par le lot 982-59, vers le nord par le lot 982-35 (rue).

Mesurant deux cent seize pieds et vingt-cinq centièmes de pied (216,25 pi, soit 65,91 m) dans une ligne sud-est, cent neuf pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (109,55 pi, soit 33,39 m) dans une autre ligne sud-est, cent soixante et un pieds et quatre dixièmes de pied (161,4 pi, soit 49,19 m) dans une ligne sud, cent onze pieds et neuf dixièmes de pied (111,9 pi, soit 34,10 m) dans une ligne nord-ouest, dix pieds (10,0 pi, soit 3,04 m) dans sa ligne sud-ouest, cent quatre-vingt-quatorze pieds et un dixième de pied (194,1 pi, soit 59,16 m) dans une autre ligne nord-ouest, cent soixante et onze pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (171,95 pi, soit 52,41 m) dans sa ligne nord. Contenant en superficie cinquante-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (57 599 pi², soit 5 351,12 m²), mesures anglaises.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 1 125,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, 505, rue Béthanie, Lachute, province de Québec, le SIXIÈME jour de FÉVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 novembre 1980. 10418-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Marieville

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Marieville, que le Conseil municipal a ordonné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles à l'enchère se tiendra, le mercredi QUATORZIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à DIX heures en la salle des délibérations du Conseil municipal, 682, rue Saint-Charles, Marieville, QC.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 19 novembre 1980, a autorisé une énumération abrogée des numéros cadastraux.

Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication des immeubles ci-après décrits sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Cadastre officiel du village de Marieville

Matricule	*Nom*	*Cadastre*	*Taxes, etc.*
3032-45-4585	Fernanda Sera	147-113, P.255	2 791,01 $

P.255, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir, borné au nord, par une partie dudit lot no 255 (rue); à l'est, par la ligne limitative du cadastre de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir; au sud, par une autre partie dudit lot no 255; à l'ouest, par une partie du même lot no 255; mesurant quarante-huit pieds et soixante-dix-sept centièmes dans sa ligne nord; cent quinze pieds dans sa ligne est; cinquante pieds dans sa ligne sud; cent quinze pieds dans sa ligne ouest; contenant en superficie 5 679,2 pieds carrés.

3032-86-7045	Maurice Messier	147-12, 147-13	1 490,40
3132-03-5570	Maurice Messier	196-2, 196-4	1 539,32
3132-26-5570	Therm KR-2 Inc.	9-1, 10-4, 11-4, 10-3-1, 11-3-1	5 477,28

Cadastre officiel paroisse Sainte-Marie-de-Monnoir

Matricule	*Nom*	*Cadastre*	*Taxes, etc.*
3032-24-0040	Michel Blanchard	256-16	1 313,33 $
3032-68-3565	Jean Luc Trudeau	252-12	8 109,19
3132-70-7070	Léon Rondeau	151-50-1, 151-50-2	4 585,14
3132-77-8035	André Fournier	159A-3, 159A-4, 159-1, 159-2, 159-4	3 247,55
3232-00-1010	Valère Lavoie	150-55	785,27

Marieville, le 3 décembre 1980.

Le greffier,
YVES G. VINCENT, O.M.A.

10387-51-2-o

Errata

GESTION HARLIE INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de changement de domicile légal de la compagnie «GESTION HARLIE INC.» paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 46, en date du 15 novembre 1980, à la page 11088, en y remplaçant le mot «**Alfred**» de manière que la nouvelle adresse se lise ainsi: «4, croissant **Aldred,** Montréal».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10375-o 1108-3995

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014243-792

CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT-PIERRE, demanderesse, contre STANISLAS COULOMBE, CHARPELCO INC., J. MILTON FRIDHAM et JEAN DAGENAIS, défendeurs, et RUBEN SIRKIS et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Suite à des avis publiés à la *Gazette officielle du Québec*, le 22 novembre 1980, une erreur s'est glissée quant à la désignation des parties en cause. M. Ruben Sirkis y est désigné comme **défendeur**, alors qu'il est un **mis en cause** dans l'affaire suivante:

Cette vente en bloc est toujours cédulée pour le 30 décembre 1980, à dix heures, au bureau du shérif, au palais de justice, à Montréal, concernant les immeubles situés au 1639 à 1645 et 1645 à 1651, de la rue Sicard, à Montréal.

Montréal, le 8 décembre 1980.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

10443-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

BOUCHERVILLE, VILLE (*Prolongation du délai pour l'adoption du plan d'urbanisme*) 12144

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA VILLA DU BONHEUR» DE GENTILLY (LA) (*Formation*) 12144
COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-LAZARE (BELLECHASSE) (*Formation*) 12144

AVIS DIVERS

LONGUEUIL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 12144
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 12145
MOUVEMENT DES CURSILLOS DU SECTEUR DE QUÉBEC (LE) (*L.P.*) 12147
MOUVEMENT DES CURSILLOS DU SECTEUR DE SAINT-JÉRÔME INC. (*L.P.*) 12147
SAINT-CASIMIR, VILLAGE (*Requête*) 12147
SAINT-CASIMIR-EST, VILLAGE (*Requête*) 12147
SUCCESSION LOUIS MARCOTTE (*Bénéfice d'inventaire*) 12149

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

DAIGLE SAVOIE, ÉMILIENNE 12149
DO, DUC VIEN 12149
FRIGAULT, URSULIN 12149
GAMBRINI, FLORA 12149
GAUTHIER, FLEURAN 12150
GRENIER, YVAN 12150
HUPPÉ, PIERRE 12150
KARAVASILIS, MAURICE 12150
LEFEBVRE, RÉNALD 12150
LÉVESQUE, MARIE ROSE AGNÈS 12150
NGUYEN, VAN THAM 12150
PAPILLON, CLAUDETTE 12150
POIRIER, MARIE CLÉOPHÉE LÉOPOLDINE 12150
SHEEHY, ALAIN 12151
WEINHARDT, PHILIP 12151

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE c. SERGE PIVIN *ET AL.* 12151

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER 12133
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ 12135
— DÉCHETS 12142
— LOCATION 12140
— PRODUITS NOMMÉS 12138
— TAXI 12127
— TRANSPORT EN VRAC 12140
— VOYAGEUR 12126
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) 12143
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 12094
— QUÉBEC 12120
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) 12125
PROPRIO MOTU 12125

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

Page

A.R. TRADING COMPANY LTD. ... 12051
A.R. TRADING INC. ... 12051
ACME SALES CO. LTD. ... 12051
ACME SALES INC. ... 12051
AMÉNAGEMENT WINDSOR INC. ... 12052
ARTISANS DE L'AN 3000 INC. (LES) ... 12051
ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) ... 12051
ATLAS ENTERPRISES INC. ... 12051
BISHOP WOOD PRODUCTS INC. ... 12052
BISHOPNAD WOOD PRODUCTS INC. ... 12052
BLUE HAVEN PASTRY & DELICATESSEN INC. ... 12051
BLUE HAVEN PASTRY AND DELICATESSEN INC. ... 12051
BOUTIQUE DE MEUBLES LE BALDAQUIN INC. ... 12051
BUMBLE BEE INC. ... 12051
C.E.R. AUTOMOTIVE INC. ... 12051
CENTRE DE RADIOLOGIE CÔTE DES NEIGES INC. ... 12051
CENTRE DE TRAVAIL LARO INC. ... 12051
CENTURY INDUSTRIES INC. ... 12051
CENTURY SALES INCORPORATED ... 12051
COMMERCE A.R. INC. ... 12051
CONSTRUCTION SUPER INC. ... 12052
CONSTRUCTIONS PAN AMERICAN INC. ... 12052
CONSTRUCTIONS RASSENTI INC. (LES) ... 12052
CÔTE DES NEIGES RADIOLOGICAL CENTRE INC. ... 12051
CRÉATIONS FERSTEN INC. ... 12051
DAIGLE (G.M.) INC. ... 12051
DÉCARIE MOTORS INC. ... 12051
DÉCARIE MOTORS LTD. ... 12051
DELTA FURNITURE CO. LTD. ... 12051
DELTA FURNITURE INC. ... 12051
ÉCOLE DE CONDUITE DE CARTIERVILLE INC. ... 12051
ÉCOLE DE CONDUITE TRANS-BEC INC. ... 12051
ENTREPRISES ATLAS INC. (LES) ... 12051
FERSTEN ORIGINALS INC. ... 12051
G.M.D. SALES INC. ... 12051
GAZIFÈRE INC. ... 12052
GESTION SPACE INC. ... 12052
GESTIONS REALVIEW INC. (LES) ... 12052
GORDON TEXTILE DYERS INC. ... 12051
GORDON TEXTILE DYERS LTD. ... 12051
IMPORTATIONS RUDAN INC. ... 12052
INDUSTRIES CENTURY INC. (LES) ... 12051
INDUSTRIES LUXOR INC. ... 12052
JAYBALT CORPORATION ... 12052
JAYBALT INC. ... 12052
JOAILLERIE MILO INC. ... 12052
LARIVÉE (LUCIEN) ET FILS LTÉE ... 12052
LARIVÉE (YVAN) INC. ... 12052
LUXOR INDUSTRIES INC. ... 12052
MAGASINS RIX INC. ... 12052
MANUFACTURE DE BAS WINDSOR INC. ... 12053
MEUBLES DELTA INC. ... 12051
MILO JEWELRY INC. ... 12052
MODES BUMBLE BEE INC. ... 12051
MONT TREMBLANT LODGE INC. ... 12052
MONT TREMBLANT LODGE (1965) INC. ... 12052
MOTEURS DÉCARIE INC. (LES) ... 12051

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

Page

PAN AMERICAN CONSTRUCTION CO. LTD. ... 12052
PAN AMERICAN CONSTRUCTION INC. ... 12052
PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE BLUE HAVEN INC. ... 12051
PAUL-MER INVESTMENTS INC. ... 12052
PAUL-MER INVESTMENTS LTD. ... 12052
PIÈCES D'AUTO C.E.R. INC. (LES) ... 12501
PRODUITS DE BOIS BISHOP INC. (LES) ... 12052
PRODUITS DU BOIS BISHOPNAD INC. (LES) ... 12052
RASSENTI CONSTRUCTION COMPANY ... 12052
REALVIEW HOLDINGS INC. ... 12052
REALVIEW HOLDINGS LTD. ... 12052
RÉSIDENCES MONTRÉALAISES DE L'ÉGLISE UNIE POUR PERSONNES ÂGÉES (LES) ... 12052
RIX STORES LTD. ... 12052
ROSANN INC. ... 12052
ROS-ANN MFG. COMPANY INC. ... 12052
RUDAN IMPORT CO. INC. ... 12052
RUDAN IMPORT, CO. LTD. ... 12052
SCAPA CANADA LTD. ... 12052
SCAPA CANADA LTÉE ... 12052
SCAPA-FAB INC. ... 12052
SOCIÉTÉ DE GESTION PAUL-MER INC. ... 12052
SOCIÉTÉ GAZIFÈRE DE HULL INCORPORÉE ... 12052
SPACE HOLDINGS INC. ... 12052
SPACE HOLDINGS LTD. ... 12052
STATION TOURISTIQUE DU MONT TREMBLANT INC. ... 12052
SUCRERIES BONNE ENTENTE INC. ... 12052
SUPER CONSTRUCTION INC. ... 12052
TEINTURERIE GORDON INC. ... 12051
UNITED CHURCH MONTRÉAL HOMES FOR ELDERLY PEOPLE (THE) ... 12052
VENTES ACMÉ INC. ... 12051
VENTES G.M.D. INC. (LES) ... 12051
VLACHOS (J. ET N.) INC. ... 12052
WINDSOR DEVELOPMENT CORP. ... 12052
WINDSOR DEVELOPMENT INC. ... 12052
WINDSOR HOSEIRY MILLS INC. ... 12053

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ADDY (JEAN) CONSTRUCTION LTÉE ... 12053
ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DU KERALA (L') ... 12053
BELLEMARE ET MORIN AUTO LTÉE ... 12053
BOUCHERIE IDÉALE (SEPT-ÎLES) INC. ... 12053
CENTRE DE LA TRANSMISSION ET DU DIFFÉRENTIEL MONTRÉAL INC. ... 12053
CHEPTEL INTERNATIONAL MONTRÉAL INC. ... 12053
CONSTRUCTIONS P.P. GAGNON INC. ... 12053
DAIGLE (G.M.) INC. ... 12053
ÉBÉNISTERIE A.A.A. INC. ... 12053
EUBIOS INC. ... 12053
FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC (LA) ... 12053
GESTION MICHEL GUIMOND INC. ... 12053
GUAY (JACQUES) INC. ... 12053
INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES V.E.C.T.O. INC. (LES) ... 12053
LEBER & FILS INC. ... 12053
PELLETIER ACOUSTIQUE INC. ... 12054
SUPER CONSTRUCTION INC. ... 12054
TALBER INC. ... 12054
TRANSMISSIONS A.A.A. INC. ... 12054
TRANSMISSIONS A.A.A.B. INC. ... 12054

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) Page

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE PETIT SAGUENAY ST-SIMÉON INC. 12054
ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS 12054
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE CÔTE-DES-NEIGES 12054
ASSOCIATION DES LOISIRS DE LA VILLE DE DELSON INC. (L') 12054
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE GLEN ALMOND 12054
ASSOCIATION TOURISTIQUE BEAUCE-APPALACHES INC. 12054
ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) 12054
AUTOMOBILES CHICOUTIMI INC. 12054
BALANCES B.G.L. LTÉE (LES) 12054
BÉLANGER, COUET ET ASSOCIÉS INC. 12054
CABRO LTÉE 12054
CENTRE DE LA TRANSMISSION ET DU DIFFÉRENTIEL MONTRÉAL INC. 12055
CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE 12055
CENTRE D'INFORMATION ET DE THÉÂTRE LE GYROSCOPE INC. 12055
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JOSAPHAT DE VILLE LEMOYNE 12055
CLUB DE L'ÂGE D'OR, STE THÉRÈSE D'AMOS (LE) 12055
CLUB DE MOTO-NEIGE DES SULTANS MONT-LAURIER, ST-JEAN, VAL-LIMOGES INC. 12055
CLUB DE MOTOS-NEIGE ST-PAMPHILE 12055
COMPAGNONS DU NORD INC. (LES) 12055
CONSTRUCTION ROGER DAOUST INC. 12055
CONSTRUCTIONS DE QUALITÉ TITAN INC. (LES) 12055
CORPORATION DES MINERAIS UNIVERSELS (*L.R.P.*) 12055
COTTE (F.C. & M.) INC. 12055
DIFFÉRENTIELS ET TRANSMISSIONS A.A.A. INC. 12055
DISTRIBUTEUR D'AUTOBUS A & B INC. 12055
DROUIN AUTOMOBILES LTÉE 12055
ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC. (LES) 12055
FRATERNITÉ LA BUTTE 12055
GESTION FERGUSON LTÉE 12055
GESTION MICHEL GUIMOND INC. 12055
GRENIER, RUEL & CIE INC. 12055
GROUPE PRENOR LTÉE 12055
GUATAMA INC. 12056
IMMEUBLES ROC-AMADOUR INC. (LES) 12056
IMPRIMERIE GARCEAU LIMITÉE 12056
INDUSTECH INC. 12056
INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES V.E.C.T.O. INC. (LES) 12056
LOISIRS ST-CASIMIR INC. 12056
MARAUDEURS DE PIERREFONDS LAKESHORE (LES) 12056
MARQUIS DE RICHEMONT INC. (LE) 12056
MEDIAREP INC. 12056
MEUBLES L'ANNONCIATION LIMITÉE 12056
O.T.J. DE N.D. D'HÉBERTVILLE INC. (L') 12056
PLACEMENTS SIXO INC. (LES) 12056
ROY (J.C.) INC. 12056
SIMON (LILY) INC. 12056
SPÉCIALITÉS KENNEBEC INC. (LES) 12056
SPORT ET HOBBY C.B.L. INC. 12056
THÉÂTRE L'ARRIÈRE SCÈNE INC. 12056
TRANSMISSIONS A.A.A. INC. 12056
TRANSMISSIONS A.A.A.B. INC. 12056
VACANCES VOYAGEUR INC. 12056
WILMONT REALTIES LIMITED 12056

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION

	Page
ACKLANDS (QUÉBEC) LTD.	12151
ACKLANDS (QUÉBEC) LTÉE	12151
BEURRERIE ST-ALEXANDRE LIMITÉE	12151
CENTRE DE MODE BONAVENTURE INC.	12151
CENTRE DK'ORTHOPÉDIE LAKESHORE INC.	12152
CENTRE DU PNEU R.B.M. INC.	12152
COMITÉ DU BIEN-ÊTRE, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, DIVISION DE MONTRÉAL	12152
COMPAGNIE DE GESTION IMMOBILIÈRE C.G.I. LTÉE	12152
DAMILAINE INCORPORÉE	12152
DUCHARME (P.) INC.	12152
ENTREPRISES PAUL BRODEUR LIMITÉE	12152
EXCAVATION G. CAISSE INC	12152
FERMES ANDRÉ GAUVIN INC. (LES)	12152
FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE	12152
FOURNITURES PRODEN INC.	12153
HAMILTON (H. J. B.) INC.	12153
ITM FINANCIAL SERVICES LIMITED	12153
LAKESHORE ORTHOPAEDICS CENTRE INC.	12152
MAGNAPRESSE INC.	12153
MARCHÉ PUBLIC STE-ANNE INC.	12153
MESSIER (ROLLAND) INCORPORÉE	12153
MIREM CORPORATION	12153
NORTH AMERICA TRUST	12152
PLACE WEENA INC.	12153
PLACEMENTS BEAUPORT INC. (LES)	12154
PLACEMENTS NATC LTÉE	12154
QUÉVILLON (F.) INC.	12154
RADIO COMMUNAUTAIRE DE QUÉBEC INC.	12154
ROY (ALFRED) INC.	12154
SERVICES FINANCIERS ITM LIMITÉE (LES)	12153
SPORTRAC INC.	12154
VISUAL PROMOTION INC.	12154

DISSOLUTION (Article 28)

AGENCE DE VOYAGES A.F. LTÉE	12057
ATELIERS LAREAU INC. (LES)	12057
AUTOMOBILE RENAULT (ST-LAURENT) LTÉE	12057
BISCUITS J.P.M. LAURIN LTÉE (LES)	12057
BRIQUE AMERICAN BRICK INC.	12057
BRIQUE BEAUPORT BRICK INC.	12057
BRIQUE BOISCHATEL BRICK INC.	12057
CENTRAL DEVELOPMENT OF MONTRÉAL INC.	12057
CENTRE D'ÉVEIL LAFOREST INC.	12057
CENTRES CITADELLE LIMITÉE	12057
CIE DE GESTION LÉO TREMBLAY LIMITÉE (LA)	12057
CLEBEL INC.	12057
COLVAN INVESTMENT CORPORATION	12057
COMPAGNIE DE MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION QUÉBEC-LABRADOR LTÉE	12057
COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE WALKER LTÉE (LA)	12057
COREY HOLDINGS LTD.	12057
CORPORATION DE GESTION ADICO	12057
DÉVELOPPEMENTS MARCELEO INC.	12057
DUMOULIN & CHOQUETTE INC.	12057
ÉQUIPEMENTS R. D. INC.	12058
FOREST INDUSTRIES LIMITED	12058
IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC.	12058
IMMEUBLES SAVIM LTÉE (LES)	12058
IMPORTATIONS JOLLY INC. (LES)	12058

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

Page

JACKDAW HOLDINGS INC. ... 12058
JARDINS FABREVILLE, INC. (LES) ... 12058
JOHNSON, ROSE & CO. INC. ... 12058
LUSOL CORPORATION ... 12058
M & V SPORTSWEAR LTD. ... 12058
MARGIS INC. ... 12058
MARIANO (FRANK) & COMPANY INC. ... 12058
MONT CATHERINE INC. ... 12058
MOORCROFT AGENCY LTD. ... 12058
NAMRON REALTY CORP. ... 12058
NATIONAL LOAN & ACCEPTANCE CO. LIMITED ... 12058
NATIONAL POULTRY & EGG CO. ... 12058
OPTRONIC INC. ... 12058
PANIC BUTTON PRODUCTIONS INC. ... 12058
PIONEER MERCHANDISE CO. OF CANADA LTD. ... 12058
PLACEMENTS ROWELL LTÉE ... 12058
PLANNED SITES INC. ... 12058
POIRIER (GÉRARD), LIMITÉE ... 12059
QUILLO-BO INC. ... 12059
REPRODATA INC. ... 12059
ROSS CONVERTERS (1973) LTD. ... 12059
SABB INC. ... 12059
SERVICES INDUSTRIELS PORTLAND INC. ... 12059
SIMONEAU (ARMAND) INC. ... 12059
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-HYACINTHE (LA) ... 12059
TRADEXCEL LTÉE ... 12059
TRANSPORT DIRECT LTÉE ... 12059
TRU-ENTERPRISES INC. ... 12059
UNION ALLOY STEELS LTD. ... 12059
UNION PETROLEUM CORPORATION ... 12059
VALOIS (J. JACQUES) INC. ... 12059
YARN (B. & M.) SALES LIMITED ... 12059

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ACCUEIL-PARRAINAGE OUTAOUAIS ... 12059
ACIERS FERMONT LTÉE. (LES) ... 12059
AGENCE ASSURANCES MARCEL PRUD'HOMME INC. ... 12060
AÎNÉS DU MARIGOT INC. (LES) ... 12060
ALIGNEMENT MARCIL INC. ... 12060
ASSOCIATION DES FUTURS RETRAITÉS ET RETRAITÉS DE LA MAURICIE RESSAC ... 12060
ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (APAPUL) ... 12060
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN ... 12060
ATELIER DU MEUBLE CENTRE-SUD INC. ... 12060
AUTOBUS ALLARD INC. ... 12060
AUTOMATION INDUSTRIELLE JEAN & GUY INC. ... 12060
BÉLIVEAU (MICHEL) INC. ... 12060
BIJOUTIERS VENDÔME LTÉE (LES) ... 12060
BOUTIQUE MAUDE CHEZ ELLE INC. ... 12060
BRISSETTE (JEAN-MARC) INC. ... 12060
BROOKWOOD ATHLETIC ASSOCIATION ... 12060
CARREFOUR TIERS-MONDE INC. ... 12060
CASCO REALTY CORPORATION ... 12060
CLINIQUE D'URGENCE ST-DENIS INC. ... 12060
CLUB DE HOCKEY LES FAUCONS DU LAC-AUX-SABLES INC. ... 12060
CLUB SPORTIF D'ARGENTEUIL INC. ... 12060
COMMISSION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LATERRIÈRE ... 12060

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite* **Page**

COMPAGNIE SIMARD LIMITÉE 12061
CONVENCO OF CANADA LIMITED 12061
CORPORATION DU MOULIN LÉGARÉ INC. 12061
COSTUMES LE BOURGET INC. 12061
CRÉATIONS AMERICANA INC. 12061
DÉCOR M. LEMIEUX INC. 12061
DEMERS (C. & C.) INC. 12061
DÉRY AUTOMOBILE LTÉE 12061
DÉVELOPPEMENTS SAINT-JEAN INC. (LES) 12061
DOREL CO. LTD. 12061
DUVERNAY ASPHALTE ET TRANSPORT INC. 12061
ÉCURIE G.L. INC. 12061
ENTREPRISES COMMERCIALES PYRRALIS LTÉE (LES) 12061
ENTREPRISES RAVENELLE, LTÉE (LES) 12061
ENTRETIEN CHAUVIN & YANNICK INC. 12061
EXCAVATIONS T.M. INC. 12061
FERRONNERIE GUY LAROCQUE LTÉE 12061
FINANCEMENT ARNAUD INC. 12061
FORTIER (C.) INC. 12061
GALERIES MONTMAGNY INC. (LES) 12061
GARDE ST-CLÉMENT DE TOURVILLE INC. 12061
GESTION HARLIE INC. (*Erratum*) 12175
GODARD GULF SERVICE INC. 12061
GROUPE GER-INTER INC. (LE) 12062
JOURNÉES DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC INC. 12062
KUGAR INDUSTRIES INC. 12062
LARAMÉE (CLAUDE) INC. 12062
LECLERC & POITRAS INC. 12062
LIGUE DES PROPRIÉTAIRES QUARTIER ST-FRANÇOIS VILLE LAVAL 12062
MÉTAL CHOMEDEY INC. 12062
MONT SUTTON HEIGHTS INC. 12062
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE TROIS-RIVIÈRES 12062
NADON & FRÈRE INC. 12062
O.P.G. LTÉE 12062
PAPILLON (J.C.) & FILS LIMITÉE 12062
PEARSON (NEIL) INC. 12062
PLACEMENTS FORTIN & MORISSETTE LTÉE (LES) 12062
PLOMBERIE GÉRARD MARTIN INC. 12062
POLYCLINIQUE ST-EUSTACHE INC. 12062
POSEUR ACTON INC. 12062
PRODUCTIONS STANKÉ INC (LES) 12062
PROULX (CYRILLE) INC. 12062
QUÉBEC-TÉLÉPHONE 12062
RAYPELCO INC. 12062
RÔTISSERIE ST-CONSTANT INC. 12063
ROUSSEL (PAUL-E.) INC. 12063
ST-AMOUR & SANTERRE INC. 12063
ST. GEORGE ENTERPRISES LTD. 12063
SEYER (JEAN LOUIS) INC. 12063
SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DIXIE LTÉE 12063
SOCIÉTÉ DE RECHERCHES EN TÉLÉSYSTÈMES (LA) 12063
SYSTÈMES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DRUMMOND INC. 12063
TALISMAN CLUB INC. 12063
THÉOLIS (JACQUES) INC. 12063
TRANSPORT DUPRÉ INC. 12063
UNION DES CONSOMMATEURS DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ 12063
UNITÉ DOMRÉMY DE TÉMISCAMINGUE-SUD 12063

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES

Page

GIAMBERARDINO (QUÉBEC) INC. ... 12063
MALTAIS (CLAUDE) DISTRIBUTION INC. ... 12063
SOCIÉTÉ DE GESTION TOHTEM ABÉNAKIS INC. (LA) ... 12063
WEST ISLAND AUTO-NETTE INC. ... 12064

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ACCOMMODATION A PLUS 1 INC. ... 12065
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DES ÎLES INC. ... 12064
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DES ÎLES DE LA MADELEINE INC. ... 12064
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE LA MONTAGNE ... 12064
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC LACROIX INC. ... 12064
ATELIERS DE RÉADAPTATION DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) ... 12064
BOSSÉ, CHARBONNEAU INC. ... 12064
CAMPING LA BELLE ÉTOILE INC. ... 12064
CENTRE DE RÉNOVATION DE COATICOOK INC. ... 12064
CENTROPNEUS INC. ... 12064
COMITÉ CENTRAL (PARENTS-SECOURS) DE LAVAL INC. ... 12065
COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITÉE (LA) ... 12064
DELSTAR ELECTRIC INC. ... 12064
DELSTAR ÉLECTRIQUE INC. ... 12064
DORION (J.M.) INC. ... 12064
DORION (J.M. & G.) INC. ... 12064
ÉDIFICES ACME INC. (LES) ... 12064
ELIOSOFF (J.) & SONS CO. ... 12064
ENTREPRISE D'ÉLECTROMÉCANIQUE DELSTAR INC. ... 12064
FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU INC. (LA) ... 12065
GARAGE RO-DEX INC. ... 12065
GUEST INC. ... 12065
INVESTISSEMENTS ÉLI INC. ... 12064
ISOLATIONS SELECT INC. (LES) ... 12065
LABERGE, DESROCHERS & ASSOCIÉS INC. ... 12065
MAILLOUX & FRÈRES LTÉE ... 12065
MAISON BLANCHE LTÉE (LA) ... 12065
MICHAUD & SIMARD, INC. ... 12065
MILLER BROS. SCRAP & AUTO SALVAGE INC. ... 12065
PARENTS-SECOURS LES ÉCORES INC. ... 12065
PÉTROLES ROBERT LTÉE (LES) ... 12065
PLACEMENTS ANDRÉ GRAVEL INC. ... 12065
PLACEMENTS M.B.R.G. INC. ... 12065
PLACEMENTS M.B.R.G. INC. ... 12065
RECYCLAGE MILLER INC. ... 12065
RICDO INC. ... 12065
ROBITAILLE (BERNARDIN) INC. ... 12065
STATION-SERVICE E. GIROUX INC. ... 12065
THÉRIAULT (DENIS) INC. ... 12065
TROCHAINES INC. ... 12065
TURCOTTE, LABERGE, DESROCHERS & ASSOCIÉS INC. ... 12065
VAN REALTIES LTD. ... 12065

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

AGENCE DE PUBLICITÉ ANDRÉ STE-MARIE INC. ... 12066
AGENCE DE VOYAGES LOUISBOURG INC. ... 12066
AGRI-GROUPE INC. ... 12066
ASSURANCES MARCEL LIZÉ INC. (LES) ... 12066
ATELIERS ST-PIERRE INC. (LES) ... 12066

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

AVIONAIR INC. 12066
BARABÉ (GERMAIN) INC. 12066
BAR-SALON LA MARÉE HAUTE INC. 12066
BEIGNES LA MAISONNÉE INC. 12066
BIJOUTERIE DAVID ALEXANDRE INC. 12066
BIJOUTERIE L'OR-LOGE INC. 12066
CAMPING DU DÔME VERT INC. 12066
CASSE-CROÛTE DU DRUGSTORE INC. 12066
CENTRE D'AFFAIRES DE VANIER INC. (LE) 12066
CENTRE DE L'AUTO ROGER GOYETTE INC. 12066
CLUB NAUTIQUE DE CHICOUTIMI-NORD INC. 12066
COMPTOIR BU BRICOLEUR Y.B. INC. 12066
CONFECTIONS CÉLESTES INC. 12066
CONSTRUCTION HÉROUX & ALLARD (1980) INC. 12067
CONSTRUCTIONS LODGE INC. (LES) 12067
CONSTRUCTIONS TALBON INC. 12067
COPIES JET INC. 12067
COULEURS GIRO INC. 12067
COUSSICO INC. 12067
DACHEL INC. 12067
DÉBOISEMENT B. C. INC. 12067
DÉBOSSELAGE LASALLE (1980) INC. 12067
DISTRIBUTEUR LE BARON (1980) INC. 12067
DISTRIBUTION JANIRO INC. 12067
DISTRIBUTIONS GEORGES MARANDA INC. (LES) 12067
DOMAINE LA SAVOYENNE INC. 12067
ÉCOLE DE CÉRAMIQUE ALAIN GUIBEAULT INC. 12067
ENTREPRISES D.T. CHICOUTIMI INC. 12067
ENTREPRISES DE FRUITS ET LÉGUMES DOMINIC INC. 12067
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES MONTELEGES INC. 12067
ÉPIGRO INC. 12067
EXPLOITATIONS FORESTIÈRES F.L. INC. (LES) 12067
FERME CARLE ET FRÈRES INC. (LA) 12067
FERME COMPAGNONS INC. 12067
FERME DE GRAND-CHEMIN INC. 12068
FERME DES GROSBOIS INC. 12068
FERME FLANDRIA INC. 12068
FERME KLOSTERHOS INC. 12068
FERME SNILNER INC. 12068
FERRONNEX INC. 12068
FORTIN (RÉJANE) INC. 12068
FOUR LEAVES IMPORTING AND MANUFACTURING INC. 12070
GARAGE GASTON CHARTIER & FILS INC. 12068
GENTILHOMME REMBOURREUR INC. 12068
GESTION BRUNELLE & SIMARD INC. 12068
GESTION GERAM INC. 12068
GESTION J.J.M. INC. 12068
GESTION LERIGER INC. 12068
GESTION MARCEL C. HOULE INC. 12068
GRAND PRÉ BOISÉ INC. (LE) 12068
GUIMOND (WILLIAM) & FILS INC. 12068
HOPPS COUNTRY GARDENS INC. 12069
HÔTEL CHARTRAND & FILS INC. 12068
HÔTEL S.D.G. INC. 12068
IMMEUBLES ANDRÉ PELLERIN INC. 12068
IMMEUBLES M.B. Le MAY INC. 12068
IMPORTATIONS ROBERT BLAIS INC. 12068
INDUSTRIES RAYGI INC. 12068

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

INDUSTRIES T.P.S. INC. (LES) 12069
INSERTIONS MASKA INC. (LES) 12069
INVESTISSEMENTS GARNEAU-ROBERT INC. 12069
JARDINS DE CAMPAGNE HOPPS INC. 12069
JEAN-JACQUES ÉRECTION INC. 12069
JET COPIES INC. 12067
KIOSQUE DE LA MÉNAGÈRE G.T. INC. 12069
LEGAULT (JEAN-D.) & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. 12069
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE B. HÉNAULT INC. 12069
MACHINERIE R.C. INC. 12069
MACHINES À COUDRE SUPÉRIEURES INC. 12069
MAÇONNERIE RÉAL SAVARD INC. 12069
MAISONS MOBILES ROBERVAL SAGUENAY (1980) INC. 12069
MALIN (S.) INC. 12069
MANUFACTURE LE ROI DES HABITS (POINTE-AUX-TREMBLES) INC. 12069
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CLAUDE HALLÉE 12069
MENCO AMEUBLEMENTS DE BUREAU ET SERVICES PROFESSIONNELS INC. 12069
1641-9640 QUÉBEC INC. 12069
1641-9657 QUÉBEC INC. 12069
1641-9665 QUÉBEC INC. 12069
1840-8237 QUÉBEC INC. 12069
1840-8310 QUÉBEC INC. 12070
1840-8468 QUÉBEC INC. 12070
1840-8476 QUÉBEC INC. 12070
1840-8690 QUÉBEC INC. 12070
1840-8930 QUÉBEC INC. 12070
1840-8989 QUÉBEC INC. 12070
1840-9078 QUÉBEC INC. 12070
1840-9094 QUÉBEC INC. 12070
MODE N.L. INC. 12070
N.L. FASHION INC. 12070
OISEAU RARE INC. (L') 12070
PIZZARIA JACQUES AUCOIN INC. 12070
PLACE DES BOCAGES INC. 12070
PLACEMENTS ANDRÉ PELLERIN INC. 12070
PLACEMENTS MINIERS NOVY INC. 12070
PRODUCTIONS NEVERS INC. (LES) 12070
PRODUCTIONS RANGER SPORT INC. 12070
QUATRES FEUILLES IMPORTATION ET FABRICATION INC. (LES) 12070
QUEBE-COM FM INC. 12070
R. S. METAL SPINNING INC. 12071
RARE BIRD INC. (THE) 12070
REMBOURRAGE J.A. DUBOIS INC. 12070
RÉNOVATION BOURG ET ROY INC. 12070
RÉPERTOTEC INC. 12071
REPOUSSAGE DE MÉTAUX R. S. INC. 12071
RESTAURANT CHEZ PHIDIMUS INC. 12071
RESTAURANT LE KESSAB INC. 12071
SCIERIE LE GRAND INC. 12071
SCIERIES RAYMOND HARVEY INC. 12071
SERMER INC. 12071
SERVICE DU PNEU PORT-CARTIER INC. 12071
SOCIÉTÉ DE GESTION JCP INC. (LA) 12071
SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE ASBESTOS INC. 12071
SOMIQ INC. 12071
SPORT SIFRANC INC. 12071
SPORTS TONY ADAMS INC. 12071
STATION J.P. & R. CHAMBERLAND INC. 12071

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

STUDIO PRO-GRAPH INC. ... 12071
SUPERIOR SEWING MACHINES INC. ... 12069
SYSTÈMES ARCHIMÈDE INC. (LES) ... 12071
TRANSPORT E. ALARIE INC. ... 12071
TURMEL (A.) & FILS INC. ... 12071
VAUDRY (RAYNALD) INC. ... 12071
VERGERS MISSISQUOI INC. (LES) ... 12071
VISONNERIE BOULAY INC. ... 12071
VIVACES QUÉBÉCOISES INC. (LES) ... 12072
VOYAGES LONGCOURT INC. ... 12072
WAGNER (JEAN JACQUES) INC. ... 12072

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

APRIL (BENOIT) INC. ... 12072
ATELIER D'AJUSTAGE MÉCANIQUE HENRI LAUZON INC. (L') ... 12072
BATIST AUTO SUPPLY COMPANY ... 12072
BERNIER (HERVÉ) INC. ... 12072
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC. ... 12072
CAMPING VERT & BLANC INC. ... 12072
CARPENTER (PATRICK) INC. ... 12072
CENTRE BELGO-HOLLANDAIS INC. ... 12072
CENTRE DE DIFFUSION DES MÉTIERS D'ART ARTEQ DU QUÉBEC INC. ... 12072
CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS INC. ... 12072
CHOUINARD (PIERRE) INC. ... 12072
CINÉMA MÉGANTIC LTÉE ... 12072
COLLERET & YOUNG INC. ... 12072
CONSTRUCTIONS PARADIS ET GRENIER INC. (LES) ... 12073
CONSTRUCTIONS STRUCTURA INC. ... 12073
CONSULTANT P.J.F. INC. (LE) ... 12073
CORPORATION DES SUPERMARCHÉS SPOT (LA) ... 12073
COURTIERS EN ALIMENTATION BEL-GO INC. ... 12073
DANSEREAU (GEORGES) & FILS LTÉE ... 12073
DECORON COATINGS LTD. ... 12073
DÉPANNEUR ROBIN INC. ... 12073
DESBIENS (L.P. & M.) & FRÈRES LTÉE ... 12073
DIFFUSIONS ROBERT GAGNON INC. (LES) ... 12073
ÉDITIONS DU 24 JUILLET INC. (LES) ... 12073
ENTREPRISES C.M.L. INC. (LES) ... 12073
ENTREPRISES CHALAUTO LTÉE (LES) ... 12073
ENTREPRISES DES JOACHIMS LTÉE (LES) ... 12073
ENTREPRISES LAC FRONTIÈRE LTÉE (LES) ... 12073
ENTREPRISES ST-JUST LTÉE (LES) ... 12073
ÉQUIPEMENT DE BUREAU ILLIG INC. ... 12073
ÉQUIPEMENTS DE CAMPING MONIN LTÉE (LES) ... 12073
FABER ET CIE INC. ... 12073
FERMO-DÉCORATIONS INC. ... 12073
FIBRE DE VERRE E.J.M. INC. ... 12073
FOYERS JOLI FEU INC. (LES) ... 12074
GAGNON FRÈRES «EXÉCUTIF» LTÉE ... 12074
GARAGE ALCIDE DUPUIS & FILS LTÉE ... 12074
GARAGE MARCEL SIMARD INC. ... 12074
HARGITA LTD. ... 12074
HÔTEL MOTEL BRITANIA INC. ... 12074
HÔTEL STANDISH HALL, INC. ... 12074
IMMEUBLES GUEYMARD INC. (LES) ... 12074
IMPRIMERIE GUY FRENETTE INC. ... 12074
IMPRIMERIE SOLEIL INC. ... 12074

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite* Page

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MARINO INC. (LES) 12074
INVESTISSEMENTS HNATIUK INC. (LES) 12074
JOUETS MAJORETTE (CANADA) INC. 12074
JUDY'S LINGERIE INC. 12074
JULMAR INC. 12074
LANGLOIS (THÉO.), LIMITÉE 12074
LAPALME (JEAN PAUL) INC. 12074
LOCATION D'AUTOMOBILES BÉLISLE INC. 12074
M.D. ÉLECTRIQUE INC. 12074
M-D-E ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES LTÉE 12074
MANUFACTURE VALLÉE INC. 12074
MARTIN (J.A.) & FILS LTÉE 12075
MOTEURS P.M. INC. (LES) 12075
MOUNT REALTIES LIMITED 12075
PATATE SERGE INC. 12075
PÂTISSERIE SPLENDIDE INC. 12075
PIÈCES D'AUTOS GUY (1977) INC. 12075
PLACE DES SOEURS INC. 12075
PLACEMENTS LE MASSIF INC. (LES) 12075
POLIMPORT CORPORATION 12075
PONT-VIAU COLOR BAR INC. 12075
QUINN (FLEURETTE) INC. 12075
RASKIN (F.J.) INCORPORÉE 12075
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION T.R.-L.M. INC. 12075
RESTAURANT T.J. INC. 12075
RESTAURANTS K. ET P. INC. (LES) 12075
RICARD (J.C.) INC. 12075
RODRIGUE & FRÈRE (ST-JUST) INC. 12075
RODRIGUE (LÉODIAS) (LAC-FRONTIÈRE) INC. 12075
RODRIGUE LUMBER INC. 12075
SANSOUCY (ARTHUR) & FILS INC. 12075
SERVICE D'ENTRETIEN SAGUENAY INC. 12075
SERVICE D'USINAGE JASMICO INC. 12075
SERVICES DE ROULEMENT HARVEY INC. 12076
STARNOPAK INC. 12076
STATE FINANCE CORPORATION 12076
STUDIO DE PHOTO QUÉBÉCOIS INC. 12076
TECHMONT INC. 12076
THIBEAULT FLOOR COVERING INC. 12076
TRANSPORT ETCHEMIN INC. 12076
TRÉPANIER & BLAIS INC. 12076

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

COINAMATIC INC. 12076
IMMEUBLE SOCIAL INC. 12076
LINGERIE R. BOISVERT INC. 12076
RÔTISSERIES LE COQ RÔTI INC. (LES) 12076
VÊTEMENTS SPORTS LISETTE INC. 12076

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ACADIAN FISHERIES INC. 12077
ALIMENTS COMEAU (QUÉBEC) INC. (LES) 12077
BAR M.E.L.S. INC. 12077
BEIGNES ARTHA-VICTO INC. (LES) 12077
BERGERON BARIBAULT & BERGERON INC. 12077
BERGERON (LÉONARD) ASSURANCE INC. 12077
CARRIÈRE RIVE-NORD INC. 12078

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

Page

CHAUSSURES PANDA (ANJOU) INC. ... 12077
COLOBAR DE POINT-VIAU INC. ... 12078
COMEAU SEA FOODS (QUÉBEC) INC. ... 12077
COMMUNICATIONS DE BEAUCE INC. ... 12077
CREVETTES DU GOLF INC. ... 12077
CREVETTES DU GOLFE INC. ... 12077
DE BOER (A. ET M.) INC. ... 12078
DENISE SPORTS INC. ... 12077
ENTREPRISES ERNEST BEAULIEU INC. (LES) ... 12078
ENTREPRISES G-NOR INC. (LES) ... 12077
ENTREPRISES LINDA GOULET INC. (LES) ... 12077
ENTREPRISES NICOL HOULE INC. (LES) ... 12078
FERME ANDRÉ LABBÉ & FILS INC. ... 12077
FESTIN DES SEIGNEURS INC. (LE) ... 12077
GESTION MACLE INC. ... 12077
LOCATION MARTIN INC. ... 12077
MARTIN (J.A.) & FILS LTÉE ... 12077
MARTIN RENTALS INC. ... 12077
MARTIN RENTALS LTD. ... 12077
MARTIN SERVICE STATION INC. ... 12077
MARTIN SERVICE STATION LTD. ... 12077
1641-4112 QUÉBEC INC. ... 12077
1641-9434 QUÉBEC INC. ... 12077
1645-8838 QUÉBEC INC. ... 12077
1647-2458 QUÉBEC INC. ... 12078
1647-7499 QUÉBEC INC. ... 12078
1648-2887 QUÉBEC INC. ... 12078
1648-4669 QUÉBEC INC. ... 12078
MOTEURS P.M. INC. (LES) ... 12078
PÊCHERIES ACADIENNES INC. (LES) ... 12077
PONT-VIAU COLOR BAR INC. ... 12078
RIFO QUÉBEC INC. ... 12078
SERVICE DE SÉCURITÉ C.P.D. INC. ... 12078
SERVICE D'USINAGE JASMICO INC. ... 12078
SERVICES DE ROULEMENT HARVEY INC. ... 12078
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA PÉNINSULE ET DES ÎLES INC. ... 12077
STATION-SERVICE MARTIN INC. ... 12077
TAPIS THIBEAULT INC. ... 12078
THIBEAULT CARPETS INC. ... 12078
THIBEAULT FLOOR COVERING INC. ... 12078
VÊTEMENTS VATEL LTÉE (LES) ... 12078

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

AGENCE LA RIBAMBELLE INC. (L') ... 12078
AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON DU QUÉBEC INC. (LES) ... 12072
AS DU JUDO DE ST-FABIEN (AJSF) INC. (LES) ... 12079
ASSOCIATION AVELLINESE DE MONTRÉAL ... 12079
ASSOCIATION DES BONS CITOYENS DE SHAWINIGAN-SUD INC. ... 12079
ASSOCIATION DES MAISONS MODULES DU PARC DES QUATRE-SAISONS INC. ... 12079
ASSOCIATION DES MÉDIAS RÉGIONAUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC ... 12079
ASSOCIATION DES USAGERS DU C.L.S.C. LES MONTAGNAIS ... 12079
ASSOCIATION DU PSORIASIS DU QUÉBEC INC. (L') ... 12079
ASSOCIATION MONOPARENTALE DE VAL D'OR INC. ... 12079
ASSOCIATION OF QUÉBEC REGIONAL ENGLISH MEDIA ... 12079
ASSOCIATION RÉGIONALE DE BADMINTON DE LAVAL ... 12079
ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS (L') ... 12079

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

	Page
CAFE 1100 (LE)	12079
CENTRALE DE COMPILATION UFOLOGIQUE DU QUÉBEC INC.	12079
CENTRE D'AIDE ET DE FORMATION PRÉ-EMPLOI C.A.F.P.E.	12079
CLUB DES COUREURS SUR ROUTE LA CAVALE INC.	12079
CLUB DE HOCKEY FLEUR DE LYS DE GRANBY (1980) INC.	12079
CLUB DE PATIN À ROULETTES ARTISTIQUE DE VAUDREUIL-SOULANGES	12079
CLUB DE SKI DE FOND NORBEC	12079
CLUB DES LOISIRS DE LAFERTÉ	12079
CLUB OPTIMISTE CHAMPFLEURY LAVAL	12080
CLUB OPTIMISTE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME INC.	12080
CLUB OPTIMISTE LA PÊCHE	12080
CLUB SOCIAL DES JEUNES DE CHAPAIS	12080
CLUB SPORTIF DE L'ÉPIPHANIE INC. (LE)	12080
COMITÉ CULTUREL DE BARRAUTE (LE)	12080
COMITÉ D'ÉCOLE DE LA POLYVALENTE DE L'ÎLE (LE)	12080
COMITÉ DES CITOYENS DE LASALLE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME INC. (LE)	12080
COMITÉ DES FÊTES DE LA PLEINE LUNE INC.	12080
COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE NOMININGUE	12080
COMITÉ DES LOISIRS DU CORROSSOL	12080
COMITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE DOLBEAU	12080
COMPOSTS FERTOX INC.	12080
CORPORATION DES LOISIRS DE LAUNAY	12080
DOMAINE MORENCY	12080
ÉCLAIRCIE DE POINTE SAINTE-CHARLES (L')	12080
ÉCOLE DE BALLET JAZZ DE MATANE INC.	12080
FONDS ROSAIRE-TREMBLAY INC. (LE)	12080
GROUPEMENT DE HOCKEY DU ROND-POINT DE LÉVIS	12080
LASALLE CITIZEN'S CRIME PREVENTION AND SAFETY COUNCIL INC. (THE)	12080
LIGUE DE HOCKEY INDÉPENDANTE DE MACAMIC INC.	12080
LOGEMENTS AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC INC. (LES)	12081
LOGERI INC. (LA)	12081
LOISIRS DE ROUTHIERVILLE INC.	12081
MAI THÉÂTRAL INC. (LE)	12081
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE BERNIÈRES-ST-NICOLAS (LES)	12081
SKI-MONT ST-DAMIEN INC.	12081
SOCIEDAD CULTURAL Y DEPORTIVA ARRIEROS COLOMBIA	12081
SOCIÉTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE ARRIEROS COLOMBIA	12081
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET SOCIAL DE SAINTE-JEANNE-D'ARC INC.	12081
SOCIÉTÉ POPULAIRE D'INFORMATION DU QUÉBEC	12081
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC ROUVILLE INC.	12081
SOUS-POSTE DE COURTAGE DE TÉMISCOUATA INC.	12081
TRANSPORTEURS EN VRAC DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC. (LES)	12081
VIGIES INC. (LES)	12081
VILLAGE PLEIN AIR LAC ÉDOUARD INC.	12081
ZOULOUS BLANCS (LES)	12081

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

ACADIAN DISTILLERS LIMITED	12082

PERMIS

LEVANT IMMOBILIÈRE S.A.	12082
MANOR CARE 1, INC.	12082
SEAWALL ENTERPRISES LIMITED	12082
URBANOR S.A.	12082

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Page

GRAVELLE, ANNETTE 12154

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

CHARLESBOURG, VILLE 12155
CLERMONT, VILLE 12155
CORPORATION DES SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS (LA) 12155
FIDUCIAIRES DE L'ÉGLISE UNIE ST-ANDREW DE LACHINE 12155
MONTRÉAL, VILLE 12155
SUCCESSION JEAN-LOUIS BRISSETTE 12156
UNION ST. JOSEPH DE NOTRE-DAME DE BEAUPORT 12156

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (*Remplacement du représentant officiel de Rimouski*) 12156
PARTI LIBÉRAL (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er novembre 1980 au 30 novembre 1980*) 12156
PARTI QUÉBÉCOIS (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er octobre 1980 au 30 novembre 1980*) 12157

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CARRIER INC. (*Dissolution*) 12157

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

JOLIETTE, CONSEIL DE COMTÉ (*Entente relative à la gestion des déchets solides*) 12157

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE 12157

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

AGENCE A.R.E.A. INC. 12082
AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ST-BENOÎT INC. 12083
AMIS DE L'ARTISAN DE LOTBINIÈRE INC. (LES) 12083
AMIS DE L'AVENUE GREENE (LES) 12083
ANIMOBYC INC. 12083
ARTISANS DE LA MARGUERITE INC. (LES) 12083
ASHRAM YOGA KRIPALU SHANTI INC. 12083
ASSOCIATION ACTION CHANSON DU QUÉBEC 12083
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON INC. 12083
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE PANHELLÉNIQUE DU QUÉBEC 12083
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE PÉRUVIENNE 12083
ASSOCIATION DE POCHES SAGUENAY LAC ST-JEAN 12083
ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL SUD 12083
ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS DE GRANADA 12083
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE 12083
ASSOCIATION DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE DU BAS-ST-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE . 12083
ASSOCIATION DES CINÉASTES AMATEURS DE LA RIVE-SUD 12083
ASSOCIATION DES CITOYENS POUR L'ACTION DÉMOCRATIQUE LAVAL INC. (L') 12083
ASSOCIATION DES FAMILLES UNIPARENTALES DU CANADA, SECTION VERSALLE (L') 12083
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PIÈCES D'AUTOMOBILES DES CANTONS DE L'EST INC. 12084

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA DEUX INC. ... 12084
ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DE PIÈCES D'ACCESSOIRES ET DE PNEUS D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC INC. ... 12084
ASSOCIATION DES PARACHUTISTES DE MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN ... 12084
ASSOCIATION DES PÊCHEURS À LA MOUCHE DE MONTRÉAL INC. ... 12084
ASSOCIATION DES PÊCHEURS CÔTIERS DE PABOS-MILLS ET NEWPORT INC. ... 12084
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POISSON DE LA GASPÉSIE INC. (L') ... 12084
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE ... 12084
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'OASIS DE LAVAL INC. ... 12084
ASSOCIATION PANNESE DE MONTRÉAL INC. (L') ... 12084
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC, L'APPUI . 12084
ASSOCIATION RÉGIONALE DE TENNIS DE LA CÔTE-NORD (L') ... 12084
ASSOCIATION SPORTIVE DE STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ INC. ... 12084
ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLE-ÉMARD ... 12084
ASSOCIATION SPORTIVE LES RENARDS DU NORD INC. ... 12084
ASSOCIATION XM13 4X4 ET VICTIME DU 13 INC. ... 12084
ATELIER DE RÉPARATION DE BIJOUX C.R. INC. ... 12084
ATELIER THÉÂTRAL DU CHEPA (L') ... 12084
ATELIERS DU THÉÂTRE SANS NOM (LES) ... 12085
ATELIERS MARCEL CÔTÉ INC. (LES) ... 12085
AUBUT ET ROYER LTÉE ... 12085
AUDIO-DISTRIBUTION RÉJEAN INC. ... 12085
AUTODROME DE GAGNON ... 12085
BAR DEN INC. (LE) ... 12085
BÉDARD, MAINGUY, THERRIEN & ASSOCIÉS INC. ... 12085
BIJOUTERIES A. M. INC. (LES) ... 12085
BLUE JAY MASONRY INC. ... 12091
BOÎTE CULTURELLE LE VENT DU NORD INC. (LA) ... 12085
BOUTIQUE DE L'ÉBÉNISTE QUÉBÉCOIS INC. ... 12085
BUREAU D'ÉTUDES VALENT INC. ... 12085
CAFÉ PROVISOIRE INC. ... 12085
CAFÉ SYNTHÈSE INC. ... 12085
CARABBEAN FLEUR DE LYS RECREATIONAL CLUB (THE) ... 12087
CARREFOUR 540 ... 12085
CARREFOUR UNITÉ INC. ... 12085
CENTRE COMMUNAUTAIRE CANADIEN-SERBE DE QUÉBEC (LE) ... 12085
CENTRE D'ÉCHANGE CULTUREL AFRICAIN ... 12085
CENTRE D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION EN LANGUES SECONDES C.E.R.E.L. ... 12085
CENTRE DU JARDIN DROUIN & FILS INC. ... 12085
CENTRE RÉCRÉATIF DE POINTE-FLEURANT INC. (LE) ... 12085
CENTRE RÉCRÉATIF DE STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON INC. ... 12085
CERCLE DES AFFAIRES DE ST-ANSELME INC. (LE) ... 12086
CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC (LE) ... 12086
CLUB AÉRONAUTIQUE DE LA SARRE INC. ... 12086
CLUB AUTOMOBILE CAMPI INC. ... 12086
CLUB DE BALLE MOLLE LES OBÉLIX DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. ... 12086
CLUB DE CANOTAGE ET DE CANOT-CAMPING CAPITACHOUANE INC. (LE) ... 12086
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DE L'ÎLE LONGUE INC. ... 12086
CLUB DE GYMNASTIQUE ST-GEORGES INC. ... 12086
CLUB DE HOCKEY JUNIOR B HOCHELAGA (LE) ... 12086
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-MARGUERITE-DE-CORTONE (TROIS-RIVIÈRES) ... 12086
CLUB DE L'ÂGE D'OR STE-THÉRÈSE-DE-COLOMBIER ... 12086
CLUB DE MOTO DE SENTIERS M.L.B. INC. ... 12086
CLUB DE MOTOS LES ANGES D'ACIER INC. ... 12086
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CHAMBLY INC. ... 12086
CLUB DE PHOTO CLIN D'OEIL ... 12086
CLUB DE PLEIN AIR DE ST-PATRICE INC. ... 12086

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

CLUB DE PLEIN AIR DEUX-MONTAGNES ... 12086
CLUB DE RADIO LES MORDUS DES ONDES INC. (LE) ... 12086
CLUB DE RADIO LES PERROQUETS DE CHANDLER LTÉE ... 12086
CLUB DE SKI DE FOND DE CHANDLER INC. ... 12086
CLUB DE SKI DE FOND MONT-VALIN INC. ... 12087
CLUB DE SKI DE FONDS SAPINIER INC. ... 12087
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE VAL D'OR INC. ... 12087
CLUB DE TENNIS DE HAUTERIVE (LE) ... 12087
CLUB DE TIR DE ST-SÉBASTIEN INC. ... 12087
CLUB DE VÉLO DRUMMOND INC. ... 12087
CLUB DES LIONS D'ALMA INC. ... 12087
CLUB DES LOISIRS FLEUR DE LYS DES CARAÏBES (LE) ... 12087
CLUB L'ÂGE D'OR DE POULARIES INC. ... 12087
CLUB L'AMI DU CHEVAL K.R.T. ... 12087
CLUB 4X4 COMMANDO LÉVIS INC. ... 12087
CLUB RADIO FAUCON INC. ... 12087
CLUB SOCIAL DES QUILLEURS PIERRE MONTPETIT ... 12087
CLUB SOCIAL DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC ... 12087
CLUB SOCIAL LES OCTOPODES INC. ... 12087
CLUB SOCIAL LES 45 CHARPENTIERS MENUISIERS ... 12087
CLUB SOCIAL REMOUS DE LA CHAUDIÈRE ... 12087
CLUB SPORTIF JEAN-JACQUES ROUSSEAU ... 12087
CLUB SPORTIF LE VACANCIER INC. ... 12087
CLUB SPORTIF ST-JEAN, I.O. ... 12087
COMITÉ CULTUREL DE VENISE-EN-QUÉBEC ... 12087
COMITÉ D'ACTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE À SAUMON LES ESCOUMINS (C.A.A.R.S.E.) ... 12088
COMITÉ DE CITOYENS ET D'ACTION MUNICIPALE DE ST-CÉSAIRE INC. ... 12088
COMITÉ DE LOISIRS DU RANG 10 ... 12088
COMITÉ DES CITOYENS DE VILLE ET PAROISSE DE BEAUCEVILLE, BEAUCE, INC. ... 12088
COMITÉ DES FÊTES DES HAUTES-LAURENTIDES ... 12088
COMITÉ DES LOCATAIRES DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE DE SAINT-HYACINTHE (LE) ... 12088
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-RENÉ GOUPIL INC. ... 12088
COMITÉ LOCATAIRES HABITATIONS LOYER MODIQUE ST-HYACINTHE ... 12088
COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DE LA ST-JEAN DANS ST-LOUIS DE FRANCE (LE) ... 12088
COMITÉ POPULAIRE DE BOILEAU (LE) ... 12088
COMITÉ SOCIO-CULTUREL ST-JACQUES INC. ... 12088
COMPAGNIE DE CANTINES D'INDUSTRIES NATIONALES LTÉE ... 12088
COMPAGNIE DE DANSE EXPRESSION INC. (LA) ... 12088
COMPAGNONS DU 12 (LES) ... 12088
COMPTOIR DES TRAVAILLEURS DE SHERBROOKE INC. ... 12088
CONSTRUCTION G. & J. LEGAULT INC. ... 12088
CONSTRUCTION GAMMA DELTA PHI LIMITÉE ... 12088
CONSTRUCTION M.R.B. INC. ... 12088
CONSTRUCTIONS R.R.B. INC. (LES) ... 12088
CORPORATION DES FÊTES NATIONALES, RÉGION DES LAURENTIDES (LA) ... 12088
CORPORATION DU VINGT-DEUXIÈME CHAMPIONNAT DU MONDE DE PATINAGE À ROULETTES (LA) ... 12089
COUP DE POUCE TROISIÈME ÂGE DE MERCIER INC. ... 12089
COUVRE-PLANCHERS BOIVIN & PAQUET INC. (LES) ... 12089
CRÉATIONS CLAUDE-AIMÉ LTÉE ... 12092
DEBBIE'S SPORTSWEAR INC. ... 12089
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR ... 12089
DISTRIBUTIONS COSMÉTIQUES B.E.C. LIMITÉE ... 12089
DUROSS (R.) & ASSOCIATES INC. ... 12089
DUROSS (R.) & ASSOCIÉS INC. ... 12089
ENTREPRISE D.J. BOUCHER INC. ... 12089
ENTREPRISES G.A.M.T. INC. (LES) ... 12089

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
ENTREPRISES MASSY & FILS INC. (LES)	12089
ENTREPRISES MONTAWAK LTÉE (LES)	12089
ENTREPRISES RÉMI CLOUTIER INC. (LES)	12089
ENTREPRISES TOM WHEELER INC. (LES)	12089
ÉPICERIE ODILE ÉMOND INC.	12089
EXCAVATION MOLISE LTÉE	12089
EXPERTISES AGRICOLES M.B. INC. (LES)	12089
FÉDÉRATION DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE DU QUÉBEC INC. (LA)	12089
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES EN RÉSIDENCE DU QUÉBEC, INC.	12089
FESTIVAL CIDRE & POMME DE ST-ANTOINE ABBÉ ET FRANKLIN-CENTRE	12089
FESTIVAL DES SUCRES DE NOTRE-DAME-DU-LAC INC. (LE)	12089
FESTIVAL JACQUES CARTIER INC.	12090
FESTIVAL PROVINCIAL QUATRE PAR QUATRE DE QUÉBEC INC.	12090
FLEURANT POINT RECREATIONAL CENTER INC. (THE)	12085
FONDATION DES AMIS DE TENNIS	12090
FONDATION DU CLUB ROTARY DE QUÉBEC	12090
FONDATION MICHEL DUPUY (LA)	12090
FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA SURDITE NEURO-SENSORIELLE	12090
FONDATION SPORT JEUNESSE INC.	12090
GAGNON SPEEDWAY	12085
GARAGE JEAN-GUY LANCTOT INC.	12090
GESTION LUSER INC.	12090
GIACOMO TRIASSI PAVING & ASPHALT INC.	12091
GRANDS DE LA MOTO DU SAGUENAY INC. (LES)	12090
GROUPE DES FEMMES (LE)	12090
HABITATIONS V.L. INC. (LES)	12090
IMMEUBLES CITREM INC.	12090
IMMEUBLES LARENO INC. (LES)	12090
INFORMATION-DIVORCE QUÉBEC INC.	12090
LEGAULT (G. & J.) CONSTRUCTIONS INC.	12088
LIGUE DE BALLE LENTE DE CHIBOUGAMAU INC.	12090
LIGUE DE BALLE MOLLE LES BONS COPAINS DU SUD-OUEST INC	12090
LIGUE DE FLÉCHETTES LAC ST-JEAN NORD	12090
LIGUE DES COPAINS DE L'ESTRIE INC.	12090
LIGUE POUR LA SAUVEGARDE DES EXPROPRIÉS DE LA PAROISSE DU CHRIST-ROI	12090
LOCATION D'ÉQUIPEMENT MAHER INC.	12090
LOGE RÉSERVOIR DE SILOE NO. 1	12091
M.R.B. CONSTRUCTION INC.	12088
MAÇONNERIE GEAI BLEU INC.	12091
MAISON DES JEUNES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (LA)	12091
MÉTAL CONCEPT LTÉE	12091
MOLISE EXCAVATION LTD	12089
MONTAGNE DU REPOS	12091
MONTAWAK ENTERPRISES LTD.	12089
MONTRÉAL CASTING CLUB INC.	12084
MOUVEMENT JEUNESSE MONTRÉAL-NORD	12091
ONE PARENT FAMILIES ASSOCIATION OF CANADA, VERSALLE CHAPTER	12083
ORGANISATION ANTI-PAUVRETÉ DE QUÉBEC	12091
OUELLET (THOMAS) LTÉE	12091
PANHELLENIC COMMUNITY ORGANIZATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC (THE)	12083
PAVAGE & ASPHALTE GIACOMO TRIASSI INC.	12091
PETIT OPÉRA POPULAIRE P.O.P. (LE)	12091
POT AU FEU ST-JEAN INC. (LE)	12091
PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DES LAURENTIDES INC. (LES)	12091
PROJETS COMMUNAUTAIRES DE MONTMARTRE (LES)	12091
QUÉBEC FEDERATION OF INDEPENDENT BUSINESS INC.	12089
RALLIEMENT DES CITOYENS DU GRAND MISTASSINI (LE)	12091
RALLYES BELL-FLEUR ET BELL-FEUILLE (LES)	12091

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

RANDONNEURS CYCLISTES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC. (LES) 12091
RÉFRIGÉRATION WILFRID BOULET INC. 12091
RÉSIDENCE SAINT-PAUL-APÔTRE 12091
RESTAURANT RIVIÈRE-VERTE INC. 12091
ROMENA INC. 12091
SAJEMA INC. 12091
SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS (LA) 12092
SERVICE DE PARRAINAGE CIVIQUE LE FILLEUL INC. 12092
SERVICE DE TÉLÉVISION CLAUDE LANDRY INC. 12092
SERVICES FINANCIERS BEAUDRY-BEAUCHESNE INC. 12092
SIFCI INC. 12092
SOCIÉTÉ CULTURELLE ET HISTORIQUE DE ST-LAMBERT (LA) 12092
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE ST-CHARLES-GARNIER INC. 12092
SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES DU CANADA 12092
SOCIÉTÉ HISTORIQUE LOUIS JOSEPH PAPINEAU INC. (LA) 12092
SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LANAUDIÈRE 12092
SORPAI INC. 12092
SPORTS CLUB JEAN-JACQUES ROUSSEAU 12087
SPORTS HUOT INC. 12092
STEEL ANGELS MOTOS CLUB INC. 12086
TEL-AIDE GRANBY INC. 12092
THÉÂTRE DU BONHOMME SEPT-HEURE INC. (LE) 12092
TRANSPORT CLAUDIA INC. 12092
UNISEUL INC. 12092
VÊTEMENTS SPORTS DEBBIE INC. (LES) 12092
VILLAGE QUATRE PAR QUATRE DU QUÉBEC INC. 12092
WHEELER (TOM) ENTERPRISES INC. 12089
YOUTH SPORT FOUNDATION INC. 12090

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE SANTÉ DES HAUTS BOIS (*L.P.*) 12158
CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR (*L.P.S.*) 12159

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BOISBRIAND (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHUTE-AUX-OUTARDES (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LACHINE (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CLAIRE (*L.P.S.*) 12159
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND (*L.P.S.*) 12160
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-GEORGES-OUEST (*L.P.S.*) 12160
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU CANTON DE KINGSEY (*L.P.S.*) 12160
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU CANTON SAINT-JEAN (*L.P.S.*) 12160

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

STANSTEAD, CANTON 12160
VERDUN, CITÉ 12161

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 12162

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. RUSSELL *ET AL* 12162

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

BEAUHARNOIS

COMMERCIAL LITHO PLATE GRAINING (1970) LTÉE c. IMPRIMERIE CYR LTÉE 12163

BONAVENTURE

LANDRY c. BEAULIEU 12163

CHICOUTIMI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. RINGUETTE 12164

MONTRÉAL

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. DATUS 12164
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. LES HÉRITIERS DE OVILA LANGLOIS *ET AL.* 12165
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. LAGACÉ *ET AL.* 12165
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. ROBERT 12166
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PARENTEAU *ET AL.* 12166
BANQUE TORONTO DOMINION (LA) c. YAKURA *ET AL.* 12167
CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT-PIERRE c. COULOMBE *ET AL.* (*Erratum*) 12175
CRÉDIT FONCIER FRANCO CANADIEN c. CONSTRUCTION KERMO LTÉE 12167
CRÉDIT IMMOBILIER CCC LTÉE c. OUELLETTE *ET AL.* 12168
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE c. BOISSONNEAULT 12168
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE c. LORRABEL INC. 12169
MOORE EQUIPMENT LTD. c. BELLEMARRE 12169

RIMOUSKI

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. DÉCORATION MOZART & PAUL INC. 12170

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BRASSARD 12170

SAGUENAY

RODRIGUE MÉTAL LTÉE c. GESTION & PLACEMENT B.S.P. LTÉE *ET AL.* 12171

SAINT-FRANÇOIS

REVÊTEMENT RICHMOND INC. c. BÉDARD 12171
SHERBROOKE TRUST COMPANY c. FRENETTE *ET AL.* 12172

SAINT-HYACINTHE

IMMEUBLES TRADERS LTÉE (LES) c. BOISVERT 12173

TERREBONNE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LACHUTE (LA) c. GOURJADE *ET AL.* 12173

VENTE(S) POUR TAXES

MARIEVILLE, VILLE 12174



SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 12144

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 12144

AVIS DIVERS 12144

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 12149

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 12151

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 12093

COMPAGNIES, LOI SUR LES 12051–12151

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 12082

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 12154

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 12155

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 12156

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 12157

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 12157

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 12082

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 12158

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA 12159

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 12160

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA 12162

VENTE(S) PAR SHÉRIF 12162

VENTE(S) POUR TAXES 12174

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777